

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

MÉMOIRE PRÉSENTÉ À
L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

COMME EXIGENCE PARTIELLE
À LA MAÎTRISE EN ÉDUCATION

PAR
KARINE MESSIER NEWMAN

Les pratiques positives d'implication parentale des parents d'accueil favorisant
l'installation d'une saine collaboration avec les parents naturels de l'enfant placé

AVRIL 2011

Université du Québec à Trois-Rivières

Service de la bibliothèque

Avertissement

L'auteur de ce mémoire ou de cette thèse a autorisé l'Université du Québec à Trois-Rivières à diffuser, à des fins non lucratives, une copie de son mémoire ou de sa thèse.

Cette diffusion n'entraîne pas une renonciation de la part de l'auteur à ses droits de propriété intellectuelle, incluant le droit d'auteur, sur ce mémoire ou cette thèse. Notamment, la reproduction ou la publication de la totalité ou d'une partie importante de ce mémoire ou de cette thèse requiert son autorisation.

La famille de l'enfant n'est pas écartée, au contraire, elle est prise en compte dès le départ. Elle n'est pas oubliée puisque l'enfant ne peut pas l'oublier. Nous ne cherchons pas à la remplacer puisqu'elle est irremplaçable. (Allard, 2009, p. 113)

REMERCIEMENTS

Parce qu'ils donnent un sens à ma vie sur une base quotidienne et me nourrissent de l'énergie nécessaire à mon parcours universitaire, je veux d'abord remercier mes parents et toute ma petite famille : Karine en premier lieu puis Jason, Jonathan, Sabrina et Marie-Pier. Vous êtes ma raison d'être, mon inspiration et ma plus grande fierté.

Pour leur disponibilité, leur générosité, leurs opinions et surtout leur amour inconditionnel pour ceux qu'ils considèrent comme leurs propres enfants, je remercie tous les participants qui ont collaboré à ce mémoire.

Un merci spécial à mes amis qui ont appris au fil des années à jouer plusieurs rôles : source de réconfort, havre de quiétude, soutien informatique, oreille attentive, motivateur professionnel sans oublier le principal, vous avez su me faire décrocher à l'occasion pour conserver cet équilibre de vie nécessaire à toute personne.

Un merci particulier à mon ami François Pelletier pour son soutien inespéré dans les touches finales (relecture, correction et mise en page) de ce mémoire.

Merci à mon codirecteur, monsieur Carl Lacharité, professeur au département de psychologie de l'Université du Québec à Trois-Rivières, pour son soutien dans cette recherche.

Finalement, l'essentiel de ma reconnaissance va à mon directeur, monsieur Jean-Marie Miron, professeur au département des sciences de l'éducation de l'Université du Québec à Trois-Rivières. Merci pour ta confiance inconditionnelle. Tu as cru en mes capacités et m'as appris à les développer de façon optimale. Grâce à toi, cette aventure est devenue une partie de plaisir et non pas seulement un passage obligé vers le doctorat. Tu m'as amenée à réaliser plusieurs de mes ambitions et je n'ai nul doute que l'ensemble de mes choix personnels et professionnels futurs seront teintés de la couleur Miron. Mille mercis à toi!

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|--|------|
| REMERCIEMENTS | iii |
| LISTE DES TABLEAUX..... | viii |
| LISTE DES SCHÉMAS | ix |
| LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES | x |
| RÉSUMÉ DU MÉMOIRE..... | xi |
| INTRODUCTION..... | 2 |
| LA PROBLÉMATIQUE | 4 |
| L’historique de la protection de la jeunesse au Québec | 4 |
| L’organisation des services de protection de la jeunesse au Québec | 6 |
| La situation du problème..... | 8 |
| L’identification du problème..... | 11 |
| L’importance de la recherche | 16 |
| <i>La pertinence scientifique</i> | 16 |
| <i>La pertinence sociale</i> | 17 |
| La question générale de recherche..... | 17 |
| LE CADRE CONCEPTUEL | 19 |
| Les difficultés relationnelles rencontrées entre les parents naturels et la famille d’accueil | 19 |
| Les parents naturels et le placement de leur enfant en famille d’accueil | 19 |
| Les particularités de la parentalité d’accueil | 21 |
| Les différentes formes de parentalité..... | 23 |

| | |
|---|-----------|
| Les effets sur l'enfant des difficultés relationnelles vécues entre sa famille naturelle et sa famille d'accueil..... | 25 |
| Le conflit de loyauté..... | 25 |
| L'attachement..... | 26 |
| Le développement identitaire..... | 29 |
| Les attitudes et pratiques favorisant l'implication parentale lors d'un placement..... | 32 |
| Les questions spécifiques de recherche..... | 38 |
| CADRE CONCEPTUEL MÉTHODOLOGIQUE..... | 40 |
| Le type de recherche..... | 40 |
| La recherche appréciative..... | 41 |
| De la recherche-action à la recherche appréciative..... | 42 |
| La recherche appréciative..... | 44 |
| Définition et origines..... | 44 |
| Les cinq principes de la recherche appréciative..... | 45 |
| Le processus de la recherche appréciative..... | 48 |
| L'utilisation de la recherche appréciative en sciences humaines et sociales..... | 51 |
| La recherche appréciative en sciences de l'éducation..... | 52 |
| La recherche appréciative pour étudier et mettre en place une saine collaboration entre famille naturelle et famille d'accueil..... | 53 |
| L'entretien collectif..... | 53 |
| L'analyse à l'aide de catégories conceptualisantes..... | 55 |
| Les critères de scientificité reliés à la recherche appréciative..... | 57 |
| LA MÉTHODOLOGIE..... | 59 |
| Les participants..... | 59 |
| Les caractéristiques des participants..... | 60 |
| La collecte de données..... | 62 |

| | |
|---|-----------|
| La justification du choix de l'entretien collectif..... | 63 |
| Le déroulement de la recherche..... | 63 |
| Le traitement et l'analyse des données..... | 65 |
| La mise en œuvre des critères de scientificité..... | 78 |
| LES RÉSULTATS | 81 |
| La présentation des participants | 81 |
| Les résultats concernant la phase de découverte | 84 |
| Les interactions entre les participants..... | 85 |
| L'importance de la famille naturelle | 85 |
| Créer un lien | 88 |
| La gestion des conflits | 89 |
| Les besoins et attentes de chacun | 91 |
| Le plan d'intervention en famille d'accueil (PIFA) | 92 |
| L'engagement entre la famille d'accueil et la famille naturelle | 94 |
| Ne jamais abandonner | 97 |
| Les attitudes de la FA | 98 |
| <i>Le Respect</i> | 98 |
| <i>L'empathie</i> | 100 |
| <i>La sensibilité à l'expérience de vie des parents</i> | 101 |
| <i>L'humour</i> | 102 |
| <i>La transparence</i> | 103 |
| Les résultats concernant la phase du Rêve | 105 |
| Les interactions entre les participants..... | 105 |
| L'idéal rêvé collectivement pour Doris..... | 106 |
| L'idéal rêvé collectivement pour Anne | 109 |

| | |
|--|-----|
| Le souhait formulé par les participants..... | 111 |
| Les résultats concernant la phase du Design | 112 |
| Les interactions entre les participants..... | 112 |
| Les propositions des participants..... | 113 |
| LA DISCUSSION | 115 |
| Les expériences positives de collaboration entre famille d'accueil et famille naturelle | 115 |
| Une pratique « idéale » de collaboration entre famille d'accueil et famille naturelle | 116 |
| Moyens pour mettre en place une pratique « idéale » de collaboration entre famille d'accueil et famille naturelle | 118 |
| Proposition d'un « modèle » de pratiques d'implication parentale des parents d'accueil | 121 |
| Les retombées de la recherche..... | 126 |
| Les limites de la recherche | 127 |
| Les recommandations de la chercheure pour de futures recherches..... | 127 |
| CONCLUSION | 129 |
| RÉFÉRENCES | 131 |
| APPENDICE A : FORMULAIRE DE CONSENTEMENT | 139 |
| APPENDICE B : FICHE DE RENSEIGNEMENTS DU PARTICIPANT | 143 |
| APPENDICE C : CANEVAS D'ENTRETIENS COLLECTIFS | 144 |
| Entretien collectif 1 | 144 |
| Entretien collectif 2 | 145 |
| Entretien collectif 3 | 146 |
| Entretien collectif 4 | 147 |

LISTE DES TABLEAUX

| | |
|--|----|
| Tableau 1 : Résumé des pratiques d'implication parentale des intervenants..... | 37 |
| Tableau 2 : Caractéristiques des participants..... | 61 |
| Tableau 3 : Déroulement de la recherche..... | 64 |
| Tableau 4 : Grille d'analyse des entretiens collectifs..... | 66 |
| Tableau 5 : Extrait de la grille d'analyse d'entretiens collectifs..... | 77 |

LISTE DES SCHÉMAS

| | |
|---|-----|
| Schéma 1 : Les difficultés relationnelles rencontrées entre famille naturelle et famille d'accueil..... | 23 |
| Schéma 2 : Les effets sur l'enfant des difficultés relationnelles rencontrées entre sa famille naturelle et sa famille d'accueil..... | 30 |
| Schéma 3 : Modèle de pratiques d'implication parentale des parents d'accueil..... | 123 |

LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES

CJ : Centre Jeunesse

FA : Famille d'accueil

FN : Famille naturelle

PIFA : Plan d'intervention en famille d'accueil

RÉSUMÉ DU MÉMOIRE

Cette recherche appréciative s'intéresse aux pratiques positives d'implication parentale des parents d'accueil favorisant l'installation d'une saine collaboration avec les parents naturels de l'enfant placé. Des entretiens collectifs avec des parents d'accueil ont permis de découvrir leurs expériences positives de collaboration avec les parents naturels, d'identifier ce que serait pour eux une pratique « idéale » quant à la relation avec la famille naturelle et de déterminer comment celle-ci pourrait être mise en place.

Dans le premier chapitre, afin de situer cette recherche, nous présentons le placement familial en contexte québécois. Ensuite, nous faisons part de l'importance de l'établissement d'une saine collaboration¹ entre famille naturelle et famille d'accueil dans le développement et la réussite de l'enfant placé. Pour poursuivre, nous présentons les pratiques d'implication parentale des parents d'accueil comme étant un moyen d'accroître la collaboration avec la famille naturelle de l'enfant. Finalement, nous posons la question générale qui oriente l'ensemble de ce travail.

¹ La saine collaboration se traduit par la capacité de deux entités distinctes de travailler ensemble, dans le respect et la reconnaissance des forces et limites de chacune, vers l'atteinte d'un idéal commun.

Dans le deuxième chapitre, nous présentons le cadre conceptuel de la recherche. Ainsi, nous abordons les difficultés relationnelles rencontrées entre les parents naturels et la famille d'accueil. Ensuite, nous faisons part des effets sur l'enfant de ces difficultés relationnelles. Par la suite, nous présentons la saine collaboration entre parents naturels et parents d'accueil lors d'un placement. Pour continuer, nous précisons les attitudes et pratiques favorisant l'implication parentale. Finalement, nous posons les questions spécifiques de la recherche.

Dans le troisième chapitre, nous présentons le cadre conceptuel méthodologique de la recherche. Nous y faisons part du type de recherche choisi : la recherche qualitative/interprétative. Ensuite, nous expliquons l'approche de recherche adoptée : la recherche appréciative. Pour continuer, nous précisons l'outil de collecte de données utilisé : l'entretien collectif. Pour poursuivre, nous explicitons l'analyse de données pratiquée : l'analyse à l'aide des catégories conceptualisantes. Finalement, nous exposons les critères de scientificité - la validité interne, la validité externe et la fiabilité des résultats - rattachés à la recherche appréciative.

Dans le quatrième chapitre, nous présentons la méthodologie empruntée pour réaliser cette recherche. Nous débutons par la présentation des participants. Ensuite, nous expliquons la collecte de données, le déroulement de la recherche, le traitement et l'analyse des données. Finalement, nous traitons, dans un court exposé, de la mise en œuvre des critères de scientificité dans cette recherche.

Dans le cinquième chapitre, nous présentons les résultats obtenus suite à la réalisation de la démarche d'analyse des données.

Finalement, dans le sixième chapitre nous présentons la discussion des résultats. En guise de réponse à la question générale de recherche posée, à la lumière des résultats obtenus, nous proposons un « modèle » de pratiques d'implication parentale des parents d'accueil. Ce modèle a en son centre la communication entre les trois instances du placement familial : famille naturelle, famille d'accueil et Centre Jeunesse. Il présente la mise en œuvre de pratiques d'implication parentale

par les parents d'accueil en deux temps distincts : au début du placement et pendant le placement. Toutefois, il tient compte d'un troisième temps : après le placement puisque la collaboration famille d'accueil/famille naturelle peut perdurer, et ce, tant pour l'enfant que pour sa famille. Ensuite, nous faisons part des retombées escomptées de la recherche. Pour poursuivre, nous présentons ses limites. Finalement, nous proposons des recommandations quant à la conduite de recherches ultérieures portant sur des questions traitant de la collaboration entre famille d'accueil et famille naturelle lors d'un placement d'enfant.

INTRODUCTION

Mon intérêt pour l'éducation familiale a pris racine dans mon expérience d'enseignement primaire dans un milieu défavorisé de Montréal. Cette expérience m'a amenée à prendre conscience de l'importance du milieu familial et des habiletés parentales face à l'adaptation et à la réussite scolaire des enfants. Lors de cette expérience, j'ai rencontré des familles en grandes difficultés. Elles vivaient dans des conditions socio-économiques précaires, se trouvaient fréquemment en situation de subsistance ce qui engendrait chez les parents un épuisement, un sentiment d'être dépassés, d'être impuissants face à leurs obligations financières et familiales. Plusieurs parents rencontrés avaient divers problèmes de dépendance (drogue, alcool, jeux) ce qui induisait des périodes de non-disponibilité auprès de leurs enfants, des périodes où les enfants étaient laissés à eux-mêmes, négligés, manquant de soins, de nourriture, d'attention. De plus, certaines de ces familles étaient maltraitantes et les enfants y étaient victimes d'abus physiques, psychologiques ou sexuels. Ces familles ne parvenaient pas à offrir à l'enfant la sécurité de base dont il a besoin comme assise pour se construire et se développer (Parret, 2005). Lors de cette expérience professionnelle, j'ai observé dans ma classe, et plus largement dans l'école où je travaillais, l'existence d'un lien significatif entre la négligence et/ou la maltraitance parentale dont un enfant peut être victime et la présence chez ce dernier de difficultés comportementales, sociales et scolaires. Face à cela, rapidement, je me suis intéressée aux moyens de développer les compétences parentales, aux façons de faire mentir la notion de déterminisme social, une vision linéaire qui veut que le devenir d'un enfant soit tributaire de son milieu d'origine (Bourdieu 1964, Bourdieu et Passeron 1970), et ainsi mettre un frein à la transmission transgénérationnelle de la dysfonction parentale (Allard, 2009; Hugues, 1997) afin de permettre aux enfants dits à risques et plus spécifiquement aux enfants victimes de négligence et/ou de maltraitance parentale de réussir et de se réaliser. Bien que l'école puisse, selon plusieurs auteurs, jouer une fonction de résilience auprès de ces enfants et ainsi favoriser la reprise de leur développement (Cyrulnik et Pourtois, 2007; Sheriff *et*

al., 2005; Eskohen-Marküs et Doudin, 2001; Rose et Aldgate, 2000) ou représenter pour eux un lieu privilégié de reconstruction (Anaut, 2006) ou comme étant une institution, en collaboration avec d'autres instances, pouvant diminuer les difficultés causées par la maltraitance et/ou la négligence (Eskohen-Marküs et Doudin, 2000), j'ai choisi de travailler directement auprès de la famille, milieu d'éducation implicite de l'enfant.

C'est ainsi qu'en 2003, tout en enseignant, je devins famille de soutien pour les Centres Jeunesse de Montréal pour deux familles en difficulté. En 2004, je devins famille d'accueil spécifique² pour les trois enfants de l'une de ces deux familles. Dès le début du placement de ces derniers, j'ai souhaité favoriser l'implication parentale de leurs parents, afin de collaborer de façon positive avec eux dans l'intérêt de leurs enfants. Devenue membre de l'Association des familles d'accueil de Montréal et plus tard de celle de la Mauricie et du Centre-du-Québec j'ai été amenée à rencontrer d'autres familles d'accueil et j'ai alors constaté que les relations famille naturelle/famille d'accueil sont souvent conflictuelles, ce qui nuit à la réussite du placement et au développement harmonieux des enfants placés. Ainsi, dans la présente recherche, je m'intéresse à ce qui pourrait améliorer les relations et la collaboration entre ces deux familles.

Le premier chapitre de ce mémoire présente le problème de recherche soulevé ainsi que sa pertinence sociale et scientifique. Le second explicite le cadre conceptuel permettant de mieux comprendre le problème et ses composantes et servant d'appui lors de l'analyse des données et de la discussion des résultats. Les troisième et quatrième chapitres sont, quant à eux, consacrés aux aspects méthodologiques de la recherche. Les chapitres cinq et six présentent, pour leur part, les résultats de la recherche et la discussion qui en découle.

² La famille d'accueil spécifique est constituée d'une personne ou d'une famille qui fait partie de l'entourage naturel et significatif d'un enfant (ou de plusieurs enfants d'une même fratrie) et de sa famille, qui accepte d'agir à titre de famille d'accueil après avoir été reconnue par les intervenants ressources comme famille d'accueil spécifique pour le placement de ce ou de ces enfants particuliers. (Site internet, Centre Jeunesse de la Montérégie)

PREMIER CHAPITRE

LA PROBLÉMATIQUE

Ce premier chapitre présente la problématique de la recherche. Premièrement, pour mieux comprendre la situation du problème, nous traitons de l'historique de la protection de la jeunesse au Québec. Deuxièmement, nous présentons l'organisation des mesures de protection de la jeunesse. Troisièmement, nous faisons part de la situation du problème, de son identification et de sa pertinence. Finalement, la question générale qui oriente l'ensemble de ce travail est posée.

L'historique de la protection de la jeunesse au Québec

La protection de l'enfance au Québec, est, comme ailleurs en occident, marquée par le passage de l'enfant vu comme « un objet de droit » à l'enfant vu comme « un sujet de droit » (Sans, 1991). La distinction entre les deux est énorme; la première période historique « enfant objet de droit » est caractérisée par la prise en charge de l'enfant par l'Église, soutenue financièrement par l'État, pour assurer l'ordre social établi, pour prévenir et contrer la délinquance et les mauvaises mœurs, la seconde période historique « enfant sujet de droit » est quant à elle caractérisée par un engagement de l'État à assurer les droits de l'enfant et de sa famille, à veiller à sa protection, à sa sécurité et à son développement harmonieux. La première organisation officielle de protection de l'enfance, même si elle ne s'appelait pas ainsi, recueillait les enfants illégitimes, c'est-à-dire nés hors mariage. C'est en 1737, au Québec, que Mme Margaret d'Youville fonda la communauté des Sœurs de la Charité. Alors à la tête de l'hôpital Ville-Marie à Montréal, les Sœurs grises reçurent l'autorisation de s'occuper des femmes « perdues » (femmes enceintes non mariées) et Mme d'Youville pris en charge, à ses propres frais et grâce à son œuvre philanthropique (financement par les dignitaires), leur progéniture. Ce n'est qu'en 1801, que le gouvernement s'intéressa à son tour à l'enfance dans le besoin et qu'il accorda, pendant environ

50 ans, de maigres subventions aux hôpitaux et institutions s'en occupant. Ainsi, à Montréal il y avait l'Hôpital général des Sœurs Grises, à Québec l'Hôtel-Dieu et à Trois-Rivières le Couvent des Ursulines. De plus, grâce aux œuvres philanthropiques, il y a eu la création de crèches, d'orphelinats et de salles d'asile pour recueillir les enfants abandonnés. Plus tard, avec l'urbanisation, un taux croissant de population habitait les villes et vivait dans des conditions de grande pauvreté, d'insalubrité ce qui eut pour conséquence l'apparition des enfants errants en situation de mendicité, de chapardage, de vol pour survivre. Face à cette nouvelle problématique toujours grandissante, le gouvernement adopta en 1869 L'acte concernant les écoles d'industrie et de réforme. Ainsi, les crèches, les orphelinats et les salles d'asile avaient désormais pour objectif de recueillir les enfants d'âge préscolaire et scolaire « dont la situation ou les comportements les placent sur la voie de la délinquance » (Joyal, 2000, p.40). Il n'y a donc pas de différence de traitement entre les jeunes délinquants et ceux qui sont considérés comme à même de le devenir : il faut les redresser pour les préserver et préserver la société. Au début du 20^e siècle, entre 1902 et 1922 survient la fermeture des salles d'asile (Lalonde-Graton, 2002), ces salles sont des œuvres charitables gardant les enfants de 3 à 7 ans et permettant ainsi à leurs parents de la « classe peu aisée » de travailler à l'extérieur (Dumont-Johnson, 1980). Suite à leur fermeture, le nombre d'enfants abandonnés ne cesse d'augmenter et les institutions les recueillant étant bondées, le gouvernement institue, en 1924, l'adoption légale permettant la prise en charge d'enfants illégitimes ou d'orphelins par des parents adoptifs et assurant à l'enfant et à ses nouveaux parents une nouvelle filiation. Bien que l'adoption soit identifiée alors comme un moyen efficace d'assurer l'avenir de bons nombres d'enfants elle ne constitue pas une structure de protection de la jeunesse (Joyal, 2000). Devant le taux toujours croissant d'abandons et d'enfants négligés, l'urgence d'agir se fait sentir et le gouvernement adopte en 1944 la Loi québécoise de la protection de l'enfance, une loi qui reconnaît les besoins affectifs et intellectuels de l'enfant et qui se veut comme protectrice de ces derniers en prônant, notamment, son besoin d'être élevé dans un milieu familial qu'il soit naturel ou non. Malheureusement, à cause d'un

changement de gouvernement à l'avantage du conservateur Maurice Duplessis, cette loi ne sera jamais mise en œuvre et tombera dans l'oubli. Pendant les quelque trente années qui suivirent, le placement d'enfants quasi exclusivement en institution se poursuivit. En 1950, fut adoptée la loi relative aux écoles de protection de la jeunesse qui élargie sa clientèle en ajoutant aux délinquants et à ceux jugés comme susceptibles de le devenir, les enfants « exposés à des dangers moraux ou physiques en raison de leur milieu ou autres circonstances spéciales » (Joyal, 2000, p. 167). Les écoles d'industrie et de réforme prirent alors le nom d'école de protection de la jeunesse. Finalement, ce n'est qu'en 1977 que fut adoptée l'actuelle Loi sur la protection de la jeunesse (amendée en 2006) et son application débuta en 1979. Cette Loi constitue, au Québec, l'affirmation légale des droits de l'enfant. Celle-ci reconnaît notamment le droit de l'enfant d'être maintenu dans son milieu naturel, la nécessaire association de ses parents dans le processus d'intervention et de décision et, le cas échéant, le droit de l'enfant d'être placé dans un milieu familial se rapprochant le plus possible d'un milieu naturel. Ce passage entre la période historique de l'« enfant objet de droit » à la période historique de l'« enfant sujet de droit » se traduit par la mise en place d'une organisation complexe de services visant la protection de la jeunesse.

L'organisation des services de protection de la jeunesse au Québec

La Loi sur la protection de la jeunesse (1977 amendée en 2006) est chapeauté par la Loi sur les services de santé et les services sociaux (Chapitre S-4.2) et définit l'ensemble des situations où la sécurité et le développement d'un enfant sont compromis et oblige tous les citoyens, particulièrement les professionnels, à signaler les enfants qu'ils croient en danger. Elle stipule aussi les modalités d'intervention susceptibles d'être utilisées pour permettre de corriger la situation et ainsi d'assurer le maintien de l'enfant dans son milieu naturel. De plus, elle interdit qu'un enfant soit jugé comme un adulte, et qu'il soit emprisonné. Par ailleurs, cette spécificité de la loi a entraîné la Loi sur les jeunes contrevenants appelée aujourd'hui la Loi sur le système de justice pénale pour

adolescents (2002, ch.1). Concrètement, l'application de ces lois demande une structure efficiente qui se déploie sur l'ensemble du territoire québécois. Celle-ci s'élabore par la mise en place de Centres Jeunesse dans les 18 régions administratives du Québec. Un Centre Jeunesse est un établissement coordonnateur responsable de l'ensemble des services et ressources en protection de l'enfance sur son territoire. Chaque Centre Jeunesse est dirigé par une direction de la protection de la jeunesse (DPJ) qui reçoit, évalue et dirige les signalements, s'il y a lieu, au Tribunal de la Jeunesse et ensuite offre les ressources nécessaires à l'enfant et sa famille. Le Tribunal de la jeunesse est, quant à lui, responsable de déterminer les mesures qui doivent être mises en place et respectées dans le meilleur intérêt de l'enfant et de sa famille. Or, il peut ordonner des mesures de soutien à la parentalité (cours de « bons parents », psychoéducatrice à la maison x fois semaine, suivi de la famille par une travailleuse sociale, etc.), il peut exiger que des conditions soient respectées par la famille et/ou par l'enfant (fréquentation scolaire de l'enfant, sobriété des parents, etc.), il peut ordonner le placement de l'enfant pour une durée déterminée dans une famille d'accueil, dans une ressource intermédiaire ou dans un centre de réadaptation. Le choix du type de placement est directement corrélé avec les besoins présumés de l'enfant et de sa famille. La famille d'accueil est une résidence sous la responsabilité de parents d'accueil et s'apparentant le plus possible aux caractéristiques d'un milieu naturel, elle peut comprendre jusqu'à un maximum de 8 enfants. La ressource intermédiaire est une résidence sous la responsabilité de professionnels et vise à répondre à des besoins spécifiques des jeunes qu'elle reçoit (trouble de l'attachement, préparation à l'autonomie, santé mentale, etc.), elle accueille généralement de 8 à 12 jeunes. Le centre de réadaptation est une institution qui offre des services de professionnels à des jeunes présentant de graves troubles de comportement ou de délinquance (Offre de services du Centre Jeunesse de la Montérégie, 2005).

La situation du problème

Au Québec, lorsque survient un placement d'enfant en vertu de la Loi sur la protection de la jeunesse (L.R.Q., chapitre P-34. 1) pour cause de négligence et/ou de maltraitance parentale ou en vertu de la Loi sur le système de justice pénale pour adolescent (2002, Ch. 1) pour cause de délinquance, le placement en ressource de type familial, communément appelé « en famille d'accueil », est celui qui est le plus fréquemment recommandé par les services sociaux et par la suite ordonné par le tribunal de la jeunesse. Au Centre Jeunesse de la Mauricie et du Centre-du-Québec en 2006-2007, 2813 signalements furent retenus par la direction de la protection de la jeunesse, 58,03 % d'entre eux le furent pour des motifs de négligence parentale³, 22,43 % pour des motifs de troubles de comportement, 9,38 % pour des motifs de sévices sexuels, 8,23 % pour des motifs de violence physique et 1,94 % en raison d'un abandon parental. De ces signalements retenus 2060 enfants reçoivent les services prescrits par le directeur de la protection de la jeunesse. Ces services peuvent s'exprimer par un soutien aux familles en difficulté ou par un placement des jeunes concernés dans une ressource intermédiaire (12 jeunes), dans un centre de réadaptation (130 jeunes) ou dans une famille d'accueil (895 jeunes). Devant ces chiffres, nous pouvons affirmer qu'au Centre Jeunesse de la Mauricie et du Centre-du-Québec 86 % des placements se font en famille d'accueil (Le Centre Jeunesse de la Mauricie et du Centre-du-Québec, 2006-2007). La famille d'accueil est donc engagée directement dans la réussite du placement de l'enfant et doit assurer, à titre

³ La négligence parentale se définit selon la Loi sur la protection de la jeunesse (L.R.Q., chapitre P-34. 1) article 38 comme étant :

Négligence :

1. Lorsque les parents d'un enfant ou la personne qui en a la garde ne répondent pas à ses besoins fondamentaux :
 - i. Soit sur le plan physique, en ne lui assurant pas l'essentiel de ses besoins d'ordre alimentaire, vestimentaire, d'hygiène ou de logement compte tenu de leurs ressources;
 - ii. Soit sur le plan de la santé, en ne lui assurant pas ou en ne lui permettant pas de recevoir les soins que requiert sa santé physique ou mentale;
 - iii. Soit sur le plan éducatif, en ne lui fournissant pas une surveillance ou un encadrement approprié ou en ne prenant pas les moyens nécessaires pour assurer sa scolarisation;

supplétif, selon un temps déterminé, les soins, l'entretien, la surveillance et l'éducation des enfants placés. La famille d'accueil doit offrir à l'enfant placé un milieu sécuritaire où il pourra se développer sur le plan affectif, psychologique, intellectuel et social. Pour ce faire, elle est encadrée sur le plan légal et épaulée sur les plans financier et thérapeutique par le Centre Jeunesse de sa région. Ceci dit, le mandat de la famille d'accueil est grand et elle n'est pas sans rencontrer de difficultés dans le respect de ses obligations notamment en ce qui concerne sa collaboration avec la famille naturelle de l'enfant. À ce titre,

La famille d'accueil favorise par ses attitudes, ses interventions, son investissement affectif, le développement de l'enfant et facilite le maintien des liens enfants/parents en fonction du PIFA (Plan d'intervention en famille d'accueil). Dans ce contexte, la famille d'accueil reçoit, comme spécifié au PIFA, les parents sans cependant avoir l'obligation d'offrir repas et gîtes à ceux-ci (CJMCQ, 2008)⁴.

Ce double mandat (développement de l'enfant et maintien des liens enfants/parents) est souvent difficile à remplir par la famille d'accueil. Celle-ci peut rencontrer une résistance à s'impliquer chez les parents naturels, résistance imputable à leur sentiment d'être dépassés et impuissants face à la situation. Ce sentiment est vécu par bon nombre de parents naturels, et ce, que le placement soit attribuable à l'application de la Loi sur la protection de la jeunesse (maltraitance et/ou négligence) ou à celle de la Loi sur le système de justice pénale pour adolescent (délinquance) (Poirier et Simard, 2006). Aussi, le respect du double mandat (développement de l'enfant et maintien des liens enfants/parents) par la famille d'accueil est particulièrement difficile lorsque les jeunes placés le sont jusqu'à leur majorité, ce qui suppose que leur retour dans leur milieu d'origine est non désirable. Un « projet de vie » jusqu'à la majorité de l'enfant est généralement choisi lorsque ses parents présentent une parentalité dysfonctionnelle, chronique et sévère s'illustrant par des incompétences parentales graves intermittentes ou permanentes, étant difficilement réhabilitable

⁴ Contrat entre le Centre Jeunesse de la Mauricie et du Centre-du-Québec et une famille d'accueil, 2008, les obligations de la famille d'accueil, 4.4

(Barudy et Dantagnant, 2007). Lors d'un placement, il arrive fréquemment que les parents naturels soient inconstants quant au respect du PIFA indiquant les moments de contacts, les rencontres et les appels téléphoniques. Cette inconstance est perçue par l'enfant placé comme un désengagement de ses parents, comme un abandon, et ce sentiment est source d'une grande souffrance pouvant causer l'apparition de nouveaux troubles de comportements. Or, devant ces parents souvent perçus par la famille d'accueil comme étant malsains, désengagés, malintentionnés, incompetents celle-ci a tendance à désirer protéger l'enfant placé et à se l'approprier comme sien, faisant fi de ses liens biologiques et de son passé (Cornalba, 2005). Pourtant, plusieurs auteurs mettent l'accent sur l'importance du maintien des liens enfants/parents quant au développement d'un lien de connaissance avec ces derniers, ce qui évitera une vie centrée sur la recherche de son origine, sur une quête d'identité (Dumaret, 2001 ; Mouhot, 2001 ; Neyrand, 2005). Allard (2009) insiste sur l'importance d'inscrire l'enfant dans son histoire familiale afin qu'elle soit cohérente pour lui et qu'elle contribue à l'ancrage de son identité. Dans le même sens, Archer et Burnell (2008) écrivent : « L'enfant adopté (placé) a besoin de comprendre son passé pour donner du sens à son présent et grandir vers son avenir. » (p. 46). Lamotte *et al.* (2009) lient quant à eux la connaissance et la compréhension qu'un enfant a de son histoire à sa capacité de ne pas se sentir responsable de son placement. Ils expliquent qu'un enfant peut croire qu'il est la cause de la négligence ou de la maltraitance dont il a été victime, qu'il peut se percevoir comme ayant été mauvais, non aimable ce qui a suscité des réactions négatives chez ses parents, son abandon et son placement subséquent. Cette identité négative de soi, où l'enfant se perçoit comme mauvais et non digne d'amour, peut engendrer, surtout à l'adolescence, des troubles de comportements chez l'enfant qui recherche inconsciemment la répétition traumatique de l'abandon (Lamotte *et al.*, 2009). Ces auteurs expriment la réalité de l'enfant en ces mots :

L'adolescent s'identifie à cette mauvaise partie supposée de lui-même. Des conduites chaotiques, parfois ouvertement provocatrices, des conduites délinquantes ont pour objet de se faire

désigner comme « mauvais », reproduisant en quelque sorte l'abandon initial et cherchant à tester le lien avec les adoptants (les accueillants). (Lamotte *et al*, 2009. p. 4)

Pour éviter qu'un enfant placé se réfugie dans une image négative de soi, il est donc nécessaire de lui permettre d'aborder son histoire familiale et les raisons de son placement. À ce titre, Dumaret (2001) soutient que les plus crédibles aux yeux des enfants placés pour expliquer les raisons de leur placement sont leurs parents. Bien que les Centres jeunesse ou la famille d'accueil leur en aient fait part à maintes reprises, l'entendre de leurs parents naturels fait office de vérité. Devant cela, le contact avec ces derniers s'avère bénéfique et nécessaire. Or, comme nous l'avons vu, la famille d'accueil a un rôle à jouer quant à leur présence tout au long du placement. De plus, dans l'optique d'un retour de l'enfant ou de l'adolescent dans son milieu d'origine (placement à court ou moyen terme) le maintien des liens avec sa famille naturelle s'avère essentiel. Ce maintien des liens requiert l'implication des parents biologiques.

L'identification du problème

Dans une situation de placement familial, il est nécessaire, pour la réussite de celui-ci, que les parents de l'enfant s'engagent, notamment quant au respect du PIFA⁵. Or, comment peut-on amener des parents exerçant une parentalité dysfonctionnelle, chronique et sévère ou des parents ayant le sentiment d'être dépassés et impuissants à exercer une parentalité partielle leur permettant de respecter le PIFA? La parentalité partielle est présentée par Barudy et Dantagnant (2007) comme étant le désir des parents, malgré d'importantes incapacités, de s'associer avec d'autres personnes de leur entourage ou avec des professionnels dans l'intérêt de leur enfant. Pour amener des parents exerçant une parentalité dysfonctionnelle et sévère ou ayant le sentiment d'être dépassés et impuissants vers une parentalité partielle il est nécessaire de développer leur sentiment de

⁵ Le plan d'intervention en famille d'accueil (PIFA) est un document édicté par le Centre Jeunesse et dont l'application est ordonné par le Tribunal de la jeunesse.

compétence parentale et leur sentiment d'autodétermination. Pour cela, il existe différentes pratiques d'implication parentale mises en œuvre par les intervenants (éducateurs, travailleurs sociaux) des centres jeunesse (Boutin et Durning, 2008; Texier, 2001; Saint-Jacques *et al.* 2000). Aussi, il faut considérer que la famille d'accueil, étant fréquemment en contact avec les parents naturels de l'enfant placé, joue un rôle déterminant dans la présence de ceux-ci tout au long du placement (Poirier et Simard, 2006). Ces mêmes auteurs relèvent qu'une attitude positive de la famille d'accueil envers la participation parentale et envers les parents eux-mêmes encourage la participation de ces derniers pendant le placement. Devant cela, l'installation d'une collaboration entre famille d'accueil et famille naturelle ne serait-elle pas souhaitable? Barudy et Dantagnant (2007) présentent cette collaboration entre parents d'accueil et parents naturels en termes de coparentalité qu'ils définissent comme étant une association avec d'autres adultes significatifs pour l'enfant, centrée autour de trois buts : les soins, la socialisation et l'éducation. Ainsi, les parents naturels et la famille d'accueil auraient à faire équipe pour assurer le développement intégral et harmonieux de l'enfant placé. Savourey (2002) propose quant à elle l'élaboration d'un projet de coéducation. Ce dernier mise sur la complémentarité des parents naturels et d'accueil et définit leurs rôles respectifs dans les soins et l'éducation de l'enfant, et ce, dès le début du placement afin de permettre au jeune de mieux vivre sa double appartenance. Dans le même ordre d'idée, Chapon-Crouzet (2005) présente le modèle de la suppléance partagée, où chacune des familles remplace l'autre pour la tenue de rôles spécifiques dans des moments préalablement déterminés. Ce modèle est permis par l'instauration de la coparentalité et tient compte de la double affiliation de l'enfant qui se construit en fonction du présent tout en tenant compte du passé. Cette suppléance partagée reflète bien le statut particulier qu'a l'enfant élevé en famille d'accueil, créant des liens avec ses parents d'accueil, mais aussi avec ses parents biologiques. Par ailleurs, Mouhot (2001) mentionne la difficulté pour l'enfant d'intégrer la possibilité d'avoir deux familles, ce qui se traduit par le fait de vivre un conflit de loyauté lui donnant l'impression qu'il doit choisir entre l'une ou l'autre de ses familles. Face à cela,

l'exercice d'une saine collaboration⁶ entre famille d'accueil et famille naturelle atténuerait le conflit de loyauté vécu par l'enfant, lui donnerait la permission d'être heureux dans sa famille d'accueil tout en aimant ses parents biologiques et enlèverait les situations d'ambiguïté entre ses deux familles. Ce droit d'être heureux accordé par les parents naturels à l'enfant placé en famille d'accueil est perçu comme étant très important pour qu'il parvienne à créer un lien d'attachement sécurisant envers sa famille d'accueil (Gauthier, Fortin et Jéliu 2004).

L'absence de trouble de l'attachement, qui se caractérise par un attachement sécurisant de l'enfant envers les adultes qui s'en occupent, est intimement liée à la qualité de son adaptation sociale et scolaire. Hallet (2003) dit qu'un trouble de l'attachement peut entraîner, chez l'enfant, une agressivité passive qui se caractérise par son opposition à répondre aux demandes qui lui sont adressées, à faire ses travaux, à donner des explications, à s'excuser, etc. Cette inertie entraîne fréquemment des retards scolaires et des lacunes dans les connaissances. Englander (2007) dit quant à elle que les enfants porteurs de facteurs de risque (tels les enfants placés) sont plus susceptibles de rencontrer l'échec scolaire que les autres. Or, face à cela, une relation positive entre leurs deux familles peut faire office de facteurs de protection assurant ainsi une plus grande adaptation scolaire à l'enfant. À cet effet, Deslandes (2007) soutient que « la réussite scolaire est tributaire de la synergie et de la qualité de la relation entre les milieux de vie de l'enfant » (p. 272). Devant cela, lors d'un placement, il est fréquent que l'enfant transite entre la famille naturelle et la famille d'accueil pendant le placement (visite parentale, fin de semaine dans le milieu d'origine), la collaboration entre les deux familles est donc essentielle afin d'assurer une continuité et une cohérence entre les deux milieux éducatifs. Aussi, Pourtois et Desmet (2007) estiment à 85% l'influence de la famille sur l'adaptation scolaire. Or, travailler à améliorer la collaboration entre famille d'accueil et famille

⁶ La saine collaboration se traduit par la capacité de deux entités distinctes de travailler ensemble, dans le respect et la reconnaissance des forces et limites de chacune, vers l'atteinte d'un idéal commun.

d'origine a un impact direct sur l'adaptation sociale et scolaire de l'enfant placé et sur sa réussite.

Malgré les apports incontestables mentionnés ci-devant d'une saine collaboration entre les deux familles de l'enfant cette relation d'échange et de coopération est difficile à établir entre elles. La famille naturelle de l'enfant réagit au placement de celui-ci et peut avoir l'impression qu'on leur a volé l'enfant (Saint-Jacques *et al.* 2000) et conséquemment être envahie de colère ou se sentir dépassée, impuissante et sembler être désinvestie (Poirier et Simard, 2006). De son côté, la famille d'accueil reçoit cette colère (lors des appels téléphoniques ou des visites parentales) ou cette inertie (absence de contacts) tout en tentant de protéger les enfants qui lui sont confiés, de veiller à leur développement, à leur sécurité et à leur stabilité. De plus, la famille d'accueil reçoit un enfant suite, notamment, à la négligence et/ou la maltraitance parentale dont il a été victime. Or, faire équipe avec les personnes identifiées comme responsables de sa souffrance, de ses difficultés, de ses troubles de comportement peut lui sembler incongru. À ce propos, dans l'imaginaire de la famille d'accueil, les parents naturels sont souvent représentés comme étant de mauvais parents, voire de mauvaises personnes (Lamotte *et al.* 2009). Cette représentation négative qu'a la famille d'accueil des parents naturels nourrit le conflit de loyauté de l'enfant et joue un rôle important dans sa construction identitaire, et ce, particulièrement durant la période de l'adolescence. L'adolescent peut alors manifester cette situation douloureuse qu'est le conflit de loyauté par des conduites autodestructrices (Rosenberg *et al.* 2006). Aussi, l'image qu'il se construit de lui-même sera clivée, une partie de lui étant vue comme bonne (identification qu'il associe à sa famille d'accueil) et l'autre comme mauvaise (identification qu'il associe à ses parents naturels), la difficulté de faire coexister cette représentation clivée de soi engendrera souvent l'émergence d'un état dépressif ou de nouveaux troubles de comportements à l'adolescence (Lamotte, *et al.* 2009). Pour permettre d'atténuer cette représentation clivée de soi Allard (2009) met l'accent sur l'importance, pour l'enfant, d'accéder à la partie saine de ses parents, à la partie

préservée de leur capacité parentale ce qui permettra une consolidation de ses assises narcissiques : s'ils ont des qualités, s'ils sont « bons » avec moi, donc moi aussi je suis « bon » et digne d'amour. Pour ce faire, l'implication de la famille naturelle tout au long du placement est nécessaire. Cette présence pourrait s'exprimer par l'instauration d'une saine collaboration, faisant appel à leurs forces et capacités, avec la famille d'accueil de leur enfant. Dans un autre ordre d'idées, Sans (1991) soulève que la relation entre la famille d'accueil et la famille naturelle de l'enfant se nourrit et se construit lors de la transition de l'enfant d'une famille à l'autre, c'est-à-dire lors de son départ et de son retour d'une sortie familiale. Il qualifie cette relation de « cadre de porte » et la présente comme source de tensions entre les deux familles et, évidemment, pour l'enfant pris entre elles. Par ailleurs, cette rencontre bien que brève entre les deux familles, exacerbe inévitablement le clivage bonne famille, mauvaise famille qui existe entre elles (Allard, 2009). La famille d'accueil se perçoit meilleure, adéquate, réparatrice et par le rôle de protection qu'elle assume, réagit négativement aux manquements de la famille naturelle en difficulté (retard de celle-ci, hygiène de l'enfant à son retour, comportements de l'enfant, alimentation de l'enfant, etc.). Devant cela, la famille naturelle peut se sentir dévaluée et craindre encore davantage l'accaparement de son enfant. Cette situation est souvent source de conflits entre les deux familles et l'enfant se sent alors perdu entre elles. Allard (2009) soutient que pour qu'un enfant passe du stade « perdu entre deux familles » à celui « appuyé sur deux familles » il est nécessaire qu'il voie ses parents comme un tout complexe et non uniquement comme des parents maltraitants, mauvais. Pour ce faire, la famille d'accueil a un rôle à jouer quant à la relation qu'elle établit, au fil du temps, avec la famille naturelle de l'enfant, quant au discours qu'elle tient à son égard et quant à son ouverture à collaborer avec elle dans l'intérêt de ce dernier. Jusqu'à maintenant, le regard porté sur la relation entre famille d'accueil et famille naturelle l'a été sur ce qui fonctionne moins bien entre ces familles, sur les sources de conflits, mais il devrait aussi être porté sur ce qui fonctionne et sur les expériences positives vécues entre elles. Face à cela, nous désirons nous intéresser aux pratiques positives d'implication parentale des parents d'accueil

favorisant l'installation d'une saine collaboration avec les parents naturels de l'enfant placé.

L'importance de la recherche

L'importance de la recherche est discutée à travers sa pertinence scientifique et sociale.

La pertinence scientifique

Des recherches ont été menées pour dépeindre la perception des parents d'origine de leur implication parentale auprès de leur enfant placé en famille d'accueil et des facteurs favorisant, chez eux, cette implication (Poirier 2000; Poirier et Simard 2006). Par contre, ces recherches décrivent principalement les difficultés vécues par les parents naturels quant à leur implication parentale et ne relèvent pas leurs réussites quant à leur collaboration avec la famille d'accueil de l'enfant. La présente recherche est réalisée dans l'optique d'améliorer la collaboration entre famille d'accueil et famille d'origine. Elle tente de découvrir et comprendre les pratiques positives d'implication parentale des parents d'accueil qui favorise la collaboration avec les parents naturels de l'enfant. Par ailleurs, diverses recherches se sont intéressées aux pratiques d'implication parentale des intervenants favorisant l'implication parentale des parents naturels de l'enfant placé (Boutin et Durning, 2008; Texier, 2001; Saint-Jacques *et al.* 2000), mais jamais la famille d'accueil n'a été considérée comme ayant un statut d'intervenant mettant en œuvre des pratiques d'implication parentale. Pourtant, en contexte de placement familial, elle est régulièrement appelée à communiquer avec les parents naturels de l'enfant qu'elle accueille lors de l'organisation des visites parentales, lors des communications téléphoniques entre parent/enfant, lors de demande d'autorisation parentale (coupe de cheveux, soins de santé, choix éducatifs, etc.), lors de l'explication de ses interventions face aux difficultés vécues par l'enfant, lors des rencontres familiales ayant lieu au sein de son foyer, etc. Or, devant les multiples moments où la famille d'accueil interagit avec la famille naturelle de

l'enfant, il est à propos de s'intéresser à son rôle quant à l'implication parentale des parents naturels tout au long du placement. Ainsi, relever et comprendre leurs pratiques positives d'implication parentale permet d'enrichir la connaissance actuelle des pratiques favorisant l'implication parentale en contexte de placement familial. À cet effet, nous savons déjà ce qui est mis en œuvre quant aux pratiques d'implication parentale par les intervenants des centres jeunesse (Saint-Jacques *et al.* 2000), mais nous ignorons ce qui est mis en œuvre par les familles d'accueil et les particularités associées aux pratiques positives d'implication parentale de ces dernières.

La pertinence sociale

L'exercice d'une saine collaboration entre famille d'accueil et famille naturelle peut faire office de facteur de protection auprès de l'enfant placé. À cet effet, cela permet d'atténuer le conflit de loyauté qu'il vit, ce qui est nécessaire au développement d'un lien sécurisant envers sa famille d'accueil (Gauthier, Fortin et Jéliu 2004), et permet à l'enfant de mieux vivre sa double appartenance afin qu'il puisse aimer ses parents naturels tout en aimant ses parents d'accueil et ainsi s'identifier à chacun d'eux (Chapon-Crouzet, 2005) tout en lui permettant de développer une image de soi positive (Allard, 2009).

La question générale de recherche

Considérant, d'une part, les difficultés vécues dans la relation entre famille d'accueil et famille naturelle, mais aussi le peu de connaissances quant aux pratiques favorisant leur collaboration et d'autre part l'importance de cette collaboration pour le développement et la réussite sociale et scolaire de l'enfant, nous formulons la question de recherche suivante :

Quelles sont les pratiques positives d'implication parentale des parents d'accueil favorisant l'installation d'une saine collaboration avec les parents naturels de l'enfant placé?



Ce premier chapitre a présenté la problématique de cette recherche. En premier lieu, l'historique de la protection de la jeunesse au Québec a été traité. Ensuite, l'organisation des mesures de protection de la jeunesse au Québec a été présentée. Pour poursuivre la situation du problème, son identification et sa pertinence ont été élaborées. Finalement, la question générale qui oriente l'ensemble de ce travail a été posée. Le prochain chapitre présentera le cadre conceptuel de la recherche.

DEUXIÈME CHAPITRE

LE CADRE CONCEPTUEL

Dans cette section, nous abordons les difficultés relationnelles rencontrées entre les parents naturels et la famille d'accueil. Premièrement, nous regardons les effets sur l'enfant de ces difficultés relationnelles. Deuxièmement, nous faisons part des attitudes et pratiques favorisant l'implication parentale lors d'un placement. Finalement, les questions spécifiques de recherche sont présentées.

Les difficultés relationnelles rencontrées entre les parents naturels et la famille d'accueil

Nous aborderons les difficultés relationnelles entre les parents naturels et la famille d'accueil en considérant dans un premier temps le vécu des parents naturels suite au placement de leur enfant en famille d'accueil. Ensuite, nous traiterons des particularités de la parentalité d'accueil et de la dualité des rôles joués par la famille d'accueil auprès de l'enfant placé. Finalement, nous présenterons différentes formes de parentalité.

Les parents naturels et le placement de leur enfant en famille d'accueil

Le placement d'un enfant peut souvent représenter, pour ses parents naturels, un moment qui réactive leur propre histoire d'enfance. En effet, Delfour (2006) soulève le fait que beaucoup de ces parents n'ont pas eu d'enfance heureuse puisqu'ils n'ont pas eu de parents bienveillants. Allard (2009) explique que l'exercice de la parentalité vécu par le parent est tributaire de l'éducation et des soins qu'il a lui-même reçus par ses parents : « On devient parent avec les parents que l'on a eus; on devient parent avec l'enfant qu'on a été. »(p.72). Pour exprimer cette répétition de l'histoire d'enfance des parents, il en parle, tout comme Hughes (2004), en termes de transmission transgénérationnelle de la dysfonction parentale. À ce propos, Mouhot (2001) présente, dans une recherche

menée auprès de 35 familles, que 51 % des enfants placés proviennent de familles où un de leurs parents ou les deux ont vécu le placement familial. Or, devant leur enfance marquée par le placement familial, ces parents ont peur que leurs enfants vivent la même chose qu'eux et s'opposent à leur placement (Delfour 2006; Barber et Delfabbro 2003). Pour ces parents, le placement de leurs enfants représente un échec puisque, comme Mouhot (2001) le soutient, pour ces anciens placés le fait de devenir parents est une façon de se détacher de leur passé de souffrances et représente l'espoir d'un avenir meilleur. Le désir d'enfants serait, chez eux, en partie, motivé par le désir d'avoir enfin une « vraie famille », le désir d'avoir quelqu'un qui sera toujours là pour eux et le désir de prendre un nouveau départ.

L'ancien enfant carencé, par exemple, devenu adulte carencé, devenant parent carencé, peut montrer une étonnante absence de sens critique dans le choix de son partenaire, et sans vraiment constituer un couple, vouloir un bébé, un bébé très vite pour combler le manque, un bébé à l'intérieur du ventre, un bébé qui ne connaîtra rien de ce qu'on a vécu, un bébé qui viendra tout réparer, un bébé extraordinaire qui va tout réparer. (Allard , 2009, p. 70)

L'enfant est alors investi de la mission de changer la vie de ses parents (Franchitto, Peyrefort et Tellier 2002). Ceux-ci attendent la venue d'un enfant apte à combler leur solitude, à renforcer leur couple, à réparer leurs blessures passées (Allard, 2009). Penser à cet enfant imaginaire est source d'espoir, de renouveau et de réconfort pour ces parents carencés. L'enfant désiré par les parents naturels est un enfant imaginaire, un enfant qui ne peut pas être incarné par un enfant réel. Or, devant l'incapacité de l'enfant réel à remplir le mandat qu'on lui a donné, il arrive que ce dernier soit victime de maltraitance parentale.

Il existe toujours un décalage entre l'enfant imaginaire, l'enfant attendu et l'enfant réel. Pour tout parent, cela nécessite un travail de réaccordage. Mais quand le décalage est trop grand, quand est attendu l'enfant messie, le réajustement peut s'avérer impossible, il y a alors un risque de maltraitance. (Allard , 2009, p.79)

Malgré, la rencontre de l'enfant réel (ayant des besoins) et la frustration que crée son écart avec l'enfant imaginaire (comblant des besoins) fantasmé par

ses parents, il demeure chez eux, un amour démesuré de l'enfant imaginaire et du changement qu'il représente. Or, le placement d'un enfant porteur de tant d'espoir peut, comme le soulève une recherche menée par Saint-Jacques *et al.* (2000) sur les pratiques d'implication parentales des intervenants et la collaboration avec la famille naturelle, être insupportable, ce qui amène ces parents à considérer qu'on leur a volé leur enfant. Cette conviction engendre un sentiment d'injustice, de colère qui peut se traduire par l'expression d'agressivité chez les parents naturels envers l'ensemble du système de protection de la jeunesse. Cette attitude agressive nuit à l'élaboration d'une collaboration avec le Centre Jeunesse et plus particulièrement avec la famille d'accueil de l'enfant qui elle tend à être perçue comme rivale par la famille naturelle (Poirier et Simard 2006; Poirier 2000). Par ailleurs, selon Saint-Jacques *et al.* (2000), lorsque le lien entre l'enfant et sa famille d'accueil est renforcé par la durée prolongée du placement et l'irrégularité des rencontres parents-enfants, cet attachement à la famille d'accueil renvoie aux parents naturels une image d'incompétence et les amène à craindre l'accaparement de leurs enfants par la famille d'accueil.

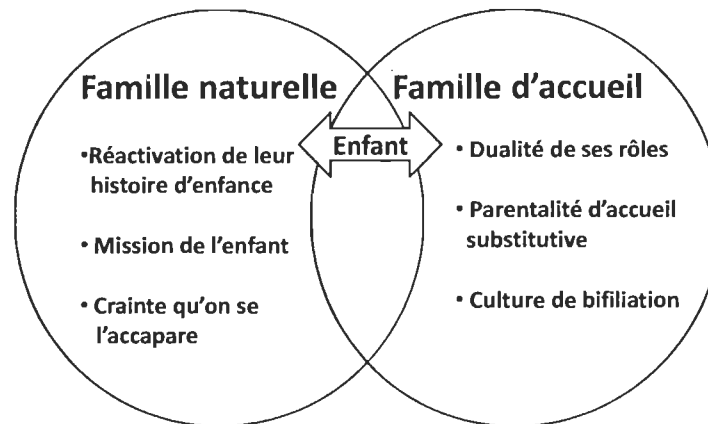
Les particularités de la parentalité d'accueil

Les rôles que joue la famille d'accueil sont marqués par leur dualité, ce qui rend difficile l'exercice de cette parentalité. Le parent d'accueil est pris (a) entre son devoir de protéger l'enfant de ses parents jugés « nocifs » et « destructeurs » (b) entre son obligation de respecter les droits des parents et (c) entre son devoir de protéger son foyer des intrusions parentales pouvant nuire à sa mission de protection et d'éducation des enfants qui lui sont confiés en toute sérénité (Sellenet, 2002). Dans le même ordre d'idées, Saint-Jacques *et al.* (2000) soutiennent qu'il est difficile, voire contestable, pour les intervenants d'impliquer les parents naturels lors de problématiques tels la négligence grave, le rejet affectif, les sévices sexuels et les sévères problèmes personnels du parent (toxicomanie, itinérance, maladie mentale, etc.). Ces situations sont perçues par les intervenants comme compromettantes pour la qualité de vie de l'enfant. Alors,

ceux-ci préfèrent combler les carences affectives des enfants sans faire appel à leurs parents. Dans le même sens, Sellenet (2002) note que devant la difficulté de travailler avec des familles négligentes et maltraitantes la tentation est toujours grande de faire sans elles. Chapon-Crouzet (2005) parle de la parentalité d'accueil substitutive qui occulte complètement les parents naturels. L'auteur relève que cette substitution est fréquente lors des placements de longue durée. La notion de « prendre la place » est souvent au cœur des conflits vécus entre la famille d'accueil et la famille d'origine qui ont toutes deux peurs de « perdre la place » auprès de l'enfant. Le Gall (2003) lie cette notion de place à la culture de bifiliation présente dans notre société, c'est-à-dire qu'un enfant ne peut avoir plus que deux parents. Cette situation de pluriparentalité vécue dans le cadre du placement familial amène, comme Le Gall (2003) l'explique, l'inconfort vécu par les deux familles de l'enfant et la rivalité qui peut s'exercer entre elles pour occuper une place auprès de celui-ci. Pellé (1996) affirme qu'il est du mandat de l'institution qui chapeaute les ressources de placement familial de faire des rencontres réunissant famille naturelle, famille d'accueil et intervenants afin de permettre à chaque acteur d'élaborer et de réaménager la place et les rôles qu'il occupe auprès de l'enfant en fonction de ses responsabilités, de ses capacités et de ses limites. Ces rencontres délimitent le territoire d'action de chacun et rendent légitimes les interventions à venir. Cela permet de prévenir les conflits entre les acteurs du placement familial en augmentant la compréhension et le respect qu'ils ont de l'importance de chacun d'eux dans le développement, le bien-être et la réussite de l'enfant. Cette compréhension partagée est vue par les intervenants comme un prérequis à l'établissement d'une relation sincère avec la famille naturelle de l'enfant (Saint-Jacques *et al.* 2000). Cette relation sincère y est présentée comme étant à la base de l'exercice d'une saine collaboration entre les acteurs du placement familial dans l'intérêt de l'enfant.

Pour illustrer la dynamique complexe d'interactions, précédemment évoquée, entre la famille naturelle de l'enfant et sa famille d'accueil un schéma vous est proposé au début de la page suivante.

Schéma 1 : Les difficultés relationnelles rencontrées entre famille naturelle et famille d'accueil



Les différentes formes de parentalité

Notre société, comme ailleurs en occident, ne reconnaît la possibilité que de deux places parentales, ce que Neyrand (2005) nomme l'exclusivité d'une bifiliation. Cette bifiliation inscrit l'enfant comme fils ou fille de ses deux parents, lui confère une identité légale et sociale, et détermine les personnes qui en sont officiellement responsables (Pedrot et Delage, 2005). Cette exclusivité d'une bifiliation entraîne logiquement une situation familiale de biparentalité, c'est-à-dire que deux personnes, les parents de l'enfant, assument les fonctions parentales pour ce dernier. Or, bien que la bifiliation demeure le fondement légal de la famille, il en va aujourd'hui tout autrement pour la biparentalité. En effet, la famille traditionnelle (composé d'une maman, d'un papa et de leur progéniture) ne constitue plus l'unique référence valable et nous assistons à une véritable explosion des organisations familiales (Frydman et Flis-Trèves, 2008; Pronovost *et al.* 2008; Besson et Galtier, 2007). La famille en tant qu'institution est désormais vue comme une création, une invention dont l'organisation est définie par le type de parentalité exercé. L'enfant se trouve ainsi au cœur de la famille et

représente le noyau de son existence et de son fonctionnement (Flis-Trèves, 2008). À ce titre, pour ne nommer que celles-là, nous retrouvons la famille monoparentale (qu'un seul parent), la famille homoparentale (deux parents de mêmes sexes), la famille grande parentale (les grands-parents assument les fonctions parentales auprès de l'enfant) et la famille pluriparentale (plusieurs adultes assument des fonctions parentales auprès de l'enfant). La famille pluriparentale est souvent la résultante de la séparation des parents de l'enfant et de leur reconstitution familiale subséquente. C'est-à-dire que suite à une séparation, un ou les parents de l'enfant, rencontrent une autre personne, décident de demeurer avec elle et fondent ainsi un nouveau foyer où résidera l'enfant de façon occasionnelle ou permanente dépendamment des modalités de garde de ce dernier. Dans une situation comme celle-là, bien que ce soit les parents de l'enfant qui en ait la responsabilité légale, les conjoints (es) de ces derniers peuvent assumer des fonctions parentales auprès de celui-ci. L'enfant se trouve ainsi investi par plusieurs adultes (papa, maman, belle-maman, beau-papa) qui assument auprès de lui des fonctions parentales nécessaires à son éducation, à sa surveillance et à la continuité des soins qu'il reçoit. On dira que cet enfant évolue dans une situation de pluriparentalité. L'exercice d'une pluriparentalité est aussi l'apanage d'une situation de placement familial. En effet, l'enfant a souvent deux parents naturels et deux parents d'accueil qui assument des fonctions parentales dans son éducation. À ce propos, Chapon-Crouzet (2005) dit que lors d'un placement familial on doit s'ouvrir à un élargissement de la parentalité « car les places ne peuvent se confondre : elles se situent différemment » (p. 20). Pour permettre l'exercice harmonieux d'une pluriparentalité, il est nécessaire de partager la parentalité en définissant la place et les rôles de chacun des parents naturels et d'accueil dans l'éducation de l'enfant et en établissant entre eux une saine collaboration. Face à cela, Chapon-Crouzet(2005) amène l'idée d'une parentalité partagée; elle propose que s'exercent un partage et un complément entre les deux familles à partir des rôles respectifs de celles-ci, de leurs forces et de leurs capacités. Dans le même sens McHale et coll. (2002) proposent d'établir une coparentalité qu'ils présentent en termes de soutien et de coordination en

matière d'éducation dont les parents, biologiques ou non, font preuve. Finalement, Saint-Jacques et Drapeau (2008) soulèvent que l'instauration de la coparentalité entre les parents responsables de l'enfant est marquée par la reconnaissance mutuelle de leur compétence parentale respective et du rôle primordial que chacun tient auprès de l'enfant. Ainsi, l'exercice de la coparentalité est présenté par ces auteurs comme un moyen d'atténuer les conflits entre les parents responsables de l'enfant.

Les effets sur l'enfant des difficultés relationnelles vécues entre sa famille naturelle et sa famille d'accueil

Les difficultés relationnelles vécues entre famille naturelle et famille d'accueil pourraient avoir des effets sur l'enfant. Dans un premier temps, nous présenterons leurs effets quant au conflit de loyauté et au développement d'un lien d'attachement chez l'enfant placé. Ensuite, nous présenterons leurs conséquences sur son développement identitaire.

Le conflit de loyauté

L'enfant placé en famille d'accueil vit une situation de double filiation, de double appartenance familiale. À ce propos, Mouhot (2001) soulève la difficulté pour l'enfant d'intégrer la possibilité d'avoir deux familles et de les faire coexister en lui. Pour l'enfant il n'est pas aisé de comprendre qu'il peut aimer à la fois sa famille naturelle et sa famille d'accueil et cela génère en lui un conflit de loyauté. Le conflit de loyauté peut être décrit comme un tiraillement interne douloureux, présent chez l'enfant, qui est activé par sa conviction qu'il doit choisir entre l'une ou l'autre de ses familles. Ce choix éventuel est ressenti par l'enfant comme une trahison à l'une de celles-ci et crée un état de stress, de tension, qui se manifeste par l'émergence de nouveaux troubles de comportement telle une hausse démesurée de son activité physique. Pour atténuer ce conflit interne chez l'enfant, il est démontré qu'une relation positive entre ses parents naturels et ses parents d'accueil est souhaitable (Chapon-Crouzet, 2005; Gauthier, Fortin et Jéliu 2004).

De plus, McAuley (1996) présente qu'il est important pour les enfants d'avoir l'accord de leurs parents naturels pour s'investir dans leur famille d'accueil. Cet accord est alors interprété par l'enfant comme l'octroi d'un droit à s'investir donné par la famille naturelle qu'il ne trahit donc pas. Cet accord est souvent tributaire de la qualité de la relation établie entre les deux familles (Chapon-Crouzet, 2005). Aussi, il est démontré par Dumaret (2001), dans une recherche menée auprès d'anciens placés, qu'une attitude bienveillante de la famille d'accueil à l'endroit de la famille biologique contribue à atténuer le conflit de loyauté vécu par l'enfant.

L'attachement

La théorie de l'attachement présentée par Bowlby (1969, 1973, 1978) situe les premiers schémas de contacts de l'enfant, ses premières relations affectives comme étant garants de l'attachement qu'il construit, de la confiance qu'il croit pouvoir mettre dans l'adulte en général. L'attachement primaire (0 – 3 ans) de l'enfant envers ses « figures d'attachement »⁷, généralement ses parents, est vu comme un « modèle opérant interne »⁸ qui sera reproduit, transféré dans tous les contacts ultérieurs de l'enfant, dans sa capacité de créer et de maintenir une relation quelle qu'elle soit. Il présente le bébé comme étant un être biologiquement programmé pour les relations sociales et disposant d'un registre de comportements permettant d'attirer l'adulte, de créer un lien avec lui et de maintenir la relation. Les comportements alors émis par l'enfant lui permettent, normalement, d'obtenir réponse à ses besoins physiologiques telle la faim, à ses besoins psychologiques comme celui d'avoir la présence réconfortante de l'adulte en cas de détresse ou de peur et d'être soutenu et encouragé lors de ses explorations. Que les réponses de l'adulte soient adéquates ou non, l'enfant s'attachera, mais le type d'attachement (sécurisé, insécurisé évitant, insécurisé ambivalent-résistant, insécurisé désorganisé ou désorienté) qu'il développera sera différent (Guédeney, 2005). Ainsi, les réponses de l'adulte aux comportements

⁷ Personnes qui, pour l'enfant, sont sources d'un sentiment de protection et de sécurité

⁸ Façon intériorisée de réagir stable dans le temps et dans l'espace

émis par l'enfant seront structurantes quant au développement de son attachement, quant à son sentiment de sécurité et quant à sa capacité d'explorer son univers et d'apprendre. Un enfant ayant un attachement sécurisé à ses parents sera, en vieillissant, mieux à même de s'éloigner de ceux-ci pour jouer, explorer et apprendre. L'attachement sécurisé que présente cet enfant l'amène à porter ses parents en lui, à savoir qu'ils existent même en leur absence et à être assuré de leur retour en cas de besoin. Ces convictions lui permettent d'être confiant lors de l'exploration de son environnement et soutiennent ses apprentissages. Lorsque les adultes responsables de l'enfant ne répondent pas à ses besoins, qu'ils sont négligents, maltraitants et inconsistants, l'attachement de l'enfant sera insécure (évitant-distançant, ambivalent-résistant ou désorganisé-désorienté) ce qui engendrera des difficultés sur les plans émotionnel, social et de l'apprentissage (Niels, 2007). Cela dépeint bien la réalité des enfants placés pour cause de négligence ou de maltraitance parentale. Par ailleurs, selon Dozier et al. (2001) et Oosterman et Schuengel (2008) le placement familial permettrait à l'enfant de développer de nouveaux modèles relationnels à ses parents d'accueil. En effet, ces auteurs soutiennent que l'enfant organisera son attachement en fonction de la disponibilité et de la sensibilité des nouveaux donneurs de soins (ses parents d'accueil) à ses besoins. Ongari (2007) parle de ce développement de nouveaux modèles relationnels en termes de reconstruction de l'attachement qu'il présente comme essentielle au développement de l'enfant et à sa réussite. À ce propos, Niels (2007) explique que les enfants présentant un attachement insécure n'utilisent pas pleinement leurs capacités intellectuelles et ont des problèmes d'apprentissage en raison de leurs incapacités à former des relations affectives et sociales. Aussi, il soutient qu'en raison de leur grande insécurité ces enfants sont vulnérables aux changements, sont incapables de s'adapter aux nouvelles circonstances et tentent donc de modifier leur environnement par l'émission de comportements inappropriés et dérangeants. Devant cela, l'attachement de l'enfant peut être vu comme l'élément central de son développement. Or, en situation de placement familial, l'enfant a souvent un attachement insécure, attachement qui représente une entrave à son épanouissement, à sa capacité de

faire confiance à sa nouvelle famille et plus largement aux adultes l'entourant tels ses enseignants, éducateurs, etc. Alors, créer un lien d'attachement significatif et sécurisant avec l'adulte qui en est responsable tel son parent d'accueil est le premier pas à franchir pour pouvoir ensuite travailler sur le développement de modèles relationnels sécurés dans l'environnement social et scolaire de l'enfant (Allard, 2009; Archer et Burnell, 2008; Niels, 2007). À ce titre, un enfant qui présente un attachement insécuré à sa famille d'accueil peut voir la discipline qu'elle impose comme étant arbitraire, injuste, méchante et la vivre comme un rejet de sa personne (Hughes, 2004). Cette conception de la discipline, des règles entraîne des comportements oppositionnels, arrogants et provocateurs. Par ailleurs, puisque le type d'attachement que l'enfant développe devient un « modèle opérant interne » il étendra ses comportements oppositionnels dans les différentes sphères de sa vie tant scolaire que sociale. À ce propos, plusieurs auteurs soulignent l'existence d'un lien significatif entre l'attachement insécuré - désorganisé ou désorienté et les difficultés d'adaptation sociale et scolaire vécues par l'enfant (Allard, 2009; Archer et Burnell, 2008; Gabel, Lamour et Manciaux, 2005; Moss, 2005; Hughes, 2004; Hallet, 2003). Pour permettre un remaniement des modèles relationnels d'attachement de l'enfant Allard (2009) suggère que les personnes concernées par l'enfant (ses parents naturels, ses parents d'accueil et ses intervenants) comprennent et appuient le projet de placement familial tout en maintenant les liens familiaux originels. L'investissement de l'enfant dans sa famille d'accueil et le maintien de ses liens familiaux sont ici vus comme des prérequis au remaniement des modèles relationnels d'attachement de l'enfant. À ce propos, Allard (2009) dit :

L'engagement affectif avec la famille d'accueil et le « partage » entre les deux familles constituent le levain qui pousse l'enfant à remanier ses positions affectives fondamentales et qui lui permet de poursuivre son développement. (p. 109)

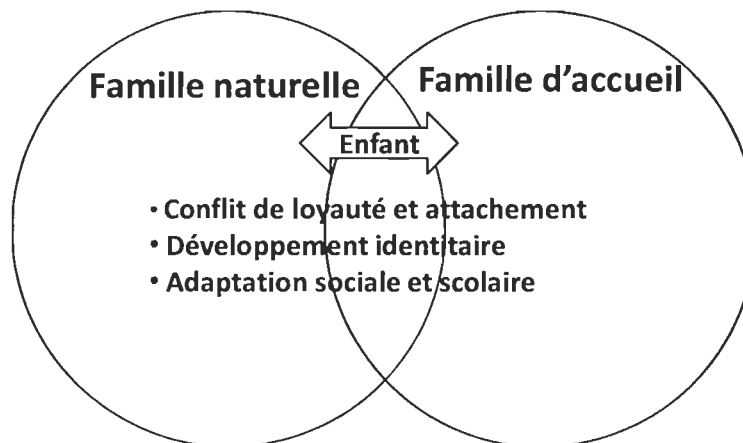
La collaboration entre les acteurs du placement familial permet à l'enfant de relier le passé au présent et de se projeter dans l'avenir avec plus de confiance

et avec l'assurance d'être soutenu par les adultes représentant pour lui des figures d'attachement, par ses parents naturels et par ses parents d'accueil.

Le développement identitaire

Le développement identitaire peut se définir comme étant un processus d'identification et de différenciation, à l'enfance principalement par rapport à sa famille, amenant la personne à se forger une identité propre (Sans, 1991). L'identité confère à une personne son unicité, sa spécificité (Pedro et Delage, 2005). Pour qu'advienne une identité non fragilisée, c'est-à-dire cohérente, l'être humain a besoin de stabilité et de continuité (Sans, 1991). Dans le même sens, Allard (2009) présente la continuité comme le « socle de la vie psychique ». Chez l'enfant placé en famille d'accueil, cette continuité est entravée par le passage de l'enfant de sa famille naturelle à sa famille d'accueil, et inversement, de sa famille d'accueil à sa famille naturelle. Ce passage d'une famille à l'autre est souvent vécu comme une rupture des liens, une rupture de la continuité. Le schéma, ci-dessous, illustre bien cette situation.

Schéma 2 : Les effets sur l'enfant des difficultés relationnelles rencontrées entre sa famille naturelle et sa famille d'accueil



Archer et Burnell (2008) soulèvent que plusieurs de ces enfants ont de la difficulté à développer un sens de soi cohérent. Aussi, McAuley (1996) affirme que l'absence de contact avec la famille naturelle lors d'un placement familial peut entraîner chez l'enfant un sentiment d'insécurité et une confusion à propos de son identité personnelle. Pour permettre le développement d'un sens de soi cohérent chez l'enfant en situation de placement familial, Allard (2009) souligne l'importance de créer de la continuité dans la discontinuité en établissant des ponts entre les deux familles de l'enfant.

L'enfant placé en famille d'accueil vit une situation de double filiation, situation dans laquelle il élabore son identité en rapport à chacune de ses familles, que sa famille naturelle soit présente ou non dans sa vie (Allard, 2009). Cet auteur soutient qu'en cas d'absence de contact avec ses parents naturels, l'enfant se forgera une identité à partir de l'image qu'il a d'eux, de ce qu'il entend sur eux, de ses souvenirs, de quelques photos ou objets d'eux. Dans le même sens, Gauthier, Fortin et Jéliu (2004) mentionnent l'importance de l'établissement d'un lien de

connaissance entre l'enfant et ses parents naturels afin qu'il les intègre dans son monde intérieur à partir de figures connues plutôt que de figures imaginées et idéalisées. Lamotte *et al.* (2009) considèrent quant à eux que des contacts parents naturels/enfant permettent à ce dernier de répondre à la nécessité qu'il vit de réunir dans son monde intérieur ses deux familles. Face à cela, Rosenfeld *et al.* (2006) expliquent que l'enfant examinera si ces deux filiations se superposent, si elles s'additionnent pour former un tout cohérent, ou au contraire, si l'une vient remplacer l'autre. Dans le cas d'une parentalité, perçue par l'enfant, comme étant substitutive cela peut faire naître en lui un conflit de loyauté entraînant la création d'une identité clivée. Cette identité est marquée par une double identification, l'enfant s'octroie une partie bonne, saine qu'il associe souvent à sa famille d'accueil, celle-ci étant vue par lui et son entourage comme meilleure, plus adéquate que sa famille naturelle, et s'octroie une partie mauvaise, malsaine qu'il associe souvent à sa famille naturelle. La difficulté qu'il a de faire coexister ces deux parties supposées de lui-même entraîne chez l'enfant, surtout à l'adolescence, l'émergence d'un état dépressif ou de nouveaux troubles de comportements (Lamotte *et al.* 2009). Aussi, Allard (2009) et Lamotte *et al.* (2009) mettent en relief l'impact que peut avoir la discréditation et la disqualification des parents naturels de l'enfant chez ce dernier. Ils relèvent que cela peut le conforter dans une image négative de lui-même due à son identification à ses parents naturels. « Respecter les parents, c'est respecter les enfants : comment un enfant peut-il se construire comme "bon" quand les auteurs de ses jours sont disqualifiés ou discrédités » (Allard, 2009, p 129). Face à cela, ils recommandent de parler des ou aux parents sans jugement tout en reconnaissant leurs difficultés, leur défaillance. De plus, pour permettre à l'enfant de s'identifier positivement à ses parents naturels Allard (2009) préconise la mise en place de contacts parents naturels/enfant pendant le placement. Ces contacts ont pour objectif de favoriser l'accès de l'enfant à la partie saine de ses parents, à la partie préservée de leur parentalité.

Pendant toute la durée du placement, il est important de repérer les « îlots de parentalité saine » et de les mettre en valeur pour que

l'enfant, dans son psychisme, restaure quelque chose de positif.
(p.139)

Dans un autre ordre d'idées, Mouhot (2001) soutient que l'enfant doit connaître les difficultés de ses parents et leur histoire familiale. Cette compréhension est nécessaire afin que l'enfant identifie et accepte les raisons qui ont entraîné son placement et qu'il ne se considère pas responsable de celui-ci (Lamotte *et al*, 2009). La conviction que peut avoir l'enfant d'être responsable de la maltraitance et de la négligence parentale dont il a été victime et de son placement subséquent peut nourrir sa conviction d'être mauvais, non désiré et désirable et non digne d'amour. Cette identité négative de soi entraîne, surtout à l'adolescence, des troubles du comportement.

L'adolescent peut se vivre comme « tout mauvais », « produit non aimable » d'une généalogie inconnue « abandonné », car non digne d'amour. Une conséquence, dramatique, est celle de la recherche de la répétition traumatique de l'abandon, et ce, en s'appuyant sur ce mouvement de l'établissement d'une identité négative. (Lamotte *et al*, 2009, p. 4)

Pour l'enfant placé, le fait d'être en contact avec ses parents naturels lui permet d'aborder son histoire familiale, d'accéder à la partie préservée de la parentalité de ces derniers et contribue à la consolidation de ses assises narcissiques, c'est-à-dire que l'enfant se considère comme un être désiré, aimable, bon, important et méritant l'amour et les soins des autres (Allard, 2009).

Les attitudes et pratiques favorisant l'implication parentale lors d'un placement

L'implication parentale se présente ici comme étant :

L'inclusion et/ou la participation active du père et/ou de la mère dans les activités, tâches, services, prises de décision tout au long de l'intervention des services de protection de la jeunesse. Cette implication doit permettre aux parents d'être en interaction avec toutes les personnes appelées à intervenir auprès de leur enfant. (Adaptée de Dumental, 1984. p. 2, dans Saint-Jacques et al. 2000, p. 6)

Lors d'une situation de placement familial, il n'est pas aisé d'impliquer les parents naturels pendant toute la durée de celui-ci. Le placement familial est toujours une expérience traumatique tant pour l'enfant que ses parents (Allard, 2009; Archer et Burnell, 2008; Niels, 2007; Gabel *et al.* 2005). Or, devant la blessure qu'il crée, il est difficile pour les parents naturels d'être présents et impliqués dans l'éducation de l'enfant qu'on leur a enlevé (Saint-Jacques *et al.* 2000). Pourtant, Pénigaud (1996) insiste sur l'importance, pour le maintien des liens parents naturels/enfant, qu'ils occupent une place parentale auprès de l'enfant le plus tôt possible pendant le placement. Cette présence des parents naturels peut être soutenue par les pratiques positives d'implication parentale des intervenants. Celles-ci peuvent être décrites par la mise en œuvre par les intervenants d'un ensemble de moyens, techniques et attitudes amenant le parent à participer activement aux activités, tâches, services et prises de décision tout au long du placement. À ce propos, Pénigaud (1996) soutient qu'il faut explicitement convier les parents à tenir une place parentale auprès de leur enfant. Dans la même veine, Coppel et Dumaret (1996) soulignent qu'il faut les solliciter de façon régulière pour participer à l'éducation de leur enfant afin de préserver et développer les liens qui les unissent. Ils expliquent que même en l'absence de rencontre parents naturels/enfant, ou devant leur espacement ou leur irrégularité, il est nécessaire de « conserver un lien vivant » entre eux (Coppel et Dumaret, 1996; 88). Pour ce faire, ils soulèvent que les parents naturels doivent faire partie du quotidien de l'enfant et l'enfant du quotidien de ses parents. Devant cela, ils expliquent, tout comme Allard (2009) qu'un des rôles de l'intervenant est de faire le pont, de maintenir le lien entre l'enfant et ses parents en leur donnant des nouvelles de chacun d'eux et en les amenant à discuter, à échanger.

Pour maintenir le lien entre parents naturels et enfant ainsi que favoriser leur implication parentale, plusieurs auteurs suggèrent différentes étapes à suivre (Boutin et Durning 2008; Texier 2001; Saint-Jacques *et al.* 2000). À cet effet, Boutin et Durning (2008) soutiennent que la première étape est de créer un lien avec les parents naturels par la tenue d'une première rencontre avec ces derniers.

Cette rencontre est orientée par l'intervenant vers l'écoute empathique des parents naturels face à leur vécu, à leur ressenti quant au placement de leur enfant en famille d'accueil. Ensuite, ils proposent la tenue d'une seconde rencontre ayant pour objectif de faire face à la réalité et de l'affronter c'est-à-dire que les raisons qui ont entraîné le placement de l'enfant sont soulevées et expliquées, que les difficultés rencontrées par la famille naturelle sont présentées et que les changements attendus chez elle pour qu'elle réponde plus adéquatement aux besoins de l'enfant sont exposés. Par la suite, pendant toute la durée du placement, un travail d'éducation parentale sera réalisé. Celui-ci consiste à soutenir le parent quant à sa capacité de cerner les besoins de l'enfant et de parvenir à les satisfaire. Ce travail d'éducation parentale exige de confronter les parents quant aux comportements qu'ils ont émis (gestes posés, paroles dites, etc.) et à leur adéquation aux besoins de l'enfant. Pour poursuivre, parents naturels et intervenants se rencontrent, à plusieurs reprises pendant le placement, pour élaborer ou réviser ensemble le plan d'intervention de l'enfant, cernant les besoins de ce dernier, lui fixant des objectifs développementaux et stipulant la place parentale que peut et veut occuper la famille naturelle de l'enfant dans l'atteinte de ces derniers. Cette rencontre se conclut par un engagement formel et signé par les parents naturels et les intervenants les sommant de respecter le plan d'intervention élaboré. Finalement, ces auteurs insistent sur le fait de ne jamais abandonner, de persévérer dans la collaboration parents naturels et intervenants même si cela est difficile.

Pour Texier (2001) la première étape à franchir, avant même de pouvoir songer à travailler avec les parents quant à leur implication parentale pendant le placement, c'est de tendre, avec eux, vers l'acceptation de ce dernier. Pour ce faire, il doit y avoir une rencontre entre intervenants et parents naturels ayant pour objectif principal d'énoncer et de clarifier les raisons du placement et d'en justifier la nécessité pour la protection et le développement de l'enfant. Aussi, pendant cette rencontre l'intervenant explique aux parents l'importance de leur présence tout au long du placement quant au développement de leur enfant et sa

réussite. Lors d'une seconde rencontre, l'intervenant se place dans une attitude d'écoute face aux parents naturels et s'intéresse à leur histoire familiale, à leur désir de fonder une famille, à l'attente de l'enfant, à la grossesse, à la venue au monde de l'enfant et à son vécu au sein de sa famille naturelle. L'objectif poursuivi par l'intervenant est d'identifier la « mission » de l'enfant pour ses parents, de circonscrire l'espoir qu'il incarne. Pendant cette même rencontre, l'intervenant se souciera du désir des parents pour le devenir de leur enfant et des valeurs qu'ils veulent lui transmettre. À son tour, l'intervenant exprimera ce qu'il considère être important pour le devenir de l'enfant et les actions éducatives qu'il juge opportunes de poser. Il y aura donc un partage de valeurs éducatives entre l'intervenant et les parents de l'enfant. De plus, cet auteur soulève qu'il est important de définir les rôles et la place que chacun peut et veut occuper auprès de l'enfant afin de soutenir celui-ci dans l'atteinte des objectifs développementaux fixés. Ceci fait, le plan d'intervention en famille d'accueil (PIFA) spécifiant les objectifs poursuivis, les rôles et places de chacun dans leur atteinte et le calendrier des rencontres parents naturels/enfant, pourra être élaboré et signé par l'intervenant et les parents naturels.

Pour Saint-Jacques *et al.* (2000) favoriser l'implication parentale des parents lors d'une situation de placement familial est marqué par un long parcours entre intervenants et parents naturels. Il débute par la prise de contact entre parents naturels et intervenants. Cette prise de contact consiste, pour l'intervenant, à initier le contact avec les parents naturels de l'enfant placé en s'inscrivant dans une attitude d'accueil. Il ne s'agit pas pour lui d'attendre que les parents naturels le contactent, mais de prendre les devants en les contactant et en initiant l'accueil, l'ouverture et le ton respectueux des échanges, des discussions qu'ils auront. Ensuite, l'intervenant établira une rencontre avec les parents naturels de l'enfant afin de déterminer, de concert avec ces derniers, des moyens d'action concrets, simples et réalistes leur permettant de s'impliquer pendant le placement, leur donnant une place parentale auprès de leur enfant. Les moyens alors identifiés doivent permettre aux parents de vivre des réussites parentales, de répondre

adéquatement aux besoins de leur enfant. Pour poursuivre, l'intervenant veillera à l'application du plan d'intervention en famille d'accueil (PIFA) fixant les moments de rencontre parents naturels/enfants et stipulant du rôle et place de ceux-ci dans l'atteinte des objectifs fixés pour l'enfant. Tout au long de l'application du plan d'intervention, l'intervenant doit centrer les parents sur l'espoir d'un changement possible, sur leurs améliorations et sur l'accroissement de leur sentiment d'empowerment. Aussi, l'intervenant doit développer des attentes réalistes quant aux parents et quant à leurs capacités parentales. Il doit respecter et accepter leur rythme, y aller progressivement en leur proposant des implications leur demandant de plus en plus de présence auprès de l'enfant et persévérer sans se décourager même devant des problématiques plus difficiles. Finalement, ces auteurs soutiennent qu'il y a des attitudes favorisant l'implication parentale qui transcendent les étapes présentées ci-haut. Il s'agit, dans un premier temps, de la souplesse de l'intervenant illustrée par la capacité de celui-ci d'adapter ses interventions selon le cas. Ensuite, il s'agit de la transparence de l'intervenant permettant d'établir une relation sincère avec les parents. Finalement, il s'agit de la sensibilité de l'intervenant à l'expérience de vie des parents qui se traduit par son désir de comprendre ce qui a contribué aux difficultés actuelles vécues par ceux-ci.

Tableau 1 : résumé des pratiques d'implication parentale des intervenants

| Le programme d'implication des parents de W. Glasser ⁹ | Livre : « La parentalité nouvelle scène éducative pour maintenir leurs parents aux enfants placés » ¹⁰ | Les pratiques d'implication parentale dans l'intervention en protection de la jeunesse ¹¹ |
|--|---|---|
| 1) Créer un lien | | 1) La prise de contact Initier les contacts avec les parents; s'inscrire dans une attitude d'accueil |
| 2) Faire face à la réalité/l'affronter | 1 a) Énoncer et clarifier les raisons du placement b) Expliquer l'importance de leur présence dans le développement de leurs enfants. | |
| 3) Éduquer/cerner ses besoins et apprendre à les satisfaire/confrontation aux comportements émis | 2a) Identifier la « mission » de l'enfant pour ses parents, l'espoir qu'il représente. (Rapport à l'historicité de l'enfant et de sa famille). b) Identifier ce que les parents désirent pour leurs enfants, les valeurs qu'ils désirent leur transmettre, ce qu'ils veulent qu'ils deviennent. Partage des valeurs éducatives entre les | |

⁹ Boutin, G. et During, P. (2008). *Enfants maltraités ou en danger L'apport des pratiques socio éducatives*. Paris : Éditions l'Harmattan, série protection de l'enfance.

¹⁰ Texier, P. (2001). *La parentalité nouvelle scène éducative, pour maintenir leurs parents aux enfants placés*. Paris : L'Harmattan.

¹¹ Saint-Jacques, M.-C., Lessard, G., Beaudoin, A. & Drapeau, S. (2000). *Les pratiques d'implication parentale dans l'intervention en protection de la jeunesse*. Bibliothèque nationale de Québec : Centre Jeunesse de Québec, Institut universitaire sur les jeunes en difficulté, Université Laval, Équipes jeunes et familles en transition, Centre de recherche sur les services communautaires.

| Le programme d'implication des parents de W. Glasser ⁹ | Livre : « La parentalité nouvelle scène éducative pour maintenir leurs parents aux enfants placés » ¹⁰ | Les pratiques d'implication parentale dans l'intervention en protection de la jeunesse ¹¹ |
|--|--|---|
| | parents et les intervenants | |
| 4) Élaborer un plan d'atteinte des objectifs pour l'enfant par ses parents et intervenants | 3) Définir les rôles de chacun dans l'atteinte des objectifs poursuivis pour l'enfant. Quelle sera la présence des parents naturels? | 2) Le choix des objectifs et des moyens d'action; des moyens concrets, simples et réalistes. Permettre de vivre des réussites |
| 5) Engagement entre parents et intervenants | 4) PIFA, calendrier de rencontres, spécifier moments importants, etc. | 3) L'application du plan d'intervention — centrer les parents sur l'espoir d'un changement possible — développer des attentes réalistes |
| 6) Ne jamais abandonner | | 4) Persévérer sans se décourager face aux problématiques plus difficiles. Respecter le rythme de chacun, y aller progressivement |

Les questions spécifiques de recherche

Malgré le constat de l'importance de la relation entre la famille d'accueil et la famille naturelle, et les suggestions faites quant aux attitudes et aux pratiques des intervenants (éducateurs, travailleurs sociaux), nous ne disposons pas d'information quant aux pratiques d'implication parentale positives effectivement mises en place par les familles d'accueil. Les relever et les comprendre permettra d'enrichir la connaissance actuelle des pratiques favorisant l'implication parentale en contexte de placement familial. Devant cela trois questions spécifiques de recherche sont énoncées.

- 1) Est-ce que les parents d'accueil vivent des expériences positives quant à leur collaboration avec les parents naturels? Si oui, comment en parlent-ils?
- 2) Comment les parents d'accueil se représentent-ils une pratique « idéale » quant à la relation avec la famille naturelle?
- 3) Comment cette pratique « idéale » pourrait-elle, selon les parents d'accueil, être mise en place?



Dans cette section nous avons abordé les difficultés relationnelles rencontrées entre les parents naturels et la famille d'accueil. Ensuite, nous avons regardé les effets sur l'enfant de ces difficultés relationnelles. Pour poursuivre, nous avons présenté la saine collaboration entre parents naturels et parents d'accueil lors d'un placement. Pour continuer, nous avons fait part des attitudes et pratiques favorisant l'implication parentale lors d'un placement. Finalement, les questions spécifiques de recherche ont été présentées. Le prochain chapitre exposera le cadre conceptuel méthodologique de la recherche.

TROISIÈME CHAPITRE

CADRE CONCEPTUEL MÉTHODOLOGIQUE

Le troisième chapitre présente le cadre conceptuel méthodologique de la recherche. Sa présentation s'avère essentielle quant à l'établissement d'une compréhension commune et partagée des choix méthodologiques faits par la chercheuse. Premièrement, le type de recherche choisi, la recherche qualitative/interprétative, est présenté. Deuxièmement, l'approche de recherche adoptée, la recherche appréciative, est expliquée. Troisièmement, l'outil de collecte de données utilisé, l'entretien collectif, est présenté. Quatrièmement, l'analyse de données pratiquée, l'analyse à l'aide des catégories conceptualisantes, est explicitée. Finalement, les critères de scientificité — la validité interne, la validité externe et la fiabilité des résultats — rattachés à la recherche appréciative sont exposés.

Le type de recherche

L'utilisation de la recherche qualitative/interprétative permet de répondre aux questions précédemment soulevées. En effet, la démarche itérative qu'elle propose, qui alterne collecte de données et analyse inductive de celles-ci (Savoie-Zajc, 2004) permet d'en arriver à une meilleure compréhension de la collaboration entre la famille naturelle et la famille d'accueil telle que les familles d'accueil se la représentent. C'est à travers leurs discours sur leur expérience de collaboration avec la famille naturelle de l'enfant placé qu'il est possible de relever leurs pratiques d'implication parentale menant à l'établissement éventuel d'une saine collaboration entre les deux familles. Ce qui est poursuivi, c'est de saisir une situation dont on a peu de connaissances, de l'intérieur, telle que les familles d'accueil se la représentent. Bref, la recherche tend à découvrir toute la complexité associée à la mise en place d'une saine collaboration entre famille naturelle et famille d'accueil à travers le discours des familles d'accueil interrogées.

La recherche qualitative/interprétative est aussi caractérisée par la souplesse de son processus. À ce propos, bien que des catégories d'analyse aient été déterminées grâce au cadre conceptuel de la recherche, celles-ci ne sont pas vues comme étant stables, rigides et immuables. Or, comme nous le verrons plus loin, la chercheuse voit apparaître des catégories d'analyse émergentes favorisant une meilleure compréhension des pratiques d'implication parentale de la famille d'accueil permettant l'établissement d'une saine collaboration entre elle et la famille naturelle de l'enfant placé. La complexité ainsi révélée dépasse largement ce que nous avons cru pressentir, entre autres, lors de la recension d'écrits.

La recherche qualitative/interprétative permet de produire un savoir contextuel puisque celui-ci émane des propos et expériences des participants. Dans le présent projet, son utilisation vise à produire des savoirs ancrés dans les forces des familles d'accueil et y étant directement transférables. À ce titre, comme nous le verrons dans ce chapitre, elle s'inscrit dans une visée de transformation des pratiques d'implication parentale et vise donc la mise en place d'une meilleure collaboration entre famille naturelle et famille d'accueil, plutôt que la production de connaissances généralisables à l'ensemble de ces familles.

La recherche appréciative

Cette section a pour objectif de soutenir le développement d'une vision et d'une compréhension générale de la recherche appréciative. Pour ce faire, dans un premier temps, elle est présentée comme étant apparentée à la recherche-action. Pour poursuivre, sa définition et ses origines sont expliquées. Ensuite, les principes sur lesquels elle repose et son processus sont développés. Aussi, des exemples de son utilisation en recherche et son utilisation dans la présente recherche sont donnés.

De la recherche-action à la recherche appréciative

La recherche appréciative appartient à la grande famille de la recherche-action et, comme elle, elle vise l'amélioration d'une situation. Or, nous ne pouvons l'aborder sans d'abord faire un détour par la recherche-action et ses origines. La recherche-action est née suite à l'identification, par différents chercheurs, de l'écart existant entre le monde de la recherche de même que sa production et le monde de la pratique. Cet écart a pour conséquence que le savoir alors produit n'est pas utile au monde de la pratique et ne correspond pas à ses besoins. À ce titre, Dewey (1910, 1929, 1938) fut le premier à dénoncer l'écart existant entre la pensée et l'action, entre la théorie et la pratique. La première étant vue comme réservée aux classes sociales supérieures et la seconde aux classes sociales inférieures. Or, pour lui, pensée et action sont intimement liées; l'action est recherche et la recherche, est action. Ainsi, le savoir produit se veut utile, contextualisé et porteur de changements dans des situations réelles. Conséquemment, la recherche n'appartient plus exclusivement au monde universitaire et le praticien devient producteur de connaissances. Dans cette veine, Dewey introduit le concept de l'enseignant-chercheur. Plus tard, sur les traces de Dewey, Lewin (1948) forgea le terme de recherche-action. Une recherche qui se définit comme étant centrée sur la résolution de problèmes, en collaboration avec les praticiens, afin de transformer les pratiques et d'apporter des solutions concrètes aux problèmes rencontrés. Lewin (1948) tente de créer un lien méthodologique entre la recherche et l'action. Il propose alors un cycle où action et réflexion se chevauchent constamment jusqu'à l'obtention de la transformation souhaitée. Pour lui, la réalisation du processus de recherche doit se vivre en intégrant les praticiens. Cela représente une démocratisation de la recherche, mais aussi une reconnaissance de l'importance de la participation des acteurs directement concernés par celle-ci afin que les connaissances alors produites soient utilisées par ces derniers et porteuses de changements sociaux. La recherche n'est plus destinée exclusivement à augmenter les connaissances et à grossir les bibliothèques universitaires, mais elle devient un outil de changements

sociaux visant à tendre vers un monde meilleur. Les savoirs produits ne sont pas de l'ordre de lois universelles, mais ils sont contextualisés à la réalité d'un groupe en particulier et répondent à ses besoins spécifiques. La recherche-action relève les savoirs d'expérience des praticiens et produit donc des savoirs pratiques visant l'action dans une situation donnée par un groupe particulier. De plus, selon Lewin (1948, 1970) pour que le changement devienne effectif il faut travailler au sein d'un groupe et agir sur ses normes, perceptions, valeurs et idéologies afin de réaliser une modification comportementale, nécessaire à la mise en place du changement, chez les individus qui le composent. Toutefois, bien que la recherche-action soit porteuse de changements, sa centration sur les problèmes de l'organisation comporte des effets indésirables qui peuvent empêcher l'atteinte de ses objectifs. Mettre l'emphase sur les problèmes de l'organisation peut les amplifier ou même les créer et ainsi engendrer de nouvelles difficultés (Cooperrider et Srivastara, 1987; Stevenson, 2007). De plus, cette centration sur les difficultés de l'organisation ou ses manquements réduit la possibilité de générer de nouvelles avenues et de nouvelles visions de la réalité sociale étant pourtant nécessaires à la mise en place du changement et d'une amélioration (Luduma, Cooperrider et Barrett, 2006). Devant cela, l'« Appreciative Inquiry » appelée en langue française recherche appréciative ou parfois recherche positive se présente comme une alternative intéressante pouvant compenser les limites de la recherche-action. À cet effet, Bushe (1995) la présente comme étant la plus grande innovation qu'ait connue la recherche-action au cours des dernières décennies, puisqu'en procédant par l'analyse du noyau positif d'une organisation, par l'analyse de ses réussites, de ses forces et de ses accomplissements, on soutient réellement le changement. Cette centration sur le positif, plutôt que sur le problème, soutient le changement et l'espoir d'une amélioration vers le mieux-être humain. La recherche étant ainsi vue comme un outil permettant la mise en œuvre de changements sociaux et d'améliorations sociales rejoint les intentions originelles de Lewin (1948).

La recherche appréciative

La recherche appréciative se distingue de la recherche-action en abordant l'organisation comme un « miracle » à apprécier plutôt que comme un problème à résoudre (Bushe, 1995; Stevenson, 2007). Elle considère que si une organisation existe c'est qu'elle possède des forces, des accomplissements et des réussites et que l'étude de ces derniers permet de comprendre ce qui a engendré les succès précédemment vécus (Luduma, Cooperrider et Barrett, 2006). De plus, cette orientation vers le positif de l'organisation permet de table sur les forces en présence pour aborder le vécu de l'organisation, sa réalité composée de valeurs, de croyances, d'idéologies, de pratiques et permet de créer un avenir plus florissant. Dans la présente section, les origines de la recherche appréciative seront relatées et une définition de cette dernière sera proposée. Ensuite, les cinq principes qui la guident seront expliqués. Il s'agit du principe de constructionisme, du principe de simultanéité, du principe poétique, du principe d'anticipation et du principe positif. Finalement, son processus en quatre étapes sera présenté. Il s'agit des étapes de la découverte, du rêve, du design et du devenir.

Définition et origines

La recherche appréciative, aussi appelée recherche positive, est née des travaux doctoraux de Cooperrider dans les années 80. Toutefois, il fallut attendre jusqu'en 1987 pour que la première publication de Cooperrider voie le jour (Bushe, 1995). La recherche appréciative provient du monde du management et se présente comme un modèle de gestion du changement organisationnel. Par ailleurs, dans l'optique d'un changement, Cooperrider et Avital (2004) soulèvent le fait que se centrer sur les forces d'une organisation est plus efficace que de se centrer sur ses problèmes. La recherche appréciative comporte deux volets. Le premier est celui d'apprécier et de reconnaître le meilleur chez les gens et dans l'organisation : c'est d'affirmer les forces passées et présentes, les réussites et les

potentialités afin de percevoir ce qui donne vie (santé, vitalité et excellence) à une organisation. Le second est celui de rechercher, d'explorer, de découvrir et de poser des questions afin d'entrevoir de nouvelles possibilités, de nouvelles potentialités (Cooperrider et Withney, 2005). De cette façon, la recherche appréciative ne s'inscrit pas seulement dans un paradigme de recherche, de découverte et d'exploration, mais comporte aussi une ouverture au changement. C'est à la fois une philosophie, dans l'évocation d'une recherche visant le changement ainsi que l'application réelle des savoirs produits dans la pratique, et une méthode qui a pour objectif d'apporter un changement positif. Ce processus a pour point de départ la question « Qu'est-ce qui donne vie à un organisme? ».

Les cinq principes de la recherche appréciative

La recherche appréciative repose sur cinq principes. Il s'agit du principe du constructionisme, du principe de simultanéité, du principe poétique, du principe d'anticipation et du principe positif.

Le principe du constructionisme

À l'instar de Hacking (2001), nous utilisons le terme constructionisme plutôt que constructivisme. Ainsi, le constructionisme est au cœur de la recherche appréciative qui perçoit les organisations comme de vivantes constructions humaines. Les réalités sociales et psychologiques étant ici perçues comme contextualisées, déterminées dans un lieu et un temps précis et en perpétuelle reconstruction (Bushe, 1995). Par ailleurs, la recherche appréciative se situe dans un paradigme sociorationaliste, c'est-à-dire où les croyances individuelles et collectives sont le résultat d'un processus relationnel et dialogique et que celles-ci peuvent créer et transformer les réalités sociales. Ainsi, selon cette conception théorique, l'ordre social est fondamentalement instable (Cooperrider et Srivasta, 1987; Bushe, 1995). À ce titre, la recherche appréciative centre son attention sur les relations plutôt que sur les individus afin de comprendre, de lire et d'analyser la construction sociale qu'est l'organisation. Cette façon de faire s'ancre dans une

conception selon laquelle la connaissance humaine et le devenir des organisations s'entrelacent.

Le principe de simultan  t  

Selon le principe de simultan  t   avanc   par la recherche appr  ciative, les changements apport  s par la recherche et la recherche elle-m  me ne sont pas des moments s  par  s.    ce titre, la recherche appr  ciative est pr  sent  e par Cooperrider et Withney (2005) comme   tant un outil permettant de se connecter au pouvoir transformationnel cach   au c  ur d'une organisation. En d'autres mots, elle est pour eux un outil de changement tablant sur les forces de l'organisation et permettant l'obtention d'un futur meilleur, plus performant, plus florissant. Dans cette perspective, le processus de la recherche appr  ciative est en mesure d'inspirer, de mobiliser et de soutenir significativement le changement. Ainsi, la d  marche de recherche men  e peut   tre vue comme une intervention strat  gique qui s  mera les graines de la transformation. Les questions pos  es deviennent les semences du changement. Par ailleurs, ces questions doivent imp  rativement d  not  es une attitude positive des acteurs puisque la vision du futur qui sera envisag  e par les r  ponses amen  es au cours de la d  marche, orientera les actions prises, qui elles-m  mes influenceront la r  flexion, l'  mergence d'id  es et l'innovation. Dans cet ordre d'id  es, Luduma, Cooperrider et Barrett (2006) mentionnent que la recherche appr  ciative est bas  e sur la pr  misse selon laquelle les actions de l'organisation vont dans le sens de ce qui est   tudi  .

Le principe po  tique

Le principe po  tique sugg  re de voir l'organisation comme un livre ouvert o   l'histoire est constamment co  crite par les acteurs de l'organisation. En ce sens, Reed (2007) souligne que « la repr  sentation du monde est une construction collective » (p.55) et que « la connaissance est le r  sultat d'un processus social » (p. 56). Selon cette vision, le processus de recherche appr  ciative permet d'offrir un espace de communication aux participants, un environnement constructif et positif pour partager leurs exp  riences et pour contribuer activement au

développement futur de l'organisation (Reed, 2007; Grant et Humphries, 2006). À ce propos, Cooperrider et Withney (2005) présentent la démarche de recherche appréciative comme étant l'opportunité d'être près des participants, de coopérer avec eux et de co-crée ensemble. Aussi, Reed (2007) dit que la diversité des positions et expériences amenées par les participants représente un moyen constructif pour chacun d'eux d'apprendre de l'autre. De plus, il dira que la démarche de recherche proposée permet aux participants et aux chercheurs d'apprendre ensemble à travers les questions posées, le dialogue engagé et les images du futur imaginées. Ce partage du passé, du présent et de l'avenir est une source intarissable d'apprentissage, d'inspiration et d'interprétation tablant sur les forces en présences dans l'organisation.

Le principe d'anticipation

Selon le principe d'anticipation, entrevoir le futur guide nos actions et ainsi engendre l'avenir. En effet, le système humain est conditionné par le dialogue interne des individus. C'est-à-dire que les actions posées sont conditionnées à partir de nos anticipations de ce que devrait et pourrait être la réalité future d'une organisation (Cooperrider, Sorensen, Withney et Yaeger, 2000). À ce propos, ces auteurs soutiennent que s'engager dans la création, en groupe, d'images positives du futur est probablement l'activité la plus prolifique pour que les individus et organisations parviennent à créer un futur meilleur.

Le principe positif

Le principe positif met en évidence le fait que des éléments sociaux affectifs positifs sont nécessaires pour la mise en place d'un changement. Dans cet ordre d'idées, Preskill et Catsambas (2006) affirment que le fait que la recherche appréciative permet de voir le meilleur dans l'autre et de partager des rêves de façon positive créent un monde meilleur. Aussi, ils soutiennent que le fait d'étudier les expériences de réussite et les accomplissements crée des images positives permettant aux participants d'adopter des comportements favorisant l'atteinte du futur entrevu en groupe. Par ailleurs, Cooperrider (2001) affirme que

les individus et les organisations iront plus rapidement et plus efficacement dans la direction des images positives créées que vers celles négatives amenées par des recherches basées sur l'étude d'un problème. Aussi, Cooperrider et Withney (2005) déclarent que de cibler les réussites donne une reconnaissance professionnelle aux participants et s'avère être très motivant et stimulant. Dans le même sens, Preskill et Catsambas (2006) disent que le fait de cibler les réussites et la façon d'engendrer le succès dans une situation donnée développe les forces, révèle le potentiel humain, permet la résilience et la restauration et permet de créer de nouvelles possibilités d'action. S'appuyer sur les forces du passé et sur les réussites précédemment vécues permet d'aborder le futur avec plus de confiance, nourrit l'espoir d'un avenir meilleur et permet l'empowerment des participants vers la mise en place du changement (Preskill et Catsambas, 2006; Reed, 2007). Plus les questions posées sont positives, plus l'élan du changement est durable et les changements apportés efficaces.

Le processus de la recherche appréciative

Le processus de la recherche appréciative est composé d'un cycle de quatre étapes qui recommencent jusqu'à l'obtention de la transformation souhaitée. Il s'agit des phases de la découverte, du rêve, du design et du devenir. La première (découverte) consiste à faire l'inventaire des éléments positifs d'une organisation. La seconde (rêve) à formuler des changements souhaités par les participants. La troisième (design) à mettre en place une structure soutenant les changements souhaités. La dernière (devenir) à soutenir et maintenir le changement amorcé. Chacune de ces étapes est présentée ci-dessous de façon plus approfondie.

La découverte

Comme dit précédemment, si une organisation fonctionne, c'est qu'elle porte en elle un noyau positif présentant des forces, des réussites et des accomplissements (Luduma, Cooperrider et Barrett, 2006). Or, la phase de

découverte consiste à mettre à jour le noyau positif de l'organisation en posant des questions positives aux participants de la recherche. C'est à travers des questions positives en lien avec la transformation souhaitée que la démarche de recherche appréciative révèle les forces en place, les réussites passées et actuelles et permet de reconnaître ce qu'il y a de meilleur au sein de l'organisation (Cooperrider et Withney, 2005). Le récit des plus beaux moments vécus, des moments dont les participants sont le plus fiers ainsi que les discussions engagées entre eux favorisent la motivation de ces derniers vers la transformation souhaitée et ouvre la voie à de nouvelles possibilités d'action. Pour ce faire, Preskill et Catsambas (2006) proposent de mener une entrevue collective où les participants seront jumelés en dyade afin de favoriser l'échange et l'écoute entre eux. Toutefois, si cela n'est pas possible ces auteurs amènent la possibilité de conduire des entretiens individuels auprès de différentes personnes œuvrant au sein de l'organisation. Aussi, Judy (2003) présente des questions pouvant guider les échanges lors de la phase de *découverte* :

Évidemment, dans votre carrière, vous avez vécu des hauts et des bas. Mais, en ce moment, j'aimerais que vous vous concentriez sur les beaux moments, sur ceux qui vous ont permis de vous sentir le plus accompli, le plus engagé. Pouvez-vous raconter leurs histoires? Comment est-ce arrivé? Qu'est-ce qui vous a permis, dans l'organisation, de vivre un tel succès? Comment, personnellement, avez-vous rendu cette réussite possible? (traduction libre, Cooperrider et Whitney, 2005, p. 8)

Le rêve

La phase du rêve prend racine sur celle de la découverte. En effet, c'est en tablant sur les forces de l'organisation précédemment identifiées et sur ses réussites passées qu'on se détache de la réalité actuelle de l'organisation, de ses contraintes, pour se projeter dans un avenir florissant qui serait façonné par ce que l'organisation a de meilleur en elle (Luduma, Cooperrider et Barrett, 2006). Tout simplement, il s'agit d'imaginer comment l'organisation pourrait être si elle était alignée sur les forces et les aspirations de ses membres. Les participants sont alors

conviés à un processus collectif d'échanges et de discussions les amenant à explorer de nouvelles façons de voir et de comprendre, à caresser de nouvelles possibilités et, ultimement, à partager une vision commune de cet idéal vers lequel il faut tendre (Preskill et Catsambas, 2006). Pour réaliser la phase du *rêve*, Judy (2003) suggère l'utilisation de moyens actifs et créatifs afin de permettre à l'imagination de chacun des participants de se libérer des contraintes du monde réel et de s'exprimer. Ainsi, elle propose la création de productions artistiques (représentations visuelles (peinture, dessin), chansons, danse, poésie, histoire, etc.) illustrant la vision du futur idéal de l'organisation imaginée par chacun des participants.

Le design

La phase du design consiste à opérationnaliser, c'est-à-dire à rendre effective, la vision idéale commune du devenir de l'organisation relevée lors de la phase du rêve (Luduma, Cooperrider et Barrett, 2006). Il s'agit alors de se doter de moyens, de projets, de structures permettant de tendre vers l'organisation idéale précédemment entrevue. Pour ce faire, les participants sont invités à formuler des propositions provocantes et visionnaires fondées sur les forces et réussites de l'organisation, étant réalisables tout en mettant un terme au statu quo, ou en d'autres mots, représentant un défi (Elliot, 1999). Pour ce faire, Judy (2003) propose que le groupe de participants construise, ensemble, des phrases écrites au présent qui mettront chacun de ses membres au défi de donner forme concrète à l'idéal entrevu dans la phase du *rêve*.

Le devenir

Le devenir prend appui sur les phases qui l'ont précédé et s'articule autour des forces, des rêves et des propositions provocantes et visionnaires, afin d'implanter les changements nécessaires à l'atteinte de l'organisation idéale entrevue. Il s'agit donc de traduire en action les propositions audacieuses formulées à l'étape du design. Concrètement, Judy (2003) explique qu'il s'agit, en sous-groupe, d'organiser de façon spécifique chacune des propositions

audacieuses relevées dans la phase précédente du *design* par l'élaboration d'un plan d'action réaliste comprenant un échéancier de réalisation. L'étape du devenir est consacrée à la mise en place du changement, au maintien de l'engagement vers celui-ci, à l'évaluation des progrès et à l'ajustement des actions dans la direction désirée (Luduma, Cooperrider et Barrett, 2006).

Pour illustrer le champ d'application de la recherche appréciative, son utilisation en sciences humaines et sociales est présentée. Ensuite, des exemples de son utilisation en sciences de l'éducation sont donnés. Pour terminer, son utilisation dans le présent projet est brièvement explicitée.

L'utilisation de la recherche appréciative en sciences humaines et sociales

La recherche appréciative est de plus en plus reconnue pour sa pertinence en recherche sociale. En effet, cette démarche de recherche produit des savoirs utiles pour les participants, des savoirs applicables dans leur réalité, des savoirs permettant d'optimiser leurs pratiques. Ainsi, elle s'avère être une recherche pragmatique produisant des savoirs ancrés dans la pratique. À ce propos, Reed (2007) dira que l'objectif de la recherche appréciative n'est pas de créer une vérité éternelle, mais de développer des idées qui aideront les gens à progresser et donc à développer des « savoirs pratiques » pertinents pour leur réalité. Dans ce même ouvrage, il soutiendra que l'application possible des données en situation réelle facilite l'engagement des participants, puisque ceux-ci voient dans le processus de recherche une démarche riche leur étant directement et rapidement profitable. Dans le même ordre d'idées, Judy (2003) dira que la recherche appréciative génère des solutions qui sont applicables dans la réalité. Les solutions apportées ne sont pas déconnectées de leur milieu d'application, car la recherche transporte les réussites passées et tient compte des ressources présentement disponibles. Les solutions sont apportées par les participants eux-mêmes et sont rattachées à l'expérience collective du groupe : elles ne sont donc pas le fruit de principes abstraits. Par conséquent, la recherche appréciative favorise la motivation du personnel, soutient son engagement et réduit sa résistance au changement. Comme

nous le verrons, cette propension de la recherche à produire des savoirs applicables dans la pratique et à soutenir le changement est recherchée, notamment dans le domaine de l'éducation.

La recherche appréciative en sciences de l'éducation

L'utilisation de la recherche appréciative en sciences de l'éducation est récente et encore peu utilisée au Québec. En effet, ce n'est qu'en 1997 que Tennant et Anderson l'utilisèrent pour traiter du thème de la formation continue. Plus tard, en 1999, ce processus de recherche fut utilisé pour traiter du thème des réformes scolaires (Ryan, Soven, Smither, Sullivan et VanBuskirk, 1999). À partir des années 2000, on l'utilisa pour traiter de divers thèmes, dont l'évaluation (Lander, 2000; Christie, 2006), l'enseignement et la gestion de classe (Yballe et O'Conner, 2000; Lander 2002; Doveston et Keenaghan, 2006), la formation des adultes (Lehner et Ruona, 2004), l'administration scolaire (Preziosi et Gooden, 2002; Markova et Holland, 2005) et l'utilisation de la littérature jeunesse en enseignement (Germain, 2009). Ces recherches s'inscrivent dans un processus de développement organisationnel et visent la mise en place d'un changement, d'une amélioration. Face à cela, les participants à la recherche sont des acteurs directement engagés dans la mise en place du changement visé. Il s'agit ici de directions d'école, d'enseignants et de conseillers pédagogiques. Les outils de collecte de données sont divers et amalgament fréquemment l'entrevue individuelle et l'entrevue collective. Sans présenter les résultats spécifiques de chacune de ces recherches, nous pouvons parler, globalement, de l'apport du processus de la recherche appréciative chez les participants. À ce titre, la démarche proposée favorise leur motivation, engendre chez eux une vision positive du milieu scolaire, soutient leur engagement et réduit leur résistance au changement face à leurs pratiques administratives ou pédagogiques.

La recherche appréciative pour étudier et mettre en place une saine collaboration entre famille naturelle et famille d'accueil

Dans le présent projet, la recherche appréciative permet l'atteinte de deux visées. En effet, elle permet, dans un premier temps, d'accroître notre compréhension de la mise en place d'une saine collaboration entre la famille naturelle et la famille d'accueil et, dans un deuxième temps, de soutenir l'établissement d'une meilleure collaboration entre ces deux familles. À ce titre, elle favorise la mise en place d'un meilleur arrimage entre la famille naturelle et la famille d'accueil pour le mieux-être des enfants placés. Les savoirs produits par la démarche de recherche appréciative sont ancrés dans les forces des familles d'accueil et prennent appui sur leurs réussites, sur ce qu'elles ont de meilleur en elles. Concrètement, cette recherche appréciative permet de dégager des « modèles » de pratique d'implication parentale à partir des expériences positives vécues par les familles d'accueil, à partir de leurs souhaits quant à une collaboration idéale avec la famille naturelle de l'enfant accueilli et à partir des moyens qu'ils ont identifiés pour mettre en place une saine collaboration.

Pour réaliser cette recherche appréciative, l'utilisation de l'entretien collectif comme outil autonome de collecte de données a été choisie. Afin de justifier ce choix méthodologique, à l'instar de ce que suggère Baribeau (2009), les raisons pour lesquelles ce dispositif doit être utilisé dans le cadre du présent projet seront présentées. Ces raisons reposent sur la capacité du dispositif de générer des données permettant de répondre aux questions posées et sur sa capacité à soutenir le changement, l'amélioration des pratiques d'implication parentale des familles d'accueil favorisant la mise en place d'une saine collaboration avec la famille naturelle de l'enfant placé.

L'entretien collectif

L'entretien collectif se présente comme un dispositif de collecte de données et suppose un groupe, un animateur et une discussion collective sur un

sujet donné. Il peut avoir des visées de production de connaissances et/ou des visées politiques orientées vers le changement social (Baribeau, 2009). Le groupe ainsi constitué peut être composé de 4 à 12 participants, 8 à 10 étant la moyenne généralement suggérée (Baribeau, 2009; Boutin, 2007). Aussi, comme le soulève Carey (1994), le fait d'avoir un groupe plus petit permet à l'animateur d'être plus attentif à chacun des participants, aux interactions et à la gestion de la dynamique de groupe. Face à cela, le groupe créé pour réaliser la présente recherche est constitué de sept personnes.

L'entretien collectif comme seul dispositif de collecte de données est très peu utilisé. En effet, Boutin (2007) dit qu'il est utilisé généralement en complément à un autre outil de collecte de données tel l'entretien individuel, le questionnaire ou l'observation participante. L'entretien collectif est généralement réalisé en amont (phase exploratoire) ou en aval de la recherche (vérification des résultats). Bien que consciente de cette utilisation classique de l'entretien collectif, son utilisation exclusive s'explique ici par le fait que ce dispositif, en plus de permettre de mieux comprendre la collaboration entre la famille naturelle et la famille d'accueil, peut favoriser, par l'apport du groupe, l'instauration d'un changement, d'un meilleur arrimage entre la famille naturelle et la famille d'accueil. L'entretien collectif permet en effet de bien cerner la complexité de la relation famille naturelle et famille d'accueil et de la mise en place de pratiques d'implication parentale par les familles d'accueil. À ce titre, Geoffrion (2004) soutient que :

Les groupes de discussion permettent de comprendre les sentiments des participants, leur façon de penser et d'agir, et comment ils perçoivent un problème, l'analysent et en discutent. (p. 338)

Dans le même sens, Carey (1994) présente l'entretien collectif comme l'outil de collecte de données tout indiqué pour tenir compte d'un phénomène complexe marqué par plusieurs types d'émotions et d'expériences. Dans un autre ordre d'idées, Baribeau (2009) présente l'entretien de groupe comme un espace permettant, dans le cadre d'une recherche-action, de déterminer les actions à

entreprendre. Par ailleurs, cet espace de décision collectif est nécessaire dans le processus de la recherche appréciative lors de la phase du design.

Pour analyser les données produites par les entretiens collectifs réalisés, le contenu des verbatims, l'analyse à l'aide de catégories conceptualisantes (Paillé et Mucchielli, 2008) a été retenue. La démarche empruntée pour parvenir à dégager le sens commun émanant des différents propos tenus et ensuite le chemin suivi pour comprendre et tenter de proposer une théorisation du phénomène à l'étude, étant ici les pratiques d'implication parentale des familles d'accueil, sont présentés.

L'analyse à l'aide de catégories conceptualisantes

La quantité, la densité et la richesse des données produites par la tenue d'entretiens collectifs nécessitent, pour créer du sens et répondre à nos questions de recherche, une analyse rigoureuse, méthodique et structurée. Pour y parvenir, l'analyse à l'aide de catégories conceptualisantes (Paillé et Mucchielli, 2008) a été choisie. Il ne faut pas confondre cette dernière avec l'analyse de contenu. En effet, bien que les deux empruntent une logique classificatoire afin de regrouper les éléments du corpus sous différentes étiquettes, elles se distinguent l'une de l'autre. L'analyse de contenu prend comme nom d'étiquette les propos des participants qui deviennent ainsi des rubriques classificatoires se précisant et se raffinant au fil de l'analyse tandis que l'analyse à l'aide de catégories conceptualisantes crée des catégories nommant directement un phénomène, tentant de cerner directement et explicitement l'expérience humaine et le comportement des acteurs. Ainsi, elle utilise des concepts appelant à l'identification et la représentation explicite d'un phénomène donné. Les catégories d'analyse ainsi retenues peuvent reposer sur des référents théoriques provenant du cadre conceptuel de la recherche et peuvent émaner, s'il n'emprunte pas à des référents préexistants, à la tentative du chercheur de nommer un phénomène alors examiné. Le processus engagé est à la fois caractérisé par une démarche de déduction théorisante et par une démarche d'induction théorisante.

La première consiste à reconnaître, dans le corpus, l'expression des phénomènes à l'étude et à procéder à leur classement sous les différentes catégories et la seconde consiste à créer une catégorie nommant adéquatement un phénomène alors observé et le rendant intelligible. Cette seconde démarche permet la création de catégories dites émergentes.

L'analyse de l'ensemble du corpus à l'étude s'est fait en trois étapes distinctes que Wanlin (2007), bien que parlant de l'analyse de contenu, décrit bien : « L'analyse de contenu s'organise autour de trois phases chronologiques : la préanalyse, l'exploitation du matériel ainsi que le traitement des résultats, l'inférence et l'interprétation. » (p. 249). Dans le même sens, Baribeau (2009), évoque quant à elle, la phase de préparation et la phase d'analyse. Or, lors de la première phase, celle de la préanalyse ou de la préparation, une lecture globale des transcriptions a été faite et des annotations ont été inscrites sur les verbatims. Ces annotations révèlent les premières impressions de la chercheuse, les premiers liens établis, ce qui l'a surprise. Par ailleurs, ce traitement manuel des données permet d'inclure des flèches (établissement de relations), des représentations graphiques du discours, de surligner les passages amenant une nouveauté, ne se rattachant pas au cadre conceptuel actuel de la recherche. Par la suite, une relecture a été faite afin de parvenir à créer des catégories d'analyse permettant la décontextualisation des parties du corpus et leur classement subséquent en unités de sens comparables. C'est lors de cette étape que la chercheuse a repris l'ensemble du cadre conceptuel de la recherche et a tenté de voir, à travers le discours des participants, l'expression des catégories précédemment identifiées lors de la recension des écrits. Dans la même veine, des parties du corpus ne s'inséraient pas dans ces catégories et durent donc être classées dans des classes conceptuelles émergentes.

Pour poursuivre, les données ont été traitées de façon systématique en classant les parties du corpus dans chacune des catégories retenues dans la grille d'analyse. Pour ce faire, les transcriptions ont été importées dans le logiciel d'analyse qualitative *Weft QDA* ce qui permet une classification informatisée de

propos sélectionnés. Cette logique classificatoire permet plus tard de tendre vers une logique interprétative (Paillé, 1996), c'est-à-dire à une recontextualisation du discours permettant de répondre aux questions de recherches soulevées (Savoie-Zajc, 2000), permettant, notamment, de relever un « modèle » de pratiques d'implication parentale des familles d'accueil favorisant l'instauration d'une saine collaboration avec la famille naturelle de l'enfant. Cette étape d'interprétation demande un retour constant aux connaissances théoriques relevées lors de la recension d'écrits, aux données empiriques accumulées par les entretiens collectifs et au journal de bord de la chercheuse.

Les critères de scientificité reliés à la recherche appréciative

La démarche de recherche appréciative est assujettie, comme les autres recherches, qu'elles soient qualitatives ou quantitatives, aux critères de scientificité traditionnellement reconnus telles la validité interne des résultats, la validité externe des résultats et leur fiabilité. La qualité des résultats obtenus est tributaire de la rigueur scientifique manifestée par la chercheuse, et ce, tout au long du processus de recherche. Ce processus est marqué notamment par l'ébauche graduelle d'une problématique pertinente, par la création d'un cadre conceptuel permettant de mieux comprendre les dimensions du phénomène à l'étude et leurs interrelations, par les choix méthodologiques pris pouvant apporter des réponses aux questions posées et permettant d'atteindre les visées de changement du projet, par la collecte de données réalisée et les précautions prises lors de celle-ci, par l'analyse faite et par la rédaction présentée. Bref, aucun des choix faits n'est anodin, intuitif et fortuit. Ils sont plutôt le résultat d'un long processus réflexif, d'un contact de proximité avec le terrain, ici avec les familles d'accueil, et d'une documentation théorique riche et appuyée. Par ailleurs, les aprioris de la chercheuse, qu'ils soient théoriques, expérientiels ou professionnels teintent inévitablement le travail d'analyse des données effectué. Ces aprioris constituent ce que Paillé et Muchielli (2008) appellent les référents interprétatifs du chercheur. Devant cela, il est impératif que ces derniers soient mis à jour et

présentés lors de la rédaction. Cette transparence du chercheur permet une plus grande compréhension de la rigueur de sa démarche scientifique et accroît la validité et fiabilité de ses résultats. De plus, les biais que les aprioris du chercheur peuvent engendrer doivent être relevés et des moyens doivent être mis en place pour les atténuer. Par exemple, pour y arriver, l'analyse inter-juge et la validation des résultats par les participants peuvent être envisagées. Aussi, il est important de considérer que les aprioris théoriques sont souvent à la base de l'analyse et offre donc des lunettes particulières pour traiter les données recueillies. À cet effet, il est fréquent que les catégories d'analyse soient définies en étroite relation avec le cadre conceptuel de la recherche. Ainsi, le travail ayant précédé l'analyse aura un fort impact sur cette dernière puisque les données seront regroupées sous des catégories conceptuelles retenues qui constituent ici, ce que Baribeau (2009) appelle des matrices de signification. Devant cela, comme l'écrit cette auteure : « De la qualité du codage découleront la qualité et la profondeur de l'analyse » (Baribeau, 2009; 141) et donc la justesse des résultats présentés.



Ce troisième chapitre a présenté le cadre conceptuel méthodologique de la recherche. Sa présentation s'est avérée essentielle quant à l'établissement d'une compréhension commune et partagée des choix méthodologiques faits par la chercheuse. Dans un premier temps, le type de recherche choisi, la recherche qualitative/interprétative, a été présenté. En second lieu, l'approche de recherche adoptée, la recherche appréciative, a été expliquée. Pour poursuivre, l'outil de collecte de donnée utilisé, l'entretien collectif, a été présenté. Ensuite, l'analyse de données pratiquée, l'analyse à l'aide des catégories conceptualisantes a été explicitée. Finalement, les critères de scientificité — la validité interne, la validité externe et la fiabilité des résultats — rattachés à la recherche appréciative ont été exposés.

QUATRIÈME CHAPITRE

LA MÉTHODOLOGIE

Le quatrième chapitre présente la méthodologie empruntée pour réaliser cette recherche. Premièrement, des informations concernant les participants sont données. Deuxièmement, suivent celles concernant la collecte de données, le déroulement de la recherche, le traitement et l'analyse des données. Finalement, un court exposé traite de la mise en œuvre des critères de scientificité dans cette recherche.

Les participants

Les participants du groupe correspondent aux critères de sélection (être famille d'accueil depuis 1-5 ans ou 5 ans et plus, accueillir un enfant depuis au moins un an, accueillir un enfant n'ayant pas d'interdit de contact avec sa famille naturelle) que nous avons préalablement établis. En effet, tous sont parents d'accueil d'enfants placés depuis un minimum de 1 an, période que nous jugeons nécessaire à l'instauration d'une saine collaboration entre la famille naturelle et la famille d'accueil, et n'ont pas d'interdit de contacts avec les parents naturels de l'enfant accueilli. De plus, comme nous le désirions pour la richesse des échanges et des discussions, les parents d'accueil constituant le groupe ont des expériences riches et diversifiées. En effet, ils présentent des différences quant au nombre d'années d'expérience (entre 4 ans et 30 ans), quant à l'âge des enfants qu'ils accueillent ou qu'ils ont accueillis, quant au type de placement (court terme, long terme, jusqu'à la majorité) qu'ils reçoivent ou qu'ils ont reçu et quant aux problématiques des enfants placés, problématiques qui sont souvent liées aux raisons du placement (négligence, maltraitance, délinquance, dépendance, troubles de comportement, etc.). La richesse de cette diversité chez les participants à la recherche nourrit les échanges entre eux, permet à chacun d'eux de s'inspirer des

diverses pratiques d'implication parentale soulevées et favorise leur collaboration avec la famille naturelle de l'enfant accueilli.

Sept responsables de familles d'accueil ont participé à cette recherche. Ils sont des parents d'accueil affiliés au Centre Jeunesse de la Mauricie et du Centre-du-Québec. Ils ont été sélectionnés sur une base volontaire suite à une présentation du projet de recherche lors d'une réunion du Conseil d'Administration de l'Association régionale des familles d'accueil de la Mauricie et du Centre-du-Québec tenue en novembre 2009. Lors de cette occasion, la problématique de recherche, les questions de recherche et la collecte de données envisagée ont été présentées. Six personnes présentes à cette rencontre ont manifesté leur désir de participer au projet de recherche et une personne s'est jointe aux participants lors des deux dernières rencontres. Nous pouvons dire qu'un groupe naturel s'est spontanément formé de participants désirant échanger sur la collaboration entre famille naturelle et famille d'accueil, sur les difficultés rencontrées et sur les moyens qu'ils mettent en place pour les surmonter. Par ailleurs, la première discussion du groupe sur le sujet a eu lieu lors de la présentation de la recherche. Aussi, le fait d'avoir présenté la recherche et ses composantes a augmenté la confiance des participants et a permis d'établir une atmosphère conviviale favorisant un partage optimal entre les membres du groupe (Carey, 1994).

Les caractéristiques des participants

Les participants de la recherche ont entre 4 ans et 30 ans d'expérience comme famille d'accueil. Ginette, Laurence et Doris accueillent des enfants entre 0 et 18 ans, Juliette accueille des enfants âgés de 0 à 12 ans, Anne des enfants d'âge scolaire de 6 à 18 ans, Yves des adolescents (es) de 12 à 18 ans et Francis des adolescentes de 14 à 18 ans. Aussi, Ginette, Doris et Francis poursuivent l'accompagnement de jeunes de 18 à 19 ans bénéficiant du programme

qualification des jeunes (PJQ)¹². Cinq participants (Ginette, Laurence, Doris, Yves et Francis) accueillent des jeunes pour des placements courts, longs ou jusqu'à la majorité de l'enfant, Anne les accueille pour des placements courts ou longs et Juliette accueille exclusivement des enfants qui sont placés jusqu'à l'atteinte de leur majorité. Finalement, Ginette, Doris et Anne accueillent des enfants qui sont placés pour des motifs de négligence, maltraitance, délinquance, dépendance et troubles de comportements, Yves et Francis accueillent des jeunes placés pour cause de délinquance, dépendance, troubles de comportement et Laurence et Anne des enfants placés pour cause de négligence et de maltraitance.

Tableau 2 : Caractéristiques des participants

| Participants | Années d'expérience | Âges des enfants accueillis | Type de placement | Raisons des placements |
|---------------------|----------------------------|--|--------------------------|---|
| Ginette | 30 ans | 0 – 18 ans Et 18 – 19 ans (PJQ) | Court, long, à majorité | Négligence, maltraitance, délinquance, dépendance, troubles de comportement |
| Laurence | 25 ans | 0 – 18 ans | Court, long, à majorité | Négligence, maltraitance |
| Doris | 17 ans | 0 – 18 ans Et 18 -19 ans | Court, long, à majorité | Négligence, maltraitance, délinquance, |

¹² Le programme qualification des jeunes (PJQ) a pour but de prévenir la marginalisation de jeunes clients des centres jeunesse au moment où ils atteignent leur majorité et que cesse leur prise en charge. Le programme vise donc à augmenter les chances que les jeunes s'intègrent progressivement dans un projet de vie socialement épanouissant. (site internet, Association des centres jeunesse du Québec)

| Participants | Années d'expérience | Âges des enfants accueillis | Type de placement | Raisons des placements |
|--------------|---------------------|---|-------------------------|--|
| | | (PQJ) | | dépendance, troubles de comportement |
| Yves | 12 ans | 12 – 18 ans | Court, Long, à majorité | délinquance, dépendance, troubles de comportement |
| Anne | 6 ans | 6 – 18 ans | Court et long terme | Négligence, maltraitance, délinquance, dépendance troubles de comportement |
| Juliette | 5 ans | 0 -12 ans | À majorité | Négligence, maltraitance |
| Francis | 4 ans | 14 – 18 ans Et 18 – 19 ans (PQJ) | Court, long, à majorité | délinquance, dépendance, troubles de comportement |

La collecte de données

Comme dit précédemment, la collecte de données a été réalisée en quatre temps, par la réalisation de quatre entretiens collectifs d'une durée variant entre 1 h 30 et 3 h entre février 2010 et juillet 2010. Les entretiens se sont déroulés dans les locaux de l'Association régionale des familles d'accueil de la Mauricie et du Centre-du-Québec et du café et une collation ont été offerts aux participants. Les

entretiens ont été enregistrés audio et vidéo. De plus, la chercheure/animatrice a utilisé le journal de bord du chercheur afin de noter ses impressions et ses observations immédiatement après la réalisation de chacun des entretiens collectifs.

La justification du choix de l'entretien collectif

Le choix d'une démarche collective avec les participants a été motivé par le désir que chacun d'eux profite des échanges, apprennent les uns des autres et coconstruisent. De cette façon, l'espace de discussion créé devient un espace réflexif permettant aux participants d'augmenter leurs connaissances et leurs compétences par l'échange et la réflexion. Cet apprentissage et cette réflexion n'auraient pas été possibles dans le cadre d'entretiens individuels. Par ailleurs, cet espace de co-construction, de coproduction est au cœur de la recherche appréciative et il est présenté comme essentiel. Notamment dans la phase du *Rêve* et du *Design*, deux phases de la démarche de la recherche appréciative marquées par la nécessité d'un consensus entre les participants (Luduma, Cooperrider et Barrett, 2006; Judy, 2003). Les guides d'entrevue utilisés lors des entretiens collectifs menés sont présentés en appendice C. Par ailleurs, ceux-ci ont été élaborés à partir des questions et animations suggérées par PresKill et Catsambas (2006) pour la phase de *découverte* et de *rêve* et à partir de la suggestion d'animation de Judy (2003) pour la phase du *design*.

Le déroulement de la recherche

La présente recherche repose sur une séquence de quatre entretiens collectifs qui se sont déroulés entre février 2010 et juillet 2010 avec sept responsables de famille d'accueil. Chacun des entretiens collectifs menés visait l'atteinte d'un objectif spécifique. Le premier entretien collectif est relié à la phase de *Découverte* de la recherche appréciative et a comme objectif général de découvrir si les parents d'accueil vivent des expériences positives quant à une collaboration avec la famille naturelle et si oui de découvrir comment ils en

parlent. Le deuxième entretien collectif est relié à la phase du *Rêve* et a comme objectif général de savoir comment les parents d'accueil se représentent une pratique « idéale » quant à la relation avec la famille naturelle. Le troisième entretien collectif est relié à la phase du *Design* et a comme objectif général de savoir comment la pratique « idéale » relevée pendant le deuxième entretien collectif peut, selon les parents d'accueil, être mise en place. Le quatrième entretien collectif a comme objectif de présenter les « modèles » de pratique d'implication parentale relevés par la chercheuse à travers les données recueillies des trois entretiens collectifs précédents afin de les valider par les participants, d'en discuter et d'apporter ensemble des modifications. Cette présentation des résultats aux participants devrait leur permettre d'initier la phase du *Devenir*, de façon autonome, dans les pratiques d'implication parentale qu'ils utiliseront afin de favoriser leur collaboration avec la famille naturelle de l'enfant accueilli. En effet, il nous est impossible de réaliser la phase du *Devenir*, de soutenir la mise en place d'une saine collaboration entre la famille naturelle et la famille d'accueil, dans le cadre de cette recherche puisque des études universitaires de deuxième cycle entraînent des contraintes de temps et de ressources disponibles. Par ailleurs, la phase du *Devenir* à elle seule pourrait, par l'ampleur qu'elle représente, faire l'objet d'un travail de recherche doctoral

Tableau 3 : Déroulement de la recherche

| Rencontres | Objectif | Dates |
|-----------------------|-------------------------------|----------------|
| Entretien collectif 1 | Phase de <i>Découverte</i> | 3 février 2010 |
| Entretien collectif 2 | Phase du <i>Rêve</i> | 24 mars 2010 |
| Entretien collectif 3 | Phase du <i>Design</i> | 17 juin 2010 |
| Entretien collectif 4 | Présentation des résultats | 8 juillet 2010 |

Le traitement et l'analyse des données

Les données recueillies lors des entretiens collectifs ont été retranscrites intégralement à l'aide du logiciel de retranscription *Transcriber*. Ensuite, les verbatims ont été imprimés afin de permettre leur annotation manuelle par la chercheuse. De plus, les transcriptions ont été importées dans le logiciel d'analyse qualitative *Weft QDA* afin de permettre la réalisation d'une analyse à l'aide de catégories conceptualisantes de l'ensemble des corpus. Le tableau suivant présente la grille d'analyse utilisée pour les entretiens collectifs.

Par ailleurs, il est important de mentionner que trois sous-catégories, préalablement identifiées lors de la recension d'écrits, n'ont pas trouvé écho dans les propos des participants. Il s'agit de la sous-catégorie attachement, de la sous-catégorie ouverture et disponibilité et de la sous-catégorie souplesse.

Tableau 4 : Grille d'analyse des entretiens collectifs

| Catégorie | Définition | Sous-catégorie | Définition | Exemple |
|---------------------|---|-----------------------|---|---|
| Importance de la FN | La perception qu'a la famille d'accueil quant à l'apport de la famille naturelle de l'enfant tout au long du placement. | Conflit de loyauté | Conflit interne de l'enfant lui faisant croire qu'il doit choisir entre une famille ou l'autre. | « Quand la relation est bonne avec les parents naturels l'enfant s'investit. C'est la réussite parce qu'il n'a pas de conflit de loyauté : il a le droit de m'aimer et il a le droit d'aimer son père et sa mère. » |
| | | Attachement | Modèle opérationnel interne d'agir afin d'entrer et de maintenir une relation avec autrui. | Aucune donnée ¹³ |
| | | Processus identitaire | Processus au court duquel l'enfant s'identifie et/ou se différencie de ses parents et de d'autres adultes significatifs pour déterminer qui il est. | « Tu ne viens pas des voisins, c'est ton père! Le courage qu'il a, l'énergie qu'il met pour te récupérer tu vas les mettre toi aussi, pareil comme lui, si ton père |

¹³ Nous avons anticipé que les parents d'accueil nous parleraient de l'attachement. Cependant, ils ne l'ont pas fait. La théorie de l'attachement ne constitue peut-être pas pour eux un savoir mobilisable dans la pratique, un savoir qui sous-tend leurs actions. Or, la conduite d'une recherche appréciative, vise à mettre à jour les savoirs expérientiels des praticiens, ici des familles d'accueil.

| Catégorie | Définition | Sous-catégorie | Définition | Exemple |
|---------------|---|------------------------------|--|--|
| | | | | est capable toi aussi tu vas te mettre en action et à partir de ce moment là le jeune y s'est mis en action, y s'est mis à travailler à l'école, à s'investir dans son milieu. » |
| | | Continuité entre les milieux | Elle s'exprime comme étant la cohérence éducative existante entre les divers milieux de vie de l'enfant. | « Je me fais toujours un devoir lorsque sa mère vient la chercher le vendredi, je lui dis on se prend 10 minutes et je te raconte ce qui s'est passé dans la semaine, comment ça s'est déroulé. Dimanche, lors du retour, tu me racontes comment s'est passée la fin de semaine de ta jeune. » |
| Créer un lien | Ensemble de gestes que pose la famille d'accueil pour créer une relation avec la famille naturelle de l'enfant. | La prise de contact | Moyens concrets pris par la famille d'accueil pour entrer en relation avec la famille naturelle de l'enfant. | « Ce que je fais au début c'est que je l'appelle et je dis bonjour, c'est moi c'est parce que ta fille a une bonne nouvelle à te donner, je vais te la |

| Catégorie | Définition | Sous-catégorie | Définition | Exemple |
|----------------------|--|---------------------------------------|--|--|
| | | | | passer, et là déjà en partant que c'est moi qui initie le téléphone, donc le lien vient juste de se faire : je suis importante pour elle! » |
| | | Attitude d'accueil et de non-jugement | Façon d'agir et d'être positive que démontre la famille d'accueil envers la famille naturelle de l'enfant. | « Elle a des noces dans sa parenté et je sais très bien que maman ne peut pas payer la robe ou le vêtement à la jeune. Est-ce que ça te tenterait maman qu'on aille magasiner ensemble? Tu pourrais donner ton idée. » |
| Gestion des conflits | Actions posées pour créer des relations harmonieuses entre la famille d'accueil et la famille naturelle. | Rôles et responsabilités de la FA | Actions qui relèvent de la famille d'accueil. | « moi j'ai eu peur de la réaction de la mère de ma dernière en me disant lorsqu'elle va entendre ça elle va sauter au rideau, mais à la place d'attendre qu'elle saute je lui en ai parlé » |
| | | Rôles et responsabilités | Actions qui relèvent du | « Il y a un gros travail à |

| Catégorie | Définition | Sous-catégorie | Définition | Exemple |
|-------------------------------|---|------------------------|--|---|
| | | du CJ | Centre Jeunesse | faire avec le parent naturel parce que soit il est envisagé que l'enfant retourne dans son milieu ou soit il ne retourne pas et ils doivent travailler avec le parent pour que ça se fasse le mieux possible pour l'enfant et ses parents » |
| Besoins et attentes de chacun | Partage entre la famille d'accueil et la famille naturelle de leurs attentes et besoins respectifs. | La mission de l'enfant | Prise en compte par la famille d'accueil de ce que représente l'enfant pour sa famille naturelle. | « Pour eux, les parents problématiques, leur enfant c'est le seul trophée qu'ils ont eu dans leur vie, puis ce seul trophée-là on leur enlève puis on le place chez-vous. » |
| | | Attentes de la FN | Prise en compte par la famille d'accueil des attentes de la famille naturelle envers le placement. | « À l'adolescence, les parents sont tannés, ils vont te les laisser dans ta cour et là ils te donnent la responsabilité, dans un laps de temps très court, de faire du monde avec leur enfant. » |
| | | Attentes de la FA | Expression des attentes | « je te demande pour lui |

| Catégorie | Définition | Sous-catégorie | Définition | Exemple |
|--|--|---------------------------|--|---|
| | | | de la famille d'accueil envers la famille naturelle de l'enfant. | et pour les autres jeunes, c'est que je trouve ça tellement important la mission que tu me donnes que moi je te demande, quand tu viendras ici de ne pas, si t'as quelque chose à me dire ou quoi que ce soit tu as juste à le faire devant ton fils par respect pour lui et pour nous autres » |
| Plan d'intervention en famille d'accueil | Document stipulant les modalités de contact de l'enfant avec sa famille naturelle et la place qu'occupe cette dernière et la famille d'accueil dans l'atteinte des objectifs fixés pendant le placement. | Rôles et places de chacun | Rôles et places de la famille naturelle et de la famille d'accueil auprès de l'enfant pendant le placement. | « mais moi je suis là à temps plein puis eux seront toujours les parents naturels, mais c'est des visites de trois heures, pas de sorties de fin de semaine » |
| | | Moyens mis en place | Moyens nommés dans le plan d'intervention pour permettre des contacts harmonieux entre l'enfant, sa famille naturelle et sa famille d'accueil. | « puis ça serait un superviseur qui viendrait prendre l'enfant chez vous, qui l'amènerait dans un lieu supervisé. De cette façon, tu limites le conflit de loyauté en |

| Catégorie | Définition | Sous-catégorie | Définition | Exemple |
|---|---|---------------------------------------|--|--|
| | | | | ce sens que tu n'entres pas en interaction avec le père donc déjà là on règle une partie du problème. » |
| Engagement entre la famille d'accueil et la famille naturelle | Ententes prises entre la famille naturelle et la famille d'accueil de l'enfant pour assurer la réussite du placement. | Demande d'aide à la famille naturelle | Initiative prise par la famille d'accueil de demander l'appui de la famille naturelle dans une situation particulière. | « Pour ça, aide-moi, j'aimerais que tu lui en parles, elle vole à l'école et je n'aime pas ça. Alors, un jour, lorsqu'elle arrêtera de voler on pourra dire : une chance qu'on a travaillé ensemble » |
| | | Faire équipe/être alliées | Appui mutuel en présence entre la famille naturelle et la famille d'accueil de l'enfant. | « Son autre fille est placée chez moi et elle a encore son bébé. Je lui ai dit : on ne se le cachera pas, tu es surveillée, tu te mets une pression énorme et je te comprends, mais là je pense que les centres jeunesse vont aimer mieux un bébé au biberon avec une mère en santé et un milieu |

| Catégorie | Définition | Sous-catégorie | Définition | Exemple |
|---------------------------------------|--|---|--|---|
| | | | | naturel propre plutôt qu'une mère épuisée et un milieu mal propre, mais un bébé au sein. Je lui ai parlé pendant 1 h 15. » |
| Ne jamais abandonner | Persévérance de la famille d'accueil dans l'établissement d'une saine collaboration avec la famille naturelle de l'enfant. | Le respect du rythme de la famille naturelle | Prise en compte par la famille d'accueil du temps nécessaire à la famille naturelle pour accepter le placement et pour collaborer dans ce dernier. | « Lorsqu'ils voient que tu prends bien soin de leur enfant et que tu priorises son intérêt, ils vont collaborer à la longue. » |
| | | Le respect des limites et capacités de la famille naturelle | Prise en compte par la famille d'accueil des limites et des capacités de la famille naturelle. | « j'essaye de rendre le parent complice à la mesure de ce qu'il peut me donner, mais pas à la mesure de ce que je voudrais, mais à sa mesure à lui. » |
| Les attitudes de la famille d'accueil | Façons d'être de la famille d'accueil envers | Ouverture et | Accessibilité dont la famille d'accueil fait | Aucune donnée ¹⁴ |

¹⁴ Nous avions anticipé que les parents d'accueil nous parleraient d'ouverture et de disponibilité. Par contre, ce n'est pas le cas. Nous ne sommes pas en mesure de faire des hypothèses permettant de l'expliquer. Cependant, il se peut que les familles d'accueil associent davantage l'ouverture et la disponibilité à une attitude envers l'enfant accueilli plutôt qu'envers ses parents.

| Catégorie | Définition | Sous-catégorie | Définition | Exemple |
|-----------|-----------------------|---|--|---|
| | la famille naturelle. | disponibilité | preuve envers la famille naturelle. | |
| | | Respect | Se caractérise par la reconnaissance et l'acceptation de soi et des autres. | « Il faut se respecter comme famille d'accueil et si tu te respectes comme famille d'accueil tu vas respecter le parent naturel aussi. » |
| | | empathie | Capacité de la famille d'accueil de ressentir ce que la famille naturelle de l'enfant ressent. | « je me dis, mets ses souliers deux minutes et tu vas savoir comment agir. » |
| | | Sensibilité à l'expérience de vie des parents | Reconnaissance par la famille d'accueil de l'expérience de vie des parents à l'origine des difficultés qu'ils ont. | « aujourd'hui je dirais que c'est 80 % de ma clientèle dont les parents ont été en famille d'accueil eux- même, puis il y a aucune valeur, tu sais, ils ne peuvent pas montrer le respect de leurs enfants ils en n'ont pas eu. » |
| | | Souplesse | L'adaptabilité dont fait | Aucune donnée ¹⁵ |

¹⁵ Nous avons anticipé que les parents d'accueil nous parleraient de souplesse. Or, ce n'est pas le cas. À partir de leurs propos, nous pouvons être à même de penser qu'ils associent la souplesse accordée à la famille naturelle à une possible transgression des limites de la famille d'accueil, à un non-respect du PIFA et à un possible bouleversement du quotidien de leur milieu de vie.

| Catégorie | Définition | Sous-catégorie | Définition | Exemple |
|-----------|------------|----------------|--|--|
| | | | preuve la famille d'accueil envers la famille naturelle. | |
| | | humour | L'utilisation de l'humour par la famille d'accueil pour transmettre un message ou dédramatiser une situation. | « il me dit toi ton chum il travaille de nuit des fois? Tu n'as pas peur ici toute seule, isolée? puis là tu sais c'est de l'intimidation. Je lui dis non, pas vraiment, pas tellement peureuse, je suis ceinture noire au karaté puis je la porte autour de moi et quand ça ne va pas je peux étouffer quelqu'un avec.» |
| | | transparence | Capacité de la famille d'accueil de nommer ce qu'elle vit (réussites et difficultés de l'enfant) à la famille naturelle. | « C'est de vraiment mettre le parent au courant même s'il n'est pas d'accord, de vraiment le mettre au courant à la minute près de l'intervention de comment on fait ça, de la réaction. Agir comme |

| Catégorie | Définition | Sous-catégorie | Définition | Exemple |
|-----------|------------|----------------|------------|---|
| | | | | ça lui permet d'être capable de comprendre qu'on fait ça pour le bien de son jeune, c'est la seule façon que moi je peux envisager. » |

Le tableau suivant présente un extrait d'analyse de l'entretien collectif. La portion présentée se rapporte à la catégorie Rôles et places de chacun. Cette catégorie a été choisie parce qu'elle est en amont des difficultés relationnelles vécues entre la famille d'accueil et la famille naturelle, elle illustre donc bien la problématique existante entre ces deux familles.

Tableau 5 : Extrait de la grille d'analyse d'entretiens collectifs

| Catégories | Portions du corpus sélectionnées |
|---------------------------|--|
| Rôles et places de chacun | <p>focus 1 — Ginette Moi ton fils j'en n'ai pas besoin d'enfants, je ne vais pas te le voler, regarde j'en ai puis c'était tous des poupons que je gardais à ce moment-là dont une à moi, moi je vais faire une affaire avec toi je vais m'en occuper jusqu'à tant que tu sois capable, puis je le sais que tu as les capacités.</p> <p>focus 1 — Juliette L'autre fois elle est assise à côté de moi, elle parle avec sa mère puis elle me regarde et elle dit en passant maman j'appelle Juliette maman maintenant.</p> <p>focus 1 — Francis Moi le fait qu'on soit deux gars, je n'ai pas de parent qui me, qui se sent menacé, moi les mamans chez-nous ils ne pensent pas que je vais prendre leur place.</p> <p>focus 1 — Ginette Le parent qui voit que tu ne joueras pas à la mère avec cet enfant là... que tu vas jouer le rôle que t'es supposé, d'accueil et de travailler des trucs, les choses qu'il va avoir dites, si c'est lui qui a demandé le placement ou que le placement s'est déclaré parce qu'il s'est fait pigner à voler quelque part.</p> <p>Focus 1 – Juliette Ils ont compris, parce que moi je leur parle tout le temps du cœur élastique, qu'on a un papa, une maman et qu'on les aime, mais s'il arrive qu'on veut aimer quelqu'un d'autre on n'enlève pas de l'amour à quelqu'un. Notre cœur grossit comme un élastique puis on embarque la troisième personne. Ils ont tellement compris ça qu'eux autres j'allais les mener à leur visite avec leur mère puis maman Karine, maman Karine, j'allais les rechercher maman Juliette, maman Juliette et ça devant l'autre mère et devant moi.</p> |

La mise en œuvre des critères de scientificité

Pour assurer la rigueur scientifique de cette recherche et accroître la crédibilité de ses résultats, différentes décisions méthodologiques ont été prises. Ces décisions sont liées à la validité interne des résultats, à la validité externe des résultats et à leur fiabilité. Ainsi, la validité interne des résultats dépend de plusieurs facteurs. À ce titre, la composition de notre échantillon, la façon dont sont recueillies les données et leur traitement subséquent auront un impact sur la justesse des résultats obtenus. Consciente de l'impact de chacun de ses choix méthodologiques, la chercheuse a, dans un premier temps, été particulièrement attentive lors de la composition du groupe de participants à la recherche, et ce, tant pour sa capacité à travailler ensemble que pour la richesse de l'expérience de chacun des participants quant à l'âge des enfants accueillis, quant aux raisons du placement (négligence et/ou maltraitance, délinquance, dépendance, troubles de comportement) et quant au type de placement effectif dans leur famille d'accueil (court terme, long terme, jusqu'à la majorité). Cette diversité de participants rencontrés permet de révéler la complexité des relations entre la famille naturelle et la famille d'accueil dans différentes situations. Devant cela, nous pouvons dire que la validité interne des résultats est intimement liée à leur validité externe. Aussi, lors de l'animation des entretiens collectifs, une attention particulière a été portée à chacun des participants afin de s'assurer de tenir compte de l'apport de chacun d'eux. Cette attention s'est manifestée concrètement par la mise en place de tours de table, pratique qui permet d'entendre l'expérience de tous, et par l'octroi de tour de parole par l'animatrice aux personnes ayant le moins parlé. Cette reconnaissance et ce désir d'obtenir la richesse de l'apport de chacun empêchent, plus tard, de mettre l'emphase sur les propos d'un participant, de les extrapoler comme dépeignant la réalité de tous. Cette rigueur manifestée pendant l'animation accroît la fiabilité des résultats puisqu'elle permet la reproductibilité de la recherche en ce sens que la dynamique spécifique au groupe rencontré est contrôlée par les interventions de l'animatrice/chercheuse. Aussi, pour éviter que l'animatrice/chercheuse influence les propos tenus par les participants il a été

décidé, sciemment, qu'elle ne participerait pas aux échanges ayant cours lors des entretiens collectifs. Cette précaution vise à limiter les comportements de désirabilité sociale pouvant être adoptés par les participants. Par ailleurs, le fait d'utiliser la démarche appréciative dans le cadre de cette recherche contribue à atténuer les comportements de désirabilité sociale et facilite l'expression des participants. En effet, l'approche positive de la situation (moments de collaborations dont ils sont fiers, les réussites et expériences positives avec la famille naturelle de l'enfant) favorise la parole des participants. Une approche centrée sur les problèmes rencontrés aurait entraîné une difficulté à raconter les échecs, les expériences négatives puisque la collaboration avec la famille naturelle de l'enfant placé fait partie du mandat et des obligations de la famille d'accueil. Finalement, pour s'assurer de la validité interne des résultats, il a été décidé de tenir un quatrième entretien collectif ayant pour objectif la validation des résultats par les participants, leur correction par l'échange et la discussion. Cette démarche assure à la chercheuse de bien représenter la réalité vécue par les participants à la recherche quant à leur collaboration avec la famille naturelle de l'enfant placé et quant aux pratiques d'implication parentale qu'ils ont mises en place. De plus, ce dernier entretien collectif permet de réorienter l'analyse de la chercheuse, analyse qui est évidemment teintée de sa subjectivité, de son expérience personnelle comme famille d'accueil et de ses valeurs. Bien que la subjectivité de la chercheuse soit un outil précieux permettant l'analyse, cela représente aussi une difficulté, un biais qui exige d'elle une distanciation par rapport à son expérience personnelle quant à la collaboration avec la famille naturelle de l'enfant placé. Le dernier entretien collectif est un moyen dont elle s'est dotée pour permettre cette distanciation. Dans la même veine, l'analyse réalisée a fait l'objet d'une analyse inter-juge où les catégories retenues et leur contenu narratif ont été discutés.



Le quatrième chapitre a présenté la méthodologie empruntée pour réaliser cette recherche. Dans un premier temps, des informations concernant les participants ont été données. Ensuite ont suivi celles concernant la collecte de données, le déroulement de la recherche, le traitement et l'analyse des données. Finalement, un court exposé a traité de la mise en œuvre des critères de scientificité dans cette recherche. Le prochain chapitre abordera quant à lui la question des résultats de recherche.

CINQUIÈME CHAPITRE

LES RÉSULTATS

Ce chapitre présente les résultats obtenus suite à la réalisation de la démarche de recherche appréciative avec les participants, les sept parents d'accueil. Premièrement, les participants à la recherche sont présentés. Deuxièmement, viennent les résultats associés à la phase de *Découverte*, suivis de ceux concernant celle du *Rêve* et de ceux étant liés à la phase du *Design*. À chacune de ces phases, toutes étant liées à un entretien collectif spécifique, est mentionnée la nature des interactions entre les participants lors de la tenue de celui-ci.

La présentation des participants

Afin de faire part de la diversité du groupe formé et de sa richesse et de faciliter votre lecture des chapitres subséquents, les caractéristiques des participants à la recherche vous sont présentées. Pour ce faire, une description de l'expérience de chacun des participants sera faite. Cette description tiendra compte des années d'expérience comme famille d'accueil, de l'âge des enfants accueillis, du type de placement effectif chez la FA et des raisons des placements. Aussi, brièvement, la relation que le participant établit ou vit avec la famille naturelle sera décrite.

Ginette est famille d'accueil depuis 30 ans. Elle est d'abord devenue famille d'accueil spécifique¹⁶ pour des enfants de son entourage qui étaient alors poupons. Par la suite, elle a décidé de devenir famille d'accueil régulière et demandait à recevoir des enfants âgés entre 0 et 12 ans, clientèle généralement placée pour cause de négligence et/ou de maltraitance parentale. Elle dit qu'elle a

¹⁶ La famille d'accueil spécifique est constituée d'une personne ou d'une famille qui fait partie de l'entourage naturel et significatif d'un enfant (ou de plusieurs enfants d'une même fratrie) et de sa famille, qui accepte d'agir à titre de famille d'accueil après avoir été reconnue par les intervenants ressources comme famille d'accueil spécifique pour le placement de ce ou de ces enfants particuliers. (Site internet, Centre Jeunesse de la Montérégie)

grandi avec sa famille d'accueil et qu'en vieillissant elle a voulu recevoir des enfants plus vieux, des adolescents. Les problématiques présentes chez les jeunes se sont alors diversifiées par l'ajout de la délinquance, de la dépendance (drogue, alcool, jeu) et par celui de d'autres troubles de comportement (automutilation, absentéisme scolaire, décrochage scolaire). Tout au long de ses 30 années de pratique comme famille d'accueil elle a reçu des enfants en placements à court terme, long terme et jusqu'à la majorité. Par ailleurs, certains jeunes qu'elle a reçus ont bénéficié du programme qualification des jeunes (PJJ) permettant le maintien du jeune dans la famille d'accueil jusqu'à l'obtention de son diplôme d'études secondaire et jusqu'à un âge maximum de 21 ans. De façon générale, elle dit tenter d'établir une relation de respect avec les parents naturels de l'enfant qu'elle accueille, tout en respectant son rôle de famille d'accueil et les obligations qui s'y rattachent.

Laurence est famille d'accueil depuis 25 ans et a accueilli, au fil des ans, plus de 120 enfants, et ce, tant pour des placements à court, à long terme ou jusqu'à majorité. Actuellement, elle accueille sept enfants qui sont placés jusqu'à majorité. De façon générale, elle présente sa relation avec la famille naturelle de l'enfant comme étant positive et empreinte de respect mutuel. Toutefois, elle mentionne que l'établissement d'une telle relation nécessite du temps. Aussi, elle insiste sur son rôle de protection de l'intérêt de l'enfant ce qui peut, à son avis, exiger une diminution des contacts avec la famille naturelle, voir une rupture de ces derniers.

Doris est famille d'accueil depuis 17 ans. Elle dit ne pas avoir cherché à être famille d'accueil, mais que ça lui est arrivé comme ça, tout naturellement. Elle est devenue famille d'accueil lorsque ses cinq enfants biologiques ont quitté le foyer. Elle exprime cela ainsi : « aujourd'hui mes enfants naturels sont tous partis. Aujourd'hui j'ai les enfants des autres, mais pas parce que j'ai un manque : ça m'est arrivé de même, d'être famille d'accueil, de toute façon je n'ai pas cherché ça m'est arrivé comme ça ». Elle a reçu et reçoit des enfants entre 0 et 18 ans, et

ce, pour des placements de tous les types (court, long, à majorité). Les jeunes qu'elle reçoit (ou qu'elle a reçus) sont placés pour diverses raisons (négligence et/ou maltraitance, délinquance, dépendance, troubles de comportement). Aujourd'hui, elle accueille une fillette de 10 ans pour une durée prévue de 1 an, un adolescent de 17 ans et demi, et un de 18 ans bénéficiant du programme de qualification des jeunes (PJJ). Dans son expérience comme famille d'accueil elle dit avoir eu de bonnes relations avec les familles naturelles, mais présentement, elle vit des difficultés à collaborer avec le père de la fillette qu'elle accueille. À travers les discussions engagées dans les entretiens collectifs, elle cherche une solution pour que la situation s'améliore entre elle et la famille naturelle de l'enfant.

Yves est famille d'accueil depuis 12 ans et reçoit spécifiquement des adolescents (es) âgés entre 12 et 18 ans. Les jeunes qu'il accueille sont généralement placés pour cause de délinquance, de dépendance et de troubles de comportement. Présentement, il accueille trois jeunes : un placement de courte durée, un placement long terme et un jusqu'à majorité. De façon générale il affirme établir une bonne collaboration avec la famille naturelle de l'enfant, il soulève toutefois que cela nécessite du temps.

Anne est famille d'accueil depuis 6 ans. Elle accueille des enfants d'âge scolaire âgés entre 6 et 18 ans, et ce, pour des placements à court terme ou à long terme. Les placements peuvent être prescrits pour cause de négligence et/ou maltraitance, délinquance, dépendance et de troubles de comportement (absentéisme scolaire, passivité générale). Présentement, elle accueille trois enfants. Elle affirme avoir une excellente relation avec la famille naturelle des enfants et elle dit que, dans la mesure du possible, elle tente d'être alliée avec elle pour permettre une plus grande réussite de l'enfant qu'elle accueille.

Juliette est famille d'accueil depuis 5 ans. Elle accueille des enfants âgés entre 0 – 12 ans pour cause de négligence et/ou de maltraitance parentale.

Présentement, elle a 3 enfants placés jusqu'à leur majorité, deux de 6 ans et une de 7 ans. Elle mise sur l'importance de la communication avec la famille naturelle pour prévenir les incompréhensions ou conflits et pour pouvoir travailler avec elle à la réussite de l'enfant.

Francis est famille d'accueil depuis 4 ans et accueille spécifiquement des adolescentes âgées entre 14 et 18 ans arrivant d'un centre de réadaptation (CR), et ce, à court terme, à long terme ou jusqu'à leur majorité. Les jeunes qu'il reçoit sont placés pour cause de délinquance, de dépendance (drogue, alcool) et de troubles de comportement (automutilation). Pour lui, la relation avec la famille naturelle de l'enfant semble facile, et ce, surtout en raison de l'âge des enfants qu'il accueille. En effet, il soulève que c'est souvent le jeune qui s'occupe des communications avec sa famille naturelle. Toutefois, il dit trouver difficile que la famille naturelle ne comprenne pas les interventions de la famille d'accueil et aimerait établir une plus grande collaboration entre les milieux afin d'en arriver à une cohérence éducative entre les adultes responsables de l'enfant.

Les résultats concernant la phase de *découverte*

La phase de Découverte a pour objectif, dans cette recherche appréciative, de répondre à la première question spécifique de la recherche : « Est-ce que les parents d'accueil vivent des expériences positives quant à leur collaboration avec les parents naturels? Si oui, comment en parlent-ils? ». La réalisation de cette phase est liée au premier entretien collectif tenu, le canevas d'entretien y étant associé se retrouve en Appendice C. Celui-ci permet de mettre à jour le noyau positif des familles d'accueil quant à leur collaboration avec la famille naturelle de l'enfant placé, c'est-à-dire d'affirmer leurs forces passées et actuelles leur permettant de collaborer sainement avec celle-ci, de révéler leurs réussites de collaboration, leurs accomplissements et leurs potentialités allant en ce sens. Dans cette section les interactions entre les participants pendant la tenue du premier entretien collectif sont présentées. Ensuite suivent les résultats obtenus pour chacune des catégories d'analyse retenues.

Les interactions entre les participants

Les interactions entre les participants pendant le déroulement de la rencontre furent marquées par l'écoute mutuelle des propos de chacun et par la découverte de similitudes et de différences quant à leur relation et quant à leur collaboration avec la famille naturelle de l'enfant. Pour illustrer ce type d'échange voici des propos de participants :

« Moi, j'ai dit et fait exactement comme Ginette » (Doris) et « moi, dans mon cas, c'est un peu différent avec les parents parce que j'ai des adolescentes... » (Francis) et « moi, c'est des placements jusqu'à la majorité, c'est un peu différent, ils ne retourneront jamais chez eux, c'est des visites de trois heures... » (Juliette).

Pour les familles d'accueil, la plate-forme offerte pour échanger leur permet de prendre conscience à la fois de leur réalité partagée et de leur unicité, de leurs particularités. Pour ces familles qui œuvrent auprès des enfants placés et de leur famille dans la sphère privée de leur maison, il est rare d'être conviées à échanger entre elles, or la tribune offerte est très appréciée par les participants à la recherche : *« c'est plaisant de se rencontrer comme ça, parler, échanger, s'entraider, on devrait faire ça plus souvent! » (Doris).*

L'importance de la famille naturelle

Les participants à la recherche reconnaissent l'importance que les parents naturels occupent dans la vie de leur enfant et soulignent la nécessité de leur présence et de l'établissement d'une saine collaboration avec ces derniers dans le développement de l'enfant et dans la réussite du placement :

Doris : La relation parents naturels et famille d'accueil c'est la clef du succès, c'est clair, net et précis

Ginette : tout à fait

Anne : oui, oui

Pour débiter, les participants nomment que les parents de l'enfant demeureront toujours, pour lui, ses parents quoi qu'il soit arrivé dans le passé et quoi qu'il advienne. Les participants expriment cela en ses mots :

« Mais moi je suis là à temps plein puis eux seront toujours les parents naturels. » (Juliette) et « Tu peux divorcer d'un conjoint, tu peux divorcer d'une amitié, mais tu ne divorces pas de tes parents, donc les racines qu'ils ont, leurs parents, quelles qu'elles soient, ils vont toujours les avoir. » (Ginette).

Pour cette participante (Ginette), il est primordial de conserver le lien entre parents naturels et enfants lors d'un placement familial : *« il ne faut jamais jamais couper les racines de quelqu'un au bout de ses orteils. »*. Cette conviction qu'elle a de l'importance de la préservation des liens biologiques est partagée par l'ensemble des participants à l'exception de Laurence qui, devant la difficulté de travailler avec des parents ayant des problématiques graves, préfère exercer la parentalité sans eux.

Les parents d'accueil soulèvent que lorsque la relation entre eux et la famille naturelle de l'enfant est positive, cela atténue ou enrayer le conflit de loyauté que vit l'enfant :

« Une bonne relation avec les parents, c'est la réussite, c'est ça, parce que l'enfant n'a pas le conflit de loyauté, parce qu'il a le droit de m'aimer et qu'il a le droit d'aimer son père et sa mère » (Doris) et « Cette relation de respect là fait en sorte que le "cœur élastique" ¹⁷ les enfants sont capables de le comprendre. Si t'avais pas cette relation-là avec les parents, t'aurais beau leur expliquer ils ne comprendraient pas parce qu'ils seraient en conflit de loyauté avec toi constamment » (Ginette en réponse à Juliette)

Ensuite, les participants lient l'établissement d'une saine collaboration avec les parents naturels à la capacité d'investissement de l'enfant dans sa famille d'accueil : *« Je n'ai jamais eu, jusqu'à ce jour, de mauvaise relation avec les parents, quand la relation est bonne avec les parents naturels l'enfant s'investit, c'est aussi clair que ça. » (Yves)*. À ce propos, Ginette soulève l'importance pour l'enfant de recevoir l'accord de ses parents pour s'investir dans sa famille d'accueil : *« voir une mère avouer à son fils : moi je ne suis pas capable de te*

¹⁷ Le "cœur élastique" est une expression de Juliette : *« moi je leur parle tout le temps du cœur élastique, qu'on a un papa et une maman et qu'on les aime, mais si on veut aimer quelqu'un d'autre on n'enlève pas de l'amour à quelqu'un, notre cœur grossi comme un élastique et on embarque la troisième personne et que si malheureusement on se retrouve avec 10 mamans et 10 papas alors notre cœur va juste grossir plus, c'est tout. »*

garder et je ne serai jamais capable comprends-tu? Je te donne la permission d'investir ailleurs et d'aimer quelqu'un d'autre. »

Une participante, Anne, lie la présence des parents de l'enfant au processus identitaire de ce dernier. Elle identifie les réussites des parents naturels et amène l'enfant à s'identifier à cette partie saine de ses parents et à les utiliser comme modèles :

« Tu ne viens pas des voisins, c'est ton père! Le courage qu'il a, l'énergie qu'il met pour te récupérer tu vas les mettre toi aussi, pareil comme lui, si ton père est capable, toi aussi tu vas te mettre en action et à partir de ce moment-là le jeune s'est mis à travailler à l'école, à s'investir dans son milieu, il avait du social. On aurait dit une petite chenille qui venait de se transformer en papillon. »

Cette participante table aussi sur les réussites passées des parents pour permettre à l'enfant qu'elle accueille de croire en sa capacité de réussir, pour lui permettre de s'identifier positivement à ses parents :

« J'ai demandé à la mère : Écoute qu'est-ce que tu dirais de trouver des diplômes, des cahiers d'école, des bulletins, toutes sortes d'affaires qui ont appartenues à son père? Lors de ta prochaine visite donne lui donc, ça va le motiver à essayer d'avoir son diplôme. Tu sais, il s'identifie tellement à son père que voir son diplôme, qu'il a les capacités et que nous on l'encourage probablement que ça va avoir un effet positif.»

Les participants soulignent qu'une saine collaboration entre la famille d'accueil et la famille naturelle de l'enfant permet d'établir une continuité entre ses deux milieux de vie :

« Quand les parents s'impliquent ça va numéro 1 avec l'enfant parce qu'il ne peut pas conter ce qu'il veut, faire ce qu'il veut, lorsque d'une place à l'autre c'est presque pareil. Mais ça, tu le vis lorsque ses parents téléphonent souvent » (Yves) et « Je me fais toujours un devoir lorsque sa mère vient la chercher le vendredi, je lui dis on se prend un 10 minutes et je te raconte ce qui s'est passé dans la semaine, comment ça s'est déroulé. Dimanche, lors du retour, tu me racontes comment s'est passée la fin de semaine de ta jeune. » (Francis).

Aussi, Ginette et Laurence se renseignent auprès de la famille naturelle pour offrir à l'enfant des soins similaires à ceux reçus dans leur milieu d'origine :

« Pour moi, c'est important de connaître ses repas préférés, parce qu'il arrive dans un milieu complètement différent et au moins il a son repas préféré, quand il arrive il a du pâté chinois, ça, c'est mon repas préféré! Je suis contente que tu aimes ça, je le savais, c'est ta mère qui me l'a dit. » (Ginette) et *« Dis-moi maman, pour la routine du dodo, qu'est-ce qu'il aime, comment il s'endort, a-t-il une berceuse que tu lui chantes, une histoire préférée, une position, un toutou, une couverture particulière? »* (Laurence).

Créer un lien

Pour que s'installe une collaboration entre la famille naturelle de l'enfant et sa famille d'accueil il est nécessaire que s'établisse entre elles une relation positive. Pour ce faire, les parents d'accueil présentent le moment de la prise de contact en début de placement comme étant important. Les participants en parlent comme d'un moment privilégié pour rassurer les parents, pour affirmer leur rôle de famille d'accueil et pour montrer leur désir de collaborer avec eux :

« Merci de la confiance que tu me fais, de me confier le plus beau cadeau que tu as. Moi je vais travailler pour que, pour pas le briser et quand tu le retrouveras que tu sois assez solide pour t'en occuper, ça prendra le temps que ça prendra, moi je ne suis pas pressée et on va travailler ensemble, je pense que c'est là que ça part. » (Ginette) et *« Moi j'en ai des enfants, je ne suis pas là pour prendre ta place, je suis juste là le temps que la situation s'arrange, je vais en prendre soin comme ça. »*(Doris).

Une autre participante (Laurence) évoque que la prise de contact avec les parents naturels peut se faire pour souligner les succès de l'enfant et non seulement ses difficultés. Par ailleurs, elle explique qu'elle initie le contact entre l'enfant et son parent ce qui a pour conséquence de souligner l'importance qu'elle accorde à la présence du parent naturel dans la vie de son enfant : *« Tu es fier de toi, regardes on va appeler maman et on va le lui dire [...] Pour la maman, elle se dit : je suis importante, elle prend le temps de faire appeler ma fille ».*

Tous les participants soutiennent qu'ils doivent faire preuve de non-jugement face aux difficultés des parents naturels afin de créer un lien avec ces derniers. Doris exprime cela en ces mots : « *S'ils se sentent de la merde en arrivant chez-nous, s'ils se sentent jugés on n'arrivera à rien.* ». Laurence associe cette attitude de non-jugement à une attitude d'accueil, ainsi elle invite le parent à participer à la vie quotidienne de l'enfant sans jugement notamment face à son incapacité financière :

« C'est des noces qu'il y a dans sa parenté à elle et je sais très bien que maman ne peut pas payer la robe ou le vêtement à la jeune. Est-ce que ça te tenterait maman? [...] Est-ce que ça te tenterait maman qu'on aille magasiner ensemble? Tu pourrais donner ton idée. »

Anne, présente, quant à elle, une attitude d'accueil en conviant le parent naturel lors d'un événement qu'elle juge important pour l'enfant telle la première communion de ce dernier.

La gestion des conflits

Avant de parler de la gestion des conflits, il est à propos de faire part des conflits entre famille naturelle et famille d'accueil tels que les participants les racontent. Ceci dit, une participante (Doris) relève que lorsqu'un parent n'accepte pas le placement de son enfant cela engendre des situations conflictuelles avec le parent lui-même, mais aussi avec son enfant qui est alors tenaillé par le conflit de loyauté qui l'assaille : « *Je vis présentement un gros gros conflit de loyauté avec une jeune fille de 10 ans. Papa, lui, il ne comprend pas pourquoi que sa fille est chez nous. Pour lui tout le monde a un problème, mais lui, il n'en a pas [...]* ». Aussi, les participants racontent des moments conflictuels marqués par le bouleversement de leur quotidien familial ou de celui de l'enfant qu'ils accueillent dus aux difficultés ou aux manquements de la famille naturelle. Ainsi, Anne et Doris racontent le non-retour des vêtements de l'enfant lors de visites parentales et les coûts que cela occasionne. Laurence et Doris racontent leurs difficultés à se débarrasser des poux de tête dans leur domicile en raison de la transition régulière des enfants entre leur famille naturelle (infestée de poux) et leur famille d'accueil.

Les participants parlent du parent qui par ses comportements, par son inconstance dans ses contacts et ses visites, par la déception qu'il crée, blesse l'enfant et le désorganise. À ce propos, Doris raconte :

« Ça fait un mois qu'à tous les 2 jours entre 7 h 30 et 8 h elle attend son téléphone et elle ne l'a pas appelé une seule fois et hier soir, après un mois, elle l'a appelé pour dire qu'elle ne vient pas la chercher aujourd'hui, alors cet enfant-là je suis en train de recommencer au départ avec elle. Elle vient de tout défaire, de tout défaire l'équilibre de cet enfant. »

Malgré ces situations indésirables évoquées par les participants ceux-ci doivent continuer de collaborer avec la famille naturelle de l'enfant tout au long du placement. Pour permettre cette collaboration famille d'accueil/famille naturelle, les participants ont identifié des rôles et responsabilités appartenant à la famille d'accueil et d'autres devant être assumés par le Centre Jeunesse. Selon les participants, il relève des rôles et responsabilités de la famille d'accueil d'être transparente envers la famille naturelle de l'enfant en lui parlant des difficultés qu'elle rencontre avec celui-ci : *« lorsqu'elle va entendre ça elle va sauter au rideau, mais à la place d'attendre qu'elle saute je lui en est parlé. »*(Juliette). Aussi, Laurence a expliqué qu'il était de son mandat de parler de ce que l'enfant vit et de créer un pont entre lui, son quotidien, ses besoins et ses parents :

« J'ai dit à la mère, je pense que tu devrais en parler avec ta fille parce qu'elle n'a pas ce discours-là, mais la jeune est en avant de moi, mais la jeune n'est pas capable de le dire à sa mère, c'est comme si moi je faisais les premiers pas pour dire regarde je pense que vous avez affaire à vous parler. » et « ne te fâche pas (devant le retard de l'enfant), ta fille au lieu de t'attendre ici sans rien faire, entre le temps qu'elle finisse de souper et que tu arrives, elle va jouer avec ses amis, elle en profite parce que, quand elle revient il est trop tard. »

Dans le même sens, Ginette considère qu'il est de son mandat de permettre aux parents de comprendre ce que le jeune vit : *« je prends autant de temps, dans ma ressource, avec le parent que je peux en prendre avec le jeune, dès fois même plus pour lui faire comprendre le cheminement de son fils ou de sa*

filles ». De plus, devant des conflits plus grands avec la famille naturelle de l'enfant ou pour éviter qu'une situation vécue avec elle dégénère, les familles d'accueil rencontrées affirment devoir en parler au travailleur social afin de recevoir support et conseils : « *Je vais en parler à ma travailleuse sociale avant, pour lui dire ce qui est arrivé comme problématique et pourquoi que ça s'est déclenché et là on essaie de trouver une solution pour que ça soit moins tendu les prochaines fois qu'on se voit* » (Doris). Finalement, Francis explique que le Centre Jeunesse peut soutenir ses interventions auprès de l'enfant en les expliquant à ses parents :

« Lorsque c'est des interventions qui sortent un petit peu de l'ordinaire aller expliquer ça aux parents c'est très difficile et je pense que c'est là où l'intervenant social va jouer un grand rôle parce que là on parle d'adolescents avec des problématiques d'automutilation, on peut parler de jeunes qui ont des problèmes de comportements et que t'es obligé toi de faire une intervention. »

Les besoins et attentes de chacun

Pour qu'une saine collaboration s'instaure entre la famille naturelle et la famille d'accueil les participants mentionnent qu'il faut considérer et comprendre ce que représente l'enfant pour ses parents : « *Pour eux, les parents problématiques, leur enfant c'est le seul trophée qu'ils ont eu dans leur vie, puis ce seul trophée-là on leur enlève puis on le place chez-vous [...] ils veulent continuer à en prendre soin* » (Ginette). Ensuite, les participants expliquent qu'ils doivent connaître les attentes que la famille naturelle a envers la famille d'accueil, qu'ils doivent les considérer et y répondre de leur mieux tout en tenant compte de la réalité : « *Tu vas jouer le rôle que tu es supposé, d'accueil, puis travailler des trucs, des choses que le parent va avoir dit, si c'est lui qui a demandé le placement et aussi si le placement s'est déclaré.* » (Yves). Aussi, Ginette et Francis expliquent qu'à l'adolescence, les parents ont souvent de grandes attentes face à l'apport du placement familial dans les changements de comportement attendus chez le jeune. Cela exerce chez eux une grande pression. De plus, Francis

mentionne qu'il faut connaître les attentes du parent pour comprendre, accueillir et écouter ses insatisfactions face au placement familial :

« Où la mère a de la misère ce n'est pas avec l'intervention qu'on fait, c'est qu'elle se dit : j'ai des moyens, je paye pour un système qui serait supposé aider ma fille et puis on banalise. Ce n'est pas après la famille d'accueil qu'elle est enragée maman c'est après le système qui n'a pas de moyen. »

Finalement, Ginette mise sur l'expression des attentes de la famille d'accueil envers la famille naturelle :

« Parce que le père chialait, criait, je lui ai dit : je te demande pour lui et pour les autres jeunes, c'est que je trouve ça tellement important la mission que tu me donnes que moi je te demande, quand tu viendras ici de ne pas, si t'as quelque chose à dire ou quoi que ce soit, tu as juste à le faire devant ton fils, par respect pour lui et pour nous autres. »

Le plan d'intervention en famille d'accueil (PIFA)

Pour les participants l'élaboration du plan d'intervention en famille d'accueil est un moyen d'établir, grâce à une compréhension de ses interventions et de leurs fondements par les parents naturels, une collaboration avec ces derniers. À ce propos, Francis demande :

« Existe-t-il un moyen, un moment donné, pour que les parents comprennent un peu plus clairement nos manières de fonctionner qui ne sont pas tout le temps très conformiste parce que les problèmes des jeunes augmentent? » et Ginette lui répond : *« La seule chose où on peut faire ça c'est dans le plan d'intervention où le parent est vraiment impliqué et regarder le pourquoi des choses. »*

Pour les participants, le plan d'intervention en famille d'accueil permet aussi de clarifier, dans l'esprit des parents naturels, les rôles et la place de chacun auprès de l'enfant. À ce propos, Francis explique que la tâche qui lui est assignée via le plan d'intervention est facilitante dans sa relation avec la famille naturelle : *« La tâche qu'on me donne, cheminement vers l'autonomie, d'en faire des jeunes*

adultes, ça aide beaucoup ». Yves relève que le plan d'intervention est rassurant pour le parent naturel et préserve la place qu'il occupe auprès de son enfant.

Yves : Le parent qui voit que tu vas faire ce qu'il faut, ce qui est demandé, ce qu'il a demandé, il voit que tu ne joueras pas à la mère avec cet enfant là, à l'adolescence je te parle, le parent va voir que tu vas jouer le rôle que t'es supposé

Doris : Je suis là en attendant que la situation s'arrange

Laurence : C'est ça, je ne prends pas ta place!

La notion de place auprès de l'enfant, amenée par Doris et Laurence, semble centrale pour les parents naturels de l'enfant. Face à cela, Ginette raconte avoir rassuré le parent d'un enfant à cet égard :

« Moi, ton fils j'en ai pas besoin, je ne vais pas te le voler, regarde j'en ai des enfants [...] moi je vais faire une affaire avec toi je vais m'en occuper jusqu'à tant que tu sois capable, et je le sais que tu as les capacités, que tu vas être capable de t'en occuper. »

Dans le même ordre d'idée, Francis explique que le fait qu'il forme, avec son conjoint, une famille d'accueil homoparentale a pour effet que les mamans ne sentent pas leur place auprès de l'enfant menacée :

« Mais moi, le fait qu'on soit deux gars, je n'ai pas de parents qui se sentent menacés, moi les mamans chez-nous elles ne pensent pas que je vais prendre leur place, elles n'ont pas peur non plus qu'on vole leur place et qu'on soit plus maternelle qu'elles. »

Pour les participants, le plan d'intervention en famille d'accueil est aussi un outil pour officialiser les modalités de contact entre l'enfant et ses parents naturels : *« C'est des visites de trois heures supervisées dans les locaux de la DPJ, pas de sorties de fin de semaine et ces choses-là »* (Juliette). Le lieu des rencontres entre parents naturels et enfant semble important pour les participants. Tous s'accordent pour dire que les rencontres doivent se faire hors de leur domicile :

Ginette : *Les visites chez nous avec les parents c'étaient non. Je disais aux intervenants : moi je suis une famille d'accueil, vous avez des locaux pour ça, vous avez des intervenants pour encadrer ça, je leur disais je ne veux pas me mettre le doigt entre l'arbre et l'écorce, ce n'est pas mon rôle, ça ne me tente pas.*

Juliette : *Il y a des endroits pour ça il ne faut pas mêler les cartes*

Pour les familles d'accueil interrogées, le plan d'intervention en famille d'accueil fait office de contrat pendant le placement et peut être révisé et modifié dans l'intérêt de l'enfant. À ce propos, deux participantes échangent sur une situation de contacts difficile entre une fillette et ses parents :

Doris : *C'est 7 jours sur 7 qu'elle est sensée leur parler au téléphone, un jour c'est l'appel de son père, ensuite celui de sa mère, ensuite celui de son père, etc., et une fois sur deux elle attend pour rien, ils n'appellent pas.*

Laurence : *Moi je te dirais demande à l'intervenante pour réduire le nombre de fois dans le plan d'intervention. Parce que je vais te dire pourquoi je te dis ça, premièrement ça ne mettra plus l'enfant en otage, prise à la maison au lieu de jouer dehors avec ses amis, deuxièmement, elle sera moins dans l'attente de sa mère. Elle n'attendra pas le téléphone aux 2 jours.*

L'engagement entre la famille d'accueil et la famille naturelle

Les participants parlent de l'engagement entre la famille d'accueil et la famille naturelle de l'enfant en termes de « faire équipe », « être alliés », « travailler ensemble » et « se mettre en coalition avec le parent ». Pour ce faire, la famille d'accueil fait appel au soutien de la famille naturelle pour favoriser la réussite de l'enfant. Par exemple, Laurence a demandé à une mère de lui fournir le dossier scolaire du père d'un enfant afin d'aider le jeune à s'identifier à cette partie saine de son parent, à croire en ses capacités de réussir et à s'investir à l'école (le verbatim l'illustrant se trouve dans la première catégorie de ce chapitre : l'importance des parents naturels). Aussi, une participante, Ginette, raconte avoir demandé à une mère de donner la permission à son fils de s'investir dans sa famille d'accueil :

« Il faut absolument que cette maman-là, qu'on soit capable de travailler avec elle pour qu'elle lui donne la permission d'investir

chez-nous, parce que si elle ne le fait pas il ne s'investira pas [...] et un moment donné je lui ai dit est-ce que tu penses que Charlot peut avoir 2 mamans? Une qui l'a porté et qui lui a donné le plus beau cadeau du monde, c'est-à-dire la vie, et une qui va l'avoir juste dans son cœur le temps que tu vas lui prêter. Est-ce que toi t'es bien là-dedans? Elle a dit : oui, ça je pense qu'il serait bien avec ça, et moi aussi je serais bien. Quand Charlot est arrivé puis qu'elle lui a dit [...] Ça été terminé, il a investi chez nous. »

Juliette, quant à elle, demande de l'aide à la famille naturelle de l'enfant pour modifier un comportement négatif qu'il a émis :

« Regarde, aide-moi pour ça, j'aimerais ça que tu lui en parles, elle vole à l'école et je n'aime pas tellement ça, comme ça, quand elle arrêtera de voler un jour, je l'espère toujours, on va pouvoir dire une chance qu'on a travaillé ensemble. »

Finalement, Ginette demande à une mère de l'aider dans ce qui semble être une banalité du quotidien de l'enfant, mais cette demande vise à assurer une continuité entre la famille d'accueil et la famille naturelle et reconnaît l'apport de la présence du parent naturel :

« Le scénario que j'ai préconisé, c'est d'appeler la mère et de dire : écoute, j'ai besoin de toi, elle c'est la famille naturelle, son enfant est placé depuis qu'il est bébé, elle connaît ses capacités, elle dit : Qu'est-ce que je peux faire? Je lui ai dit, toi ton fils on sait toutes les deux qu'il porte du 26, mais il veut avoir un pantalon 44, on s'entends-tu que ça na pas de sens? Elle dit oui. Je lui ai dit si on s'arrêtait mettons à du 36 ça marcherais-tu? Elle a dit oui. Je lui ai dit je peux compter sur toi là-dessus et il est revenu avec du 36[...] et la maman elle s'est sentie impliquée dans la vie de son fils. »

L'engagement entre famille d'accueil et famille naturelle peut aussi être vu comme étant un soutien mutuel lors de difficultés vécues au sein d'une famille ou de l'autre. Ainsi, Doris souligne l'appui qu'elle a reçu par la famille naturelle d'un enfant : *« j'ai eu l'appui de la mère du jeune, de tout le monde. Ça m'a fait du bien, ce n'était pas de ma faute, sa mère me l'a dit, il est comme ça partout, avec*

tout le monde.» Elle raconte aussi une conversation qu'elle a eue avec une mère afin que cette dernière prenne conscience de l'impact que pourrait avoir le retour de son enfant dans son milieu naturel : *« J'ai fait réaliser à la mère que son fils n'est pas prêt d'être avec elle et qu'il agit comme ça avec tout le monde, parce qu'elle, elle se sentait coupable. Je l'ai rassurée et elle a repris de l'estime d'elle.»* Une autre participante, Juliette, raconte le conseil qu'elle a donné à la mère d'une de ses jeunes qui venait d'avoir un bébé, qui avait des problèmes à allaiter et qui se sentait épuisée, découragée :

« Je comprends que tu te mets une pression énorme pour garder ton bébé, je te comprends, mais un moment donné je pense que le Centre Jeunesse va aimer mieux un bébé au biberon avec une mère en santé et un milieu naturel propre plutôt qu'une mère à terre, un milieu mal propre, parce que tu n'as plus la force de faire le ménage, mais un bébé au sein. Pendant 1 h 15 je lui ai parlé et à la fin elle m'a dit, merci, tu m'as fait du bien. »

Anne parle de l'engagement entre les deux familles de l'enfant en termes de partage de « trucs » éducatifs : *« finalement, pas mal formule gagnante donc je te donne le truc. »* Finalement, lors du retour de l'enfant dans son milieu naturel la famille d'accueil continue de jouer un rôle de conseillère auprès de la famille naturelle et peut représenter pour elle un soutien social. Ce soutien à la famille naturelle peut être volontaire : *« c'est parce qu'on est du bon monde et que ça nous fait plaisir, dès fois il y a des demandes concrètes du parent genre qu'est-ce que tu ferais à ma place? Comment tu t'y prendrais toi? Peux-tu nous aider dans? »* (Anne) ou ce soutien peut être demandé par le Centre Jeunesse :

« Aussi il y a des suivis offerts par le Centre Jeunesse lors du retour dans le milieu naturel, j'ai déjà fait ça moi, c'était soutien de famille et souvent il faisait appel à la famille d'accueil qui gardait les enfants justement pour soutenir la famille naturelle. »
(Anne)

Ne jamais abandonner

Devant les difficultés que présente un père, une participante, Doris, nomme son découragement face à l'amélioration de la situation :

« Mais c'est tout le temps comme ça et ce sera comme ça jusqu'à la fin, ça c'est sûr, ce monsieur là jamais il ne se corrigera, c'est clair qu'il ne changera pas, aussitôt qu'il aura une chance de déroger, de contourner, il le fera. »

Néanmoins, outre la situation particulière qu'elle vit avec ce père, elle mentionne que : *« C'est très rare que ça ne finisse pas par faire une relation, mais des fois, c'est long. »* Plusieurs participants mentionnent l'importance de respecter le rythme de la famille naturelle quant à l'instauration d'une saine collaboration avec elle. Pour illustrer cela, voici un échange entre Laurence, Doris et Juliette.

Laurence : *Pour eux, tu es la méchante qui vient enlever les enfants donc c'est sûr qu'au début il ne faut pas s'attendre qu'il y ait du respect*

Doris : *Il n'y aura pas de coordination, pas de collaboration, rien*

Laurence : *Ça fait du monologue, mais un moment donné ça va faire un dialogue ça prend un certain temps*

Juliette : *C'est ça, j'ai toujours eu de bonnes relations mêmes avec un monsieur qui était très agressif et qui pouvait arriver et me dire : Je ne suis pas d'accord avec le placement et chialer. Puis ce n'était pas long qu'à la fin il m'appelait ma grande, et comment ça va? Je suis content que mes enfants soient chez toi et tout ça.*

Aussi, Ginette souligne qu'il faut respecter le rythme du parent naturel en l'impliquant graduellement auprès de son enfant : *« Il faut que tu y ailles à petites cuillères pour l'impliquer dans la démarche de son enfant parce que lui il a baissé les bras [...] d'après lui il a tout fait ce qu'il y avait à faire »*

Pour mettre en place une saine collaboration avec les parents naturels de l'enfant, les participants affirment qu'il faut respecter leurs limites et capacités. Ces limites et capacités peuvent être posées par la famille naturelle elle-même : *« moi je ne suis pas là pour chicaner, je vois ma fille 3 heures par 3 semaines et je*

n'ai pas le goût de me chicaner avec elle, je n'interviens plus. Excellent c'est correct. »(Juliette). Elles peuvent aussi être supposées par la famille d'accueil et par le Centre Jeunesse :

« Dans mon rôle de famille d'accueil ce que j'essaye de faire tout au long, ce que je fais encore aujourd'hui c'est, j'essaye de rendre le parent complice à la mesure de ce qu'il peut me donner, mais pas à la mesure de ce que je voudrais, mais à sa mesure à lui. » (Anne) et « C'est d'établir un lien de respect avec le parent dans ce qu'il est puis de lui demander sa collaboration quand c'est possible à la mesure de ce qu'il peut donner, c'est juste ça. » (Laurence)

Elles peuvent être posées par l'enfant : *« Il est allé faire un voyage. Quand ça été le temps des papiers puis tout ça il est venu me voir, parce que là il est plus vieux et il connaît les limites de sa mère »* (Ginette) Elles peuvent être dépassées :

« Je me dis si on peut essayer durant le temps qu'il soit chez-nous d'avoir une collaboration avec les parents c'est évident que la dynamique va changer parce que le parent va se mettre en action, à la hauteur de ce qu'il est capable de donner » (Yves)

Finalement, elles peuvent être compensées, même lors du retour de l'enfant dans son milieu, par la famille d'accueil : *« même si sa mère est vivante, même si elle l'aime, même si elle aime ses frères, si elle a un problème, c'est chez nous qu'elle vient. »* (Yves).

Les attitudes de la FA

Les participants parlent de cinq attitudes qu'ils adoptent favorisant l'établissement d'une saine collaboration entre famille d'accueil et famille naturelle. Il s'agit du respect, de l'empathie, de leur sensibilité à l'expérience de vie des parents, de l'humour et de la transparence.

Le Respect

Les participants évoquent le respect dont ils doivent faire preuve dans l'exercice de leur rôle comme famille d'accueil de façon complexe. Ils en parlent

en termes de respect de soi, de respect du parent naturel, de respect de son milieu et de respect de l'enfant.

Pour Juliette, le respect semble être une valeur fondamentale. Elle lie de prime abord le respect de soi au respect des parents naturels : *« Il faut se respecter comme famille d'accueil et si tu te respectes comme famille d'accueil, tu vas respecter le parent naturel aussi. »* Pour illustrer le respect de soi lié au respect des parents, elle donne l'exemple d'une situation où elle est en désaccord avec le parent et où elle lui explique, en respect avec ses valeurs personnelles, ses agissements :

« Même si le parent te dit oui, mais moi j'aimerais mieux que tu y donnes tout maintenant, mais que toi, dans tes principes personnels, ça ne cadre pas, tu le dis, écoute chez moi c'est comme ça que ça fonctionne, je comprends ce que tu veux, mais tu n'as pas à t'inquiéter. Dans un mois quand que je vais ressortir le reste des cadeaux de Noël, quand je vais sortir telle pouliche elle va l'avoir et je vais lui rappeler que c'est toi qui lui avais donné pour Noël. »

Ginette, quant à elle, parle du respect des parents naturels dans la reconnaissance qu'elle a de leur apport dans le quotidien de l'enfant :

« Moi, j'ai un très grand respect pour les parents naturels en partant donc s'il m'envoyait son vieux pyjama laid qu'il avait acheté à la friperie tout délavé c'est certain que je lui mettais dans ses bagages et pour lui c'était extraordinaire parce que c'était la seule chose qu'il pouvait lui acheter comprends-tu? Donc la relation avec le père s'est améliorée. »

Laurence montre le respect qu'elle a à l'égard des parents en exigeant que l'enfant s'adresse à eux avec respect :

« Quand maman ou papa parle avec la jeune au téléphone et que la jeune commence à monter le ton, je prends le téléphone et je dis, après plusieurs avertissements : je m'excuse, mais ta jeune présentement n'est pas en mesure de te parler, elle n'est pas respectueuse envers toi, lorsqu'elle sera capable de te parler »

respectueusement elle va te rappeler et je mets fin au téléphone. Elle raccroche. Quelques minutes après si la jeune est calmée elle peut rappeler son parent. Déjà là, le parent vient de voir que t'imposes des limites et qu'elle ne peut pas parler à son parent n'importe comment, donc toi tu viens de montrer que tu respectes cette personne et que l'enfant aussi doit la respecter »

Pour Francis, le respect de son milieu et des règles qui le régissent est important et cela détermine ce qu'il accepte ou pas de la part du parent naturel :

« La mère m'a appelé puis elle m'a dit : je peux tu aller dîner avec ma fille? [...] Sauf que lorsqu'elle est arrivée maman sort sa bouteille de vin et ses bouteilles de bière. Excuse-moi, il y a un bout que tu n'as pas compris là, que tu dînes ici c'est une chose, la boisson c'en est une autre. Ou tu prends tes bouteilles de boisson et tu vas les mener dans ta voiture et tu reviens dîner avec ta fille ou on arrête ça là. »

Finalement, Ginette, Doris, Laurence, Anne, Francis et Juliette racontent leur malaise à recevoir les parents naturels de l'enfant à leur domicile. Pour eux cela peut représenter une entrave au respect de leur milieu et au respect des enfants dont ils ont la garde. Juliette explique son refus de recevoir les parents en ces mots :

« Moi ce que j'ai dit aux intervenantes pour expliquer mon refus des visites parentales [...] Moi, les enfants on ne connaît pas leur passé. Parfois, le milieu familial est un milieu anxigène, il s'est passé plein de choses et tout ça. Pour moi, chez nous, ce que je veux qu'ils sentent c'est que c'est une forteresse. Le parent qui leur a fait du mal ne pourra pas venir leur en faire chez eux. [...] C'est une question de sécurité. Les parents ne peuvent pas venir les bouleverser. »

L'empathie

Trois participants, Ginette, Yves et Anne, soutiennent qu'adopter une attitude empreinte d'empathie permet de guider les actions qu'ils poseront envers la famille naturelle de l'enfant : *« Je me dis mets ses souliers 2 minutes là et tu vas savoir comment t'aligner [...] de se mettre à la place de l'autre. Comment je me*

sentirais si? Comment je voudrais être traité moi si mon enfant était placé en famille d'accueil?» (Ginette) Pour une participante, Anne, le fait de se mettre à la place de la famille naturelle lui permet de faire preuve d'une plus grande ouverture envers cette dernière et les difficultés qu'elle présente :

« Moi je peux avoir un accident en sortant d'ici puis je tombe paraplégique et mes enfants sont placés. Personne n'est à l'abri de ça, quand tu gardes ça en tête et que tu établis un lien avec le parent, c'est clair que tu as une ouverture que d'autres peuvent ne pas avoir. »

Pour Ginette, se mettre à la place de la famille naturelle augmente la compréhension qu'elle a de l'attitude, parfois agressive, de la famille naturelle envers la famille d'accueil : *« Je dis souvent que je suis une personne qui est facile, mais la journée où mon enfant serait placé en famille d'accueil, vous feriez des prières pour pas que mon enfant soit placé chez-vous. »* Finalement, Yves explique ce que représente, pour un père naturel en difficulté qu'il côtoie, le placement de son fils : *« là il pleure quand il regarde son petit gars sur une photo [...] seulement lui dans sa tête à lui, tu y arraches son enfant, tu viens de tout lui arracher, ce n'est pas évident. »*

La sensibilité à l'expérience de vie des parents

Trois participants, Ginette, Doris et Francis se réfèrent au vécu passé ou présent des parents naturels pour comprendre et accepter ce qui a mené au placement de leur enfant. Pour eux, le placement de l'enfant représente une reproduction de l'histoire de ses parents :

« Souvent les familles de ces enfants-là, ils n'ont même pas eu d'éducation, moi le 3/4 des parents qui sont venus chez moi c'est des enfants de la DPJ, c'est des enfants qui ont été en famille d'accueil, c'est des enfants qui ont été au pavillon et, aujourd'hui, je dirais que c'est 80 % de ma clientèle dont les parents ont été en famille d'accueil eux-mêmes. » (Doris) et « Il ne l'a pas eu

*facile lui non plus là, puis il répète exactement la même affaire »
(Ginette)*

Francis et Doris lient les lacunes que présentent le parent naturel au manque de ressources internes qu'il possède « *Il ne peut pas donner à son jeune ce qu'il n'a pas* » (Francis) et « *Ils ne peuvent pas montrer le respect de leurs enfants ils en n'ont pas eu.* » (Doris) Finalement, Ginette présente le parent naturel comme un être fragilisé qui peut être bouleversé par un changement dans son quotidien : « *Il est arrivé avec une nouvelle conjointe, un nouveau drame, on connaît ces parents-là, des parents qui sont blessés.* »

L'humour

Deux participantes, Ginette et Juliette, évoquent l'humour comme étant une attitude positive dans leur relation avec la famille naturelle de l'enfant. Pour Ginette cela représente une façon de parler d'une situation délicate et d'instaurer, avec les parents naturels, une collaboration afin de la résoudre : « *J'y vais toujours avec l'humour, l'humour, ça c'est le plus beau canal de communication qui ne peut pas exister, j'y vais toujours avec l'humour pour embarquer le parent dans la démarche que je vais faire avec leurs enfants.* » Pour elle l'humour représente aussi une façon de mettre des limites aux parents naturels :

« Il me dit toi ton chum il travaille de nuit des fois, t'as pas peur ici toute seule, isolée? Puis là tu sais c'est l'intimidation. Je lui dis non, pas vraiment, pas tellement peureuse, je suis ceinture noire au karaté puis je la porte autour de moi et quand ça ne va pas je peux étouffer quelqu'un avec. »

Pour Juliette, l'humour est un moyen privilégié pour veiller à la sécurité de l'enfant qui lui est confié tout en respectant sa relation avec son parent, tout en balisant leur conversation :

« Moi c'est quand ils appellent, c'est de faire comprendre au parent que je suis toujours à l'écoute, pas de parler au téléphone c'est juste que je vais faire une blague je vais ajouter un petit grain de sel, je ne dis pas : Dis pas ça et rien de même, mais juste parler en

arrière de la jeune en disant une blague [...] la mère est partie à rire elle m'a entendu, mais ce que ça signifie pour moi c'est dis pas n'importe quoi, je suis peut-être pas au bout de l'autre téléphone, mais j'ai conscience de ce qui se passe. » (Juliette).

La transparence

Trois participants, Ginette, Juliette et Francis évoquent la transparence comme étant une attitude préalable à l'instauration d'une saine collaboration avec les parents naturels de l'enfant, comme étant un moyen qu'ils soient au courant des difficultés rencontrées par l'enfant et par la famille d'accueil : « *Ma dernière, une chance que je parle beaucoup à sa mère au téléphone parce que ça serait l'enfer* » (Juliette) Pour Francis et Ginette, l'adoption d'une attitude de transparence permet de créer une meilleure continuité entre la famille d'accueil et la famille naturelle :

« J'ai mis ça les dernières années avec les adolescents que j'avais et leurs parents et c'était toujours en collaboration avec le travailleur social. C'était comme un petit bilan, c'était écrit, un petit bilan de la semaine que je faisais le jeudi ou le vendredi, avant la sortie du jeune. Je faisais comme un petit résumé de sa semaine et je le signalais et je demandais à ce que le jeune le signe et j'en donnais une copie à l'intervenant social, une copie aux parents, le jeune le savait, c'était dit, il n'y avait pas de cachette. » (Ginette)

Finalement, pour Ginette et Juliette, l'adoption d'une attitude de transparence permet aux parents de mieux comprendre et d'accepter les interventions posées par la famille d'accueil auprès de l'enfant :

« Puis, je le dis aux parents écoute ta fille elle a volé des collations à ses amis aujourd'hui, moi je ne suis pas de bonne humeur, elle est dans sa chambre et je peux te dire qu'elle ne sera pas là juste 5 minutes parce qu'en plus elle a menti » (Juliette) et « C'est de vraiment mettre le parent au courant même s'il n'est pas d'accord, de vraiment le mettre au courant à la minute près de l'intervention de comment on fait ça, de la réaction. Agir comme ça lui permet d'être capable de comprendre qu'on fait ça pour le bien de son jeune, c'est la seule façon que moi je peux envisager. » (Ginette)

Résumé des résultats de la phase découverte

Les familles d'accueil reconnaissent l'importance de la présence de la famille naturelle tout au long du placement. Une collaboration réussie entre les deux familles permet d'atténuer le conflit de loyauté de l'enfant, améliore sa capacité d'investir la famille d'accueil, permet une identification positive de l'enfant à ses parents biologiques et assure une meilleure continuité entre les deux familles quant à leur fonctionnement, aux soins donnés à l'enfant et aux règles qui les régissent. Pour que s'établisse une saine collaboration entre les deux familles, les participants identifient le moment de la prise de contact avec la famille naturelle comme extrêmement important. Pour eux, celui-ci doit être empreint d'une attitude d'accueil, d'empathie et de non-jugement. Par ailleurs, ils en parlent comme étant l'occasion d'affirmer leur rôle de famille d'accueil, de montrer le respect qu'ils ont pour la place de la famille naturelle et d'exprimer leur désir de collaborer avec cette dernière. Pour prévenir les conflits pouvant survenir entre les deux familles, la famille d'accueil ainsi que le Centre Jeunesse ont un rôle à jouer. La famille d'accueil se doit d'être transparente en parlant ouvertement des difficultés qu'elle rencontre avec l'enfant à la famille naturelle. Aussi, elle a un rôle d'explicitation des besoins et de la réalité de l'enfant ce qui permet à la famille naturelle de mieux comprendre le quotidien de ce dernier. Le Centre Jeunesse doit, quant à lui, soutenir et conseiller la famille d'accueil quant aux attitudes à adopter lors d'une situation conflictuelle et il doit expliquer les interventions de la famille d'accueil à la famille naturelle. Les participants présentent le plan d'intervention en famille d'accueil (PIFA) comme étant un outil permettant d'instaurer une saine collaboration avec la famille naturelle de l'enfant en tenant compte des attentes et besoins de chacun, de leurs rôles et places auprès de l'enfant et en officialisant les modalités de contact entre l'enfant et sa famille naturelle. Au-delà du plan d'intervention, la famille d'accueil demande le soutien de la famille naturelle de l'enfant pour favoriser la réussite de ce dernier. Les participants parlent de cet engagement entre les deux familles en termes de « faire équipe », « travailler ensemble », « être alliés », « se mettre en coalition ». La

mise en place d'une telle collaboration entre la famille d'accueil et la famille naturelle, afin d'être effective, doit se faire dans le respect du rythme, des limites et des capacités de la famille naturelle.

Les résultats concernant la phase du Rêve

La phase du *Rêve* a pour objectif, dans cette recherche, de répondre à la deuxième question spécifique de la recherche : « *Comment les parents d'accueil se représentent-ils une pratique "idéale" quant à la relation avec la famille naturelle?* ». La réalisation de cette phase est liée au deuxième entretien collectif tenu, le canevas d'entretien y étant associé se retrouve en appendice C. Lors de cette phase, les participants sont conviés à se détacher de la réalité présentement vécue par les familles d'accueil pour entrevoir un avenir plus florissant, pour formuler des changements souhaités, pour identifier l'idéal vers lequel ils veulent tendre et pour entrevoir de nouvelles possibilités d'action quant à l'établissement d'une saine collaboration avec la famille naturelle de l'enfant placé. Cette section présente les interactions entre les participants, l'idéal rêvé collectivement pour Doris, l'idéal rêvé collectivement pour Anne et les souhaits formulés par les participants quant à l'instauration d'une saine collaboration avec la famille naturelle de l'enfant.

Les interactions entre les participants

Le deuxième entretien collectif fut marqué par une démarche d'entraide entre les participants à la recherche. Pour les familles d'accueil rencontrées, il est très difficile de se détacher de leur vécu présent pour se tourner vers l'avenir. À ce propos, Yves explique la difficulté d'envisager un idéal commun quand il y a tant de situations singulières vécues par les familles d'accueil : « *Il n'y a pas de recette miracle là-dedans, un monde idéal ça n'existe pas, ça existe à Walt Disney, il y a tellement d'histoires de placement différentes, de problématiques différentes chez les enfants et leurs parents que je n'arrive pas à voir.* » Ginette renchérit : « *Dans un monde idéal, il faudrait que les parents soient impliqués tout au long du placement, mais ce n'est pas ça la vie, ça dépend des histoires, des*

problématiques ». La première moitié de l'entretien est difficile, ne répond pas à l'objectif spécifique visé et les participants se racontent avec plaisir des histoires de collaboration réussie qui avaient déjà été évoquées pendant la rencontre précédente (la phase de la *Découverte*). Ensuite, lors de la seconde moitié de l'entretien, Doris demande de l'aide aux autres participants pour parvenir à améliorer une situation qu'elle vit avec le père d'une fillette qu'elle accueille. Ainsi sans se détacher de la réalité, les participants sont appelés à se tourner vers l'avenir, vers le changement pour résoudre une situation particulière. Pour terminer la rencontre, Anne s'empare de la tribune offerte par celle-ci pour obtenir les conseils et avis des autres participants quant à la poursuite d'une collaboration réussie ayant permis l'investissement de l'enfant dans son quotidien, et ce, notamment à l'école. Les situations concrètes présentées par Doris et Anne permirent aux participants de rêver ensemble d'un avenir meilleur et d'émettre des souhaits quant à celui-ci.

L'idéal rêvé collectivement pour Doris

Doris demande l'aide du groupe pour instaurer une collaboration idéale avec la famille naturelle d'une fillette qu'elle accueille, afin d'assurer la pérennité de son placement et d'atténuer le conflit de loyauté vécu par l'enfant. Doris, raconte la situation qu'elle vit avec le père ainsi :

« Il rentre à la maison, excuse l'expression, mais il lance sa fille dans la porte puis il sacre son camp. Ou il vient la chercher, il ne dit pas bonjour à personne puis il crie : t'es-tu prête? Puis il claque la porte et il rentre dans son auto, ça c'est ce qu'on vit présentement. Moi je suis capable de vivre avec ça qu'il ne m'aime pas, sauf que ça fait un conflit de loyauté avec ma petite jeune fille, ça faisait un mois qu'ils ne s'étaient pas vus et ça allait merveilleusement bien, ils ont recommencé à se voir en fin de semaine puis ça a recommencé. Qu'est-ce que je pourrais faire? Comment je pourrais faire? »

Avant de poursuivre, il me semble important de mentionner que lors de l'entretien collectif précédent (la phase de la *Découverte*) Doris avait déjà évoqué la situation conflictuelle qu'elle vit avec ce père :

« Je vis présentement un gros gros conflit de loyauté avec une jeune fille de 10 ans. Papa lui il ne comprend pas pourquoi que sa fille est chez-nous. Pour lui tout le monde a un problème, mais lui, il n'en a pas, il est en contradiction avec tout ce que le Centre Jeunesse lui dit, il fait tout le contraire, il n'accepte rien de la situation, il nie tout et il ne coopère pas du tout. La famille d'accueil a la cote sous zéro et je l'ai aussi. »

De plus, lors de cette rencontre, Doris ne semblait pas croire que la situation vécue pourrait s'améliorer : *« Mais c'est tout le temps comme ça et ce sera comme ça jusqu'à la fin, ça c'est sûr, ce monsieur-là, jamais il ne se corrigera, c'est clair qu'il ne changera pas, aussitôt qu'il aura une chance de déroger, de contourner, il le fera. »* Or, il est intéressant de voir que lors de ce deuxième entretien elle cherche une solution pour améliorer sa relation avec le père de la fillette qu'elle accueille.

Pour elle, la situation idéale serait que les chicanes incessantes qui perdurent entre elle et le père cessent. Ses conflits surviennent en raison du non-respect, par le père, des modalités de contact père/enfant prescrites dans le plan d'intervention en famille d'accueil (Appels téléphoniques aux deux jours entre 19 h 30 et 20 h, sorties pour la fin de semaine aux deux semaines de vendredi 19 h à dimanche 19 h) et de ses feintes pour contourner les règles fixées par le Centre Jeunesse et par la famille d'accueil.

Pour les autres participants l'idéal entrevu serait que la famille d'accueil et le Centre Jeunesse travaillent ensemble, avec le père, pour qu'il accepte le placement de son enfant et qu'il s'implique tout au long de celui-ci :

« La grande réussite qui pourrait éventuellement faire le "front page" des journaux c'est vraiment que la famille d'accueil a un rôle à jouer dans l'acceptation du placement, mais que l'intervenant social a lui aussi un rôle à jouer là-dedans. Qu'elles le fassent ensemble en impliquant le père et en ayant son accord et ça c'est dans un monde idéal. » (Ginette)

À ce propos, Anne soulève que devant la difficulté d'un parent d'accepter le placement de son enfant il n'est pas aisé d'établir une relation positive famille d'accueil/famille naturelle : *« Souvent ces parents-là qui n'acceptent pas le placement. Souvent ils ne l'accepteront jamais. Dans ce temps-là, c'est sûr que c'est plus difficile de créer des liens et de s'en servir comme tremplin de la famille naturelle. »* Aussi, Ginette soulève que le Centre Jeunesse a un travail à faire avec la famille naturelle pour que celle-ci accepte le placement et ses modalités et, qu'ensuite, il soit possible, pour elle, de collaborer avec cette dernière :

« Quand c'est un parent malade, un parent blessé, la travailleuse sociale a un travail à faire, pour l'enfant auprès du parent. Il y a un gros travail à faire avec le parent naturel parce que soit il est envisagé que l'enfant retourne dans son milieu ou soit il n'y retourne pas et ils doivent travailler avec le parent pour que ça se fasse le mieux possible pour l'enfant et ses parents, pour qu'on puisse travailler ensemble. »

Bien que l'idéal entrevu soit l'acceptation du placement par le parent naturel et de ses modalités de contacts entre enfants/parents naturels, les participants proposent des façons d'agir à Doris pouvant lui permettre d'établir une meilleure relation avec le père de la fillette qu'elle accueille. Face à cela, ils lui suggèrent d'expliquer au père que ce n'est pas de son ressort, qu'il s'agit de la décision du juge, du Centre Jeunesse, du travailleur social et que c'est avec eux qu'il faut discuter de cela :

« Si le parent s'obstine avec toi, tu arrêtes la discussion et tu lui dis de s'arranger avec sa travailleuse sociale. Des conflits comme ça, on refile ça au travailleur social ou à l'urgence sociale. » (Laurence) et *« Tu ne te mets pas dans une situation inconfortable dans ce temps là en disant : moi je suis juste celle qui s'occupe de ton enfant en attendant que et ce n'est pas moi qui prends les décisions, donc tu retournes tout le temps ça au Centre Jeunesse. »* (Anne)

Les participants évoquent qu'idéalement le rôle principal du Centre Jeunesse lorsque survient un conflit entre famille d'accueil et famille naturelle c'est de faire « *le tampon entre les deux familles* » (expression utilisée par Ginette, Laurence, Doris, Anne, Francis et Juliette). Pour les participants cela signifie, dans un premier temps, être à l'écoute de la famille d'accueil quant aux difficultés qu'elle rencontre avec la famille naturelle de l'enfant, la supporter et la conseiller pour que la situation s'améliore et, dans un deuxième temps, recevoir les mécontentements de la famille naturelle, lui expliquer les raisons du placement et les modalités de contact à respecter et lui faire part du rôle de la famille d'accueil et des limites de son exercice : La famille d'accueil ne peut pas prendre de décision quant aux contacts établis, elle est dans l'obligation légale de respecter ce qui est prescrit.

L'idéal rêvé collectivement pour Anne

Anne a raconté lors de l'entretien précédent (la phase de la *Découverte*) une collaboration réussie entre elle et la mère d'un adolescent qu'elle accueille. Elle y a expliqué ce qu'elle a fait, selon ses mots, pour se « *mettre en coalition avec le parent* » et l'effet de cette collaboration sur la reprise de l'investissement et de la réussite scolaire de l'enfant.

« J'ai demandé à la mère : Écoute qu'est-ce que tu dirais de trouver des diplômes, des cahiers d'école, des bulletins, toutes sortes d'affaires qui ont appartenues à son père? Lors de ta prochaine visite donne lui donc, ça va le motiver à essayer d'avoir son diplôme. Tu sais il s'identifie tellement à son père que voir son diplôme, qu'il a les capacités et que nous on l'encourage probablement que ça va avoir un effet positif. Croyez moi, croyez moi pas elle a tout fait ça, tout ce qu'elle a pu trouver des documents de son père elle les a amenés à son fils. Ils ont passé une super belle visite à regarder ça et à le motiver : regarde ton père est capable, tu lui ressembles. Il veut absolument tout faire ce que son père a fait, il veut être mécanicien comme lui. Sa maman lui a donné une poussée pour le raccrocher à l'école et depuis cette visite-là, le jeune n'a pas manqué l'école, il a eu des notes sur ses cahiers de maths et de français et ça frôle le 90 %. »

Anne désire maintenant, savoir comment poursuivre cette collaboration pour assurer la continuité de la réussite actuelle du jeune. Elle profite de l'espace créé par l'entretien collectif pour demander des conseils à ses pairs, pour découvrir des voies d'intervention auxquelles elle n'avait pas pensé.

« J'aimerais ça qu'on parle de ce que je pourrais imaginer pour le futur avec ce jeune-là et sa situation. Que vous me donniez tout ce que vous pensez que je pourrais faire pour l'aider davantage, ça vous conviendrait-tu ça? »

Pour Anne, la collaboration avec le parent est un outil dont elle dispose pour permettre à l'enfant de réussir. Ce qu'elle souhaite, ce n'est donc pas d'améliorer la relation qu'elle a avec les parents de l'enfant puisque celle-ci est déjà positive, mais d'identifier d'autres moyens pour soutenir encore davantage la réussite de l'enfant.

« Moi, ce que j'aimerais imaginer pour ce jeune-là dans le futur, c'est qu'il décroche le diplôme dont il a besoin, le professionnel long en mécanique et avec la situation de départ qui était tellement catastrophique, je pense que si on projetait ça dans des médias, si on arrive à ça avec ce jeune-là ben ça serait digne de mention dans un journal. »

Yves et Francis, lui répondent en l'appuyant quant à l'identification positive envers le père qu'elle a permise chez l'enfant et qui a contribué à son épanouissement, mais ils soulignent l'importance, à plus long terme, de l'engager dans une démarche de différenciation face à son père :

« C'est une idée de l'accrocher et de le valoriser avec son père je suis bien d'accord, je suis d'accord de dire qu'il faut l'encourager, mais là après ça l'étape la plus importante c'est de le valoriser avec ce que lui aime, avec ce que lui est, avec ses qualités à lui »
(Francis)

Pour poursuivre, Yves rappelle le passé du père, les difficultés qu'il a rencontrées, sa toxicomanie et finalement son suicide. Face à cela, il insiste sur le fait que l'enfant soit en mesure de s'identifier à son père tout

en étant différent de lui, tout en faisant des choix différents : « *Mais ton père a fait ça, mais toi tu vas t'enligner comment? L'amener à faire ses propres choix, à avoir ses propres intérêts* » (Yves). Sommes toutes, Francis souligne que ce que Anne a accompli avec le jeune et la mère de celui-ci est une belle réussite « *Écoute, un beau scénario t'en as un actuellement.* ».

Le souhait formulé par les participants

À partir de la situation apportée par Doris, les participants émettent un souhait quant à l'établissement d'une saine collaboration avec les parents naturels de l'enfant. Ils aimeraient que le parent naturel, accepte le placement et autorise son enfant à investir la famille d'accueil en lui expliquant que, pour l'instant, il n'est pas apte à l'élever et qu'il le confie à la famille d'accueil :

« Maman et papa ne vont pas bien, je te confie à ces gens là le temps que je puisse me guérir. Écoute t'es en Cadillac, mais sinon dans les autres cas ce ne sont pas les parents qui ont dit qui ne sont pas capables de les élever, c'est la DPJ qui l'a dit, la DPJ c'est des menteurs, mais quand ça vient du parent je vous le dis, moi je l'ai pas vécu souvent, je l'ai vécu une fois, c'est fantastique. » (Francis)

Cette acceptation du placement et l'autorisation parentale à investir la famille d'accueil sont vues comme étant nécessaires à l'établissement d'une saine collaboration entre famille d'accueil et famille naturelle.

Résumé des résultats de la phase *rêve*

Pour les participants, la situation idéale serait l'implication de la famille naturelle tout au long du placement pour favoriser la réussite de l'enfant accueilli. Pour ce faire, une collaboration entre la famille d'accueil et la famille naturelle doit être mise en place. Celle-ci exige au préalable que la famille naturelle ait accepté le placement de l'enfant et ait autorisé ce dernier à s'investir dans sa famille d'accueil. Pour qu'advienne une telle acceptation du placement le Centre Jeunesse

a un travail à faire avec la famille naturelle de l'enfant. Aussi, les participants souhaitent qu'il n'y ait pas de conflit entre les deux familles. Cette absence de conflit est tributaire du respect du plan d'intervention en famille d'accueil (PIFA) par la famille naturelle. Pour y arriver, un travail de concertation doit être mené entre le Centre Jeunesse, la famille d'accueil et la famille naturelle. Aussi, en cas de conflit, le Centre Jeunesse joue un rôle de médiateur entre les deux familles. Il doit être à l'écoute de la famille d'accueil et des difficultés qu'elle rencontre avec la famille naturelle, la supporter et la conseiller pour que la situation s'améliore et, dans un deuxième temps, recevoir les mécontentements de la famille naturelle, lui expliquer les raisons du placement, les modalités de contact à respecter et lui faire part du rôle de la famille d'accueil et des limites de son exercice : La famille d'accueil ne peut pas prendre de décision quant aux contacts établis, elle est dans l'obligation légale de respecter ce qui est prescrit.

Les résultats concernant la phase du *Design*

La phase du *Design* a, dans cette recherche, pour objectif de répondre à la troisième question spécifique de recherche : « *Comment cette pratique "idéale" pourrait, selon les parents d'accueil, être mise en place?* ». La réalisation de cette phase est liée au troisième entretien collectif tenu, le canevas d'entretien y étant associé se retrouve en appendice C. Elle doit permettre de rendre effective la vision idéale commune relevée lors de la phase du rêve. Il s'agit alors de se doter de moyens, de projets, de structures pouvant permettre d'y arriver. Cette section présente les interactions entre les participants et leurs propositions visant à permettre la mise en place d'une saine collaboration entre famille d'accueil et famille naturelle.

Les interactions entre les participants

Dans la première partie de cette rencontre, les participants échangent sur le vécu quotidien de leur famille d'accueil, sur leurs expériences positives de collaboration avec la famille naturelle de l'enfant, sur les difficultés qu'ils ont

rencontrées avec celles-ci, sur les améliorations qu'ils ont vécues et sur celles qu'ils voudraient voir. Ils forment, en quelque sorte, un groupe d'entraide par les pairs où chacun réfléchit à son vécu et à celui de l'autre et tentent, par l'échange et la discussion, d'améliorer sa situation. À travers leur conversation, ils font des retours momentanés vers la phase de la *découverte* et vers celle du *rêve*. Pour eux, il est difficile de formuler directement des propositions innovatrices permettant d'améliorer leur collaboration avec la famille naturelle sans d'abord se rattacher à leur réalité et à ce qu'ils voudraient changer. En quelque sorte, ils recommencent les étapes du processus de la recherche appréciative jusqu'alors vécues. Or, ce n'est que la fin de la rencontre qui est consacrée à identifier, en groupe, des façons de mettre en place le changement.

Les propositions des participants

De façon générale, les participants à la recherche insistent sur l'importance de mettre en place une réelle collaboration entre la famille naturelle, la famille d'accueil et le Centre Jeunesse : « *Ça prendrait du travail d'équipe et de la transparence partout, chez les trois instances : la famille naturelle, la famille d'accueil et le Centre Jeunesse.* » (Anne) Ils soulignent qu'il faut entamer officiellement, le plus tôt possible, dès le début du placement, une collaboration avec la famille naturelle de l'enfant en mettant en place une rencontre entre famille d'accueil, famille naturelle et intervenants du Centre Jeunesse afin de déterminer la place et les rôles de chacun : « *Il faut absolument je pense qu'il y ait une rencontre, et ça, ça se fait très rarement, qu'il y ait une rencontre avec le parent, lors du placement, après que la poussière soit tombée là, avec l'intervenante et avec la famille d'accueil.* » (Ginette). Dans la même veine, ils proposent des rencontres entre les trois instances pendant le placement visant à partager une compréhension commune de celui-ci et des règles qui le régissent, à éviter les quiproquos et à restreindre les situations de clivage où les visions s'affrontent et s'opposent:

« Moi je pense que beaucoup de choses doivent se faire en rencontre ensemble, donc tout le monde est assis là et entend la même conversation en même temps. Les histoires de moi je te dis

ça, elle, elle se revire de bord puis elle dit ça, elle m'a dit ça. C'est de la triangulation ça va pas bien.» (Laurence)

Résumé des résultats de la phase *design*

Les participants proposent de mettre en place une réelle collaboration entre les trois instances du placement familial (la famille naturelle, la famille d'accueil et les intervenants du Centre Jeunesse) en instaurant une rencontre de concertation en début de placement servant à déterminer la place et les rôles de chacun et des rencontres de concertation tout au long du placement afin de partager une compréhension commune de celui-ci et des règles qui le régissent.



Ce chapitre a présenté les résultats obtenus suite à la réalisation de la démarche de recherche appréciative avec les participants, les sept parents d'accueil. Les résultats associés à la phase de *Découverte* ont été présentés, suivis de ceux concernant celle du *Rêve* et de ceux étant liés à la phase du *Design*. À chacune de ces phases, liées à un entretien collectif spécifique, a été mentionnée la nature des interactions entre les participants lors de la tenue de celui-ci. Le prochain chapitre portera sur la discussion des résultats à la lumière des écrits scientifiques. Une proposition d'un « modèle » de pratiques d'implication parentale des parents d'accueil sera faite. Ensuite suivront les retombés de la recherche, les limites de celle-ci et des recommandations de la chercheuse.

SIXIÈME CHAPITRE

LA DISCUSSION

Ce dernier chapitre présente la discussion des résultats de recherche à la lumière du cadre conceptuel précédemment élaboré et des écrits scientifiques qui y ont été relatés. Premièrement, il reprend les questions spécifiques de recherche et tente, à partir des résultats obtenus lors de l'analyse de données, d'y répondre. Deuxièmement, afin d'éclairer la question générale de recherche, il propose un « modèle » de pratiques d'implication parentale. Troisièmement, il fait part des retombées escomptées de la recherche. Quatrièmement, il présente ses limites. Finalement, des recommandations sont posées par la chercheuse quant à la conduite de recherches ultérieures.

Les expériences positives de collaboration entre famille d'accueil et famille naturelle

Cette section tente de répondre à la première question spécifique de recherche : Est-ce que les parents d'accueil vivent des expériences positives quant à leur collaboration avec les parents naturels? Si oui, comment en parlent-ils? Ainsi, les résultats de recherche nous font part de moments de collaboration réussis entre famille d'accueil et famille naturelle. Ces moments sont inscrits dans le quotidien de l'enfant et relatent des situations où la famille d'accueil et la famille naturelle ont « fait équipe » pour soutenir sa réussite étant ici caractérisée par sa meilleure adaptation familiale, sociale et scolaire. Ces moments de collaboration réussis ne trouvent pas écho dans la littérature consultée. Cela s'explique probablement par le fait que le regard porté sur la collaboration famille naturelle et famille d'accueil était orienté vers ce qui ne fonctionnait pas entre ces deux familles plutôt que sur leurs expériences de collaboration réussies.

Les participants lient ces moments de collaboration réussis avec la famille naturelle à la nécessité de créer une continuité entre les milieux de vie de l'enfant, à la nécessité de lui offrir une stabilité, une cohérence éducative tant dans sa famille d'accueil que dans sa famille naturelle. Ainsi, ils tentent de le préserver de

la coupure et de la rupture des liens, engendrées par la transition de l'enfant entre ces deux familles, notamment en poursuivant dans la famille d'accueil, en collaboration avec les parents naturels, les habitudes saines, les routines adéquates du milieu d'origine. Pour Allard (2009), cette attitude permet d'offrir de la continuité à l'enfant dans la discontinuité engendrée par le placement familial. Par ailleurs, il considère la continuité, la stabilité comme étant le « socle de la vie psychique ». Aussi, Archer et Burnell (2008) l'associent au développement d'un sens de soi cohérent.

Les participants expliquent que se vit entre eux et la famille naturelle de l'enfant un soutien mutuel lors des difficultés vécues au sein d'une famille ou de l'autre. Ces difficultés peuvent être directement liées à l'éducation de l'enfant, mais aussi aux diverses épreuves rencontrées (deuil, maladie, etc.) par l'une ou l'autre d'entre elles. Ce soutien mutuel entre les deux familles s'installe et se vit pendant le placement, mais il perdure aussi après celui-ci. Ce soutien mutuel est un élément nouveau qui n'a pas été relevé dans la littérature. Par ailleurs, il faut souligner que la recherche s'est davantage intéressée aux pratiques institutionnelles d'implication parentale et à la collaboration famille naturelle/intervenants qu'à celle existant entre la famille naturelle et la famille d'accueil. Or, peut-être que la sphère privée dans laquelle s'exerce l'échange entre les deux familles favorise l'établissement d'un soutien mutuel.

Une pratique « idéale » de collaboration entre famille d'accueil et famille naturelle

Cette section tente de répondre à la deuxième question spécifique de recherche : Comment les parents d'accueil se représentent-ils une pratique « idéale » quant à la relation avec la famille naturelle? Ainsi, les participants racontent désirer continuer de vivre des moments de collaboration réussis où ils « font équipe » avec la famille naturelle de l'enfant. L'idéal envisagé, pour qu'advienne une saine collaboration entre eux et la famille naturelle de l'enfant, serait que la famille naturelle accepte le placement et autorise l'enfant à s'y investir. Cette nécessité est soulevée par différents auteurs (Allard, 2009; Archer

et Burnell, 2008; Niels, 2004; Mc Auley, 1996). Les parents d'accueil lient cette autorisation parentale à la disparition du conflit de loyauté vécu par l'enfant et des troubles de comportement qui y sont associés. Dans les écrits scientifiques, cette autorisation parentale est davantage vue comme un préalable à la reconstruction de l'attachement de l'enfant se manifestant par un remaniement de ses positions affectives (Allard, 2009; Archer et Burnell, 2008; Niels, 2004). Or, recevoir l'aval de la famille naturelle à s'investir dans la famille d'accueil autoriserait l'enfant à s'attacher à cette dernière.

Pour les parents d'accueil rencontrés, une pratique idéale de collaboration avec la famille naturelle de l'enfant reposerait sur un respect, par la famille naturelle, du plan d'intervention en famille d'accueil (PIFA). Celui-ci, fait part des modalités de contact parents naturels et enfant et des rôles et places de chacun (famille naturelle, famille d'accueil, intervenant et enfant) dans l'atteinte des objectifs fixés pour ce dernier. Les participants lient le respect du PIFA à l'absence de conflit rencontré avec la famille naturelle de l'enfant. Le respect de ce plan est vu par différents auteurs comme une condition essentielle à la réussite de la collaboration avec la famille naturelle (Boutin et Durning, 2008 ; Texier, 2001 ; Saint-Jacques *et al.* 2000).

Le respect du PIFA par la famille naturelle assure la présence de cette dernière pendant toute la durée du placement familial et permet l'établissement graduelle d'une collaboration entre famille naturelle et famille d'accueil. Or, les parents d'accueil reconnaissent l'importance des parents naturels dans la vie de l'enfant. Notamment, à l'instar de Chapon-Crouzet (2005) et de Gauthier, Fortin et Jéliu (2004), ils relèvent que l'instauration d'une saine collaboration avec ces derniers permet d'atténuer ou d'enrayer le conflit de loyauté que vit l'enfant. Aussi, tout comme Mouhot (2001), ils nomment la difficulté pour l'enfant d'avoir deux familles et de les faire coexister en lui. Une participante utilise l'allégorie du « cœur élastique » (notre cœur grossi pour permettre à tous nos parents d'y avoir une place) pour parler de cette difficulté à l'enfant et la surmonter. Finalement, les parents d'accueil reconnaissent l'importance de permettre à l'enfant de s'identifier

à ses parents, mais insistent aussi sur la nécessité qu'il s'en différencie. Allard (2009) abonde dans le sens de l'identification positive à la famille naturelle en soulignant que les rencontres parents naturels/enfant doivent permettre l'identification de l'enfant à la partie saine de ses parents. Dans les écrits consultés, le processus de différenciation identitaire a été évoqué (Sans, 1991), mais il n'a pas été développé.

Moyens pour mettre en place une pratique « idéale » de collaboration entre famille d'accueil et famille naturelle

Cette section tente de répondre à la troisième question spécifique de recherche : Comment cette pratique « idéale » pourrait-elle, selon les parents d'accueil, être mise en place? Ainsi, pour les participants à la recherche, l'établissement d'une saine collaboration avec la famille naturelle de l'enfant repose, dans un premier temps, sur l'acceptation du placement de l'enfant par ses parents naturels. Face à cela, ils soutiennent que pour qu'elle adienne les intervenants du Centre Jeunesse auraient un travail à réaliser auprès de la famille naturelle de l'enfant. Cette nécessité est relevée par Texier (2001) qui considère l'acceptation du placement par les parents naturels comme la première étape à franchir afin d'établir une collaboration entre famille naturelle et intervenants.

Ensuite, les parents d'accueil présentent le moment de la prise de contact, en début de placement, comme étant un moment important dans la création d'un lien avec la famille naturelle de l'enfant. Ils insistent sur l'importance de faire preuve d'ouverture, d'accueil et de non jugement. Boutin et Durning (2008) identifient la création d'un lien avec les parents naturels comme étant la première étape à réaliser quant à l'implication parentale de ces derniers. De plus, les parents d'accueil affirment profiter de ce premier contact pour clarifier la place et les rôles qu'ils occuperont auprès de l'enfant. Ainsi, ils rassurent les parents naturels quant à leur crainte de captation de leur enfant par la famille d'accueil. À cet effet, Chapon-Crouzet (2005) mentionne que la notion de place est au cœur des conflits entre la famille naturelle et la famille d'accueil de l'enfant.

Aussi, les parents d'accueil présentent que l'adoption d'une attitude empathique est nécessaire pour accueillir et comprendre le parent naturel dans ce qu'il vit et pour orienter les gestes qu'ils poseront à leur endroit. Les parents d'accueil lient cette attitude empathique (« *Si c'était mon enfant qui était placé* ») à leur sensibilité à l'histoire de vie des parents et à la compréhension de ce que leur enfant représente pour eux. Bien que les écrits scientifiques consultés ne relèvent pas qu'une attitude empathique peut permettre de s'ouvrir davantage à ces parents en difficulté, la sensibilité à leur histoire de vie (Saint-Jacques *et al.* 2000) et la reconnaissance de ce que l'enfant représente pour eux peuvent le permettre (Texier, 2001). Face à l'histoire de vie des parents naturels les participants la racontent comme étant marquée par la maltraitance, la négligence et le placement familial. Comme eux, plusieurs auteurs relèvent que beaucoup de ces parents n'ont pas eu de parents bienveillants ou qu'ils ont connu le placement familial (Delfour, 2006; Barber et Delfabro, 2003; Mouhot, 2001). Dans le même sens, d'autres auteurs parlent de la transmission transgénérationnelle de la dysfonction parentale (Allard, 2009; Hughes, 2004). Aussi, les parents d'accueil reconnaissent, en partie, ce que représente l'enfant pour ses parents naturels. Ils en parlent comme étant « *leur seul trophée* », « *tout ce qu'il a dans la vie* ». Les écrits scientifiques présentent cet enfant comme étant investi de la mission de changer la vie de ses parents et comme étant porteur de l'espoir d'un avenir meilleur (Allard, 2009; Franchitto, Peyrefort et Tellier, 2002; Saint-Jacques *et al.*, 2000). Le placement de cet enfant « missionnaire » peut être vécu comme un rapt par ses parents, ce qui engendre chez eux tristesse et colère (Saint-Jacques *et al.*, 2000).

De plus, les parents d'accueil impliquent le parent naturel dans le quotidien de l'enfant en lui adressant des demandes. Dans la littérature, cette pratique trouve écho auprès de plusieurs auteurs (Allard, 2009; Coppel et Dumaret, 1996; Pénigaud 1996). Pour ces derniers, une pratique permettant de conserver un lien vivant entre l'enfant et ses parents naturels est de convier explicitement les parents à participer à l'éducation de l'enfant, à tenir une place parentale dans son

quotidien. Devant cela, nous pouvons dire que cette pratique d'implication parentale n'est pas l'apanage des parents d'accueil. Toutefois, les résultats de la recherche nous informent sur la nature des demandes que la famille d'accueil adresse à la famille naturelle de l'enfant. Ces dernières peuvent viser l'établissement d'une meilleure continuité entre les milieux de vie de l'enfant, peuvent toucher l'investissement de l'enfant dans la famille d'accueil, peuvent avoir pour but de motiver l'investissement et la réussite scolaire de l'enfant et peuvent viser la modification d'un comportement négatif qu'il a émis. Aussi, une participante explique son rôle de facilitatrice de communication entre l'enfant et ses parents naturels. Ainsi, elle initie les contacts entre l'enfant et ses parents et les amènent à discuter, à échanger. Ce rôle de l'intervenant est décrit par Allard (2009) qui explique qu'il est de son ressort de créer un pont entre l'enfant et sa famille et de susciter entre eux l'échange et la discussion. Finalement, tout comme Saint-Jacques *et al.* (2000), les parents d'accueil soulignent l'importance de considérer le rythme, les limites et les capacités de la famille naturelle dans les demandes qui lui sont adressées.

Les résultats de la recherche nous montrent que l'adoption d'une attitude transparente par les parents d'accueil quant aux difficultés qu'ils rencontrent avec l'enfant peut prévenir que surviennent des incompréhensions et des conflits entre eux. Cette nécessité de transparence chez l'intervenant a été relevée par Saint-Jacques *et al.* (2000) dans une recherche sur les pratiques d'implication parentale des intervenants d'un Centre Jeunesse. Aussi, les parents d'accueil « utilisent » le Centre Jeunesse afin de « faire le tampon » entre eux et la famille naturelle en cas de conflits. En quelque sorte, le Centre Jeunesse tient un rôle de médiation entre les deux familles. Cet élément est nouveau et s'explique aisément par le fait que la collaboration entre les intervenants du Centre Jeunesse et les parents naturels est plus documentée que celle existant entre famille d'accueil et famille naturelle de l'enfant. Or, les participants expliquent que, lors d'une situation de placement familial, il doit y avoir un partage des rôles et responsabilités entre les trois instances : la famille naturelle, la famille d'accueil et le Centre Jeunesse. La

collaboration entre ces trois instances est vue comme nécessaire au maintien de l'harmonie entre les deux familles tout au long du placement. Par ailleurs, l'élaboration, en concertation entre elles, d'un plan d'intervention en famille d'accueil respectant les besoins de l'enfant et de sa famille est proposée pour clarifier la place et les rôles de chacun dans l'atteinte des objectifs fixés et pour déterminer les modalités de contact parents naturels/enfant. Cette proposition est identifiée comme étant une pratique d'implication parentale par différents auteurs (Boutin et Durning, 2008; Texier, 2001; Saint-Jacques *et al.* 2000).

Les parents d'accueil perçoivent le respect comme étant une attitude fondamentale en situation de placement familial. Le respect évoqué par les parents d'accueil est complexe et présente plusieurs facettes : Le respect de soi, le respect de la famille naturelle, le respect de son milieu et le respect de l'enfant. Or, il est difficile pour les parents d'accueil de les concilier. Ce « respect complexe » peut être lié à la dualité des rôles de la famille d'accueil soulevée par Sellenet (2002). L'auteur présente les rôles comme étant la protection du milieu, la protection de l'enfant et le respect des droits des parents. Devant cela, les parents d'accueil ajoutent comme autre obligation le respect de soi.

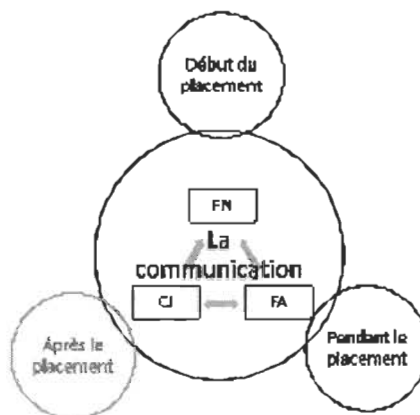
Finalement, l'utilisation de l'humour par les parents d'accueil peut servir à dédramatiser une situation et à établir une collaboration avec le parent naturel pour la résoudre. De plus, elle peut permettre de poser des limites lors d'une situation pouvant devenir conflictuelle. Aussi, elle permet d'exercer une supervision agréable lors de contacts parents naturels/enfants. Cette utilisation de l'humour n'a pas été recensée, par la chercheuse, dans les écrits scientifiques.

Proposition d'un « modèle » de pratiques d'implication parentale des parents d'accueil

Cette section a pour objectif de répondre à la question générale de recherche précédemment formulée. Celle-ci étant : qu'elles sont les pratiques positives d'implication parentale des parents d'accueil favorisant l'installation d'une saine collaboration avec les parents naturels de l'enfant placé? Ainsi, cette

section présente un « modèle » de pratiques d'implication parentale des parents d'accueil relevé à travers les résultats obtenus lors des trois phases de la recherche appréciative réalisée (*Découverte, rêve, design*). Ce modèle a en son centre la communication, cette communication se vit entre trois instances : la famille naturelle, la famille d'accueil et le Centre Jeunesse. Les pratiques d'implication parentale sont mises en œuvre lors de deux temps distincts soit : au début du placement et pendant celui-ci. Ces deux temps distincts sont ressortis parce qu'il y a une évolution temporelle de la relation et de la collaboration entre la famille naturelle et la famille d'accueil, mais aussi parce que le vécu et les besoins de la famille naturelle sont différents à ces moments ce qui influe sur les pratiques d'implication parentale utilisées par les familles d'accueil. Cependant, il est important de mentionner qu'à la lumière des résultats obtenus la collaboration entre la famille naturelle et la famille d'accueil peut perdurer après le placement, et ce, tant pour l'enfant que pour sa famille. Or bien qu'on ne puisse pas parler de pratiques d'implication parentale à ce moment il nous a semblé nécessaire d'en tenir compte vu le soutien que cela peut représenter pour l'enfant et ses parents.

Schéma 3 : Modèle de pratiques d'implication parentale des parents d'accueil



La communication

La communication est la pierre angulaire des pratiques d'implication parentale des parents d'accueil. En effet, chacune des pratiques qu'ils mettent en œuvre prend ancrage dans un échange dialogique entre la famille naturelle de l'enfant et sa famille d'accueil. Par ailleurs, ces échanges entre les deux familles se font, le plus souvent, au téléphone, en rencontre face à face ou plus rarement par écrit. Devant cela, la parole (ou les mots) et l'attitude de la famille d'accueil revêtent une grande importance pour qu'elle parvienne à créer un lien avec la famille naturelle et à collaborer sagement avec cette dernière. De plus, la famille d'accueil est tenue de communiquer avec le Centre Jeunesse afin de surmonter les difficultés qu'elle rencontre dans sa relation et dans sa collaboration avec la famille naturelle de l'enfant. Par ailleurs, le Centre Jeunesse a pour mandat de travailler avec le parent naturel tout au long du placement de l'enfant.

Début du placement

L'acceptation du placement par les parents naturels est préalable à la mise en place d'une saine collaboration entre la famille naturelle et la famille d'accueil. Face à cela, les parents d'accueil soulignent l'importance qu'un travail soit fait auprès de la famille naturelle par le Centre Jeunesse. Ce travail devrait permettre, à la famille naturelle de clarifier les raisons du placement et d'accepter la légitimité de celui-ci. Aussi, les parents d'accueil suggèrent la tenue d'une rencontre entre famille naturelle, famille d'accueil et Centre Jeunesse afin de déterminer les rôles et les places de chacun et d'entamer officiellement une collaboration avec la famille naturelle de l'enfant. Le premier contact avec la famille naturelle est présenté comme un moment important et déterminant dans l'établissement de leur relation et de leur collaboration. Ils expliquent qu'ils doivent adopter une attitude d'accueil et de non-jugement. De plus, ils mentionnent que le fait de se camper dans un rôle empathique leur permet d'agir avec ouverture face aux parents naturels. Dans le même sens, leur sensibilité à l'histoire de vie des parents et leur compréhension de ce que représente, pour eux, le placement de leur enfant leur permet de faire preuve d'empathie et d'ouverture. Finalement, ils affirment que la famille d'accueil doit s'engager envers la famille naturelle en délimitant son rôle et sa place et en respectant le rôle et la place de la famille naturelle. Cet engagement a pour effet de rassurer les parents naturels quant à leur crainte d'accaparement de leur enfant par la famille d'accueil.

Pendant le placement

Pour permettre que se vive une saine collaboration entre famille d'accueil et famille naturelle pendant le placement le Centre Jeunesse a un rôle à jouer. En effet, celui-ci doit mettre en place un plan d'intervention en famille d'accueil, tenant compte des besoins de l'enfant et de ses parents et stipulant des rôles et places de chacun dans l'atteinte des objectifs fixés. Ce plan d'intervention fait aussi part des modalités de contact entre parents naturels et enfant. Par ailleurs, les familles d'accueil suggèrent que ce plan d'intervention soit élaboré en concertation entre la famille naturelle, la famille d'accueil et le Centre Jeunesse.

Ainsi, cela permet une compréhension commune des objectifs du placement et des règles qui le régissent ce qui évite les quiproquos et restreint les possibilités de clivage. De plus, les parents d'accueil voient l'élaboration du plan d'intervention comme étant une occasion d'expliquer aux parents les interventions « délicates » qu'ils ont à poser pour le bien de l'enfant.

Les parents d'accueil expliquent devoir adopter une attitude de transparence en parlant aux parents des difficultés qu'ils rencontrent avec l'enfant. Cela prévient les incompréhensions entre eux et l'apparition de conflits. De plus, ils présentent le respect comme étant une attitude fondamentale en situation de placement familial. Le respect qu'ils évoquent est complexe et présente plusieurs facettes : le respect de soi, le respect de la famille naturelle, le respect de son milieu et le respect de l'enfant. Faire concilier ces différentes facettes du respect peut être difficile. Pendant le placement, la famille d'accueil fait appel à la famille naturelle pour favoriser la réussite de l'enfant. Les demandes faites sont multiples : elles peuvent viser à assurer la continuité entre les milieux de vie de l'enfant, elles peuvent demander aux parents naturels de donner l'autorisation à l'enfant de s'investir dans sa famille d'accueil, elles peuvent demander aux parents naturels de motiver leur enfant sur le plan scolaire et elles peuvent viser la modification d'un comportement. Les demandes faites ont comme point commun de reconnaître l'importance et l'apport de la famille naturelle dans la vie de l'enfant tout en impliquant les parents naturels dans le quotidien de leur enfant. De plus, celles-ci doivent tenir compte du rythme de la famille naturelle, de ses limites et de ses capacités. La famille d'accueil a aussi un rôle de conseillère auprès de la famille naturelle, et ce, pour l'enfant qui est placé et pour sa famille de façon plus large. Finalement, la famille d'accueil se présente comme étant un pont entre l'enfant et ses parents naturels. Cette dernière permet aux parents naturels de comprendre ce que vit l'enfant, son quotidien et elle les invite à échanger, à se parler.

Après le placement

Lors du retour de l'enfant dans son milieu naturel la famille d'accueil peut jouer auprès de la famille naturelle un rôle officiel, conféré par le Centre Jeunesse, ou officieux de soutien, de conseillère. De plus, elle pallie fréquemment aux limites et capacités de la famille naturelle auprès de l'enfant.

Les retombées de la recherche

Sur le plan scientifique, la recherche a permis de bonifier les connaissances sur l'ensemble des pratiques d'implication parentale mises en place lors d'un placement en ajoutant celles étant mises en place par la famille d'accueil afin d'établir une saine collaboration avec les parents naturels de l'enfant. Sur le plan social, relever leurs pratiques positives d'implication parentale peut entraîner une reconnaissance de leur rôle, non seulement auprès des enfants qu'elles accueillent, mais aussi face à l'impact qu'elles peuvent avoir quant à l'implication parentale de leurs parents, quant à la présence de ces derniers tout au long du placement. Pour l'instant ce rôle qu'elles tiennent ne fait pas l'objet d'une reconnaissance officielle par le Centre Jeunesse et conséquemment elles sont exclues des rencontres institutionnelles visant notamment l'élaboration du plan d'intervention en famille d'accueil. Or, les résultats de la recherche démontrent qu'il serait avantageux pour améliorer leur collaboration avec la famille naturelle de l'enfant qu'elles y soient conviées. Ainsi, les rôles et places de chacune des instances du placement familial (la famille naturelle, la famille d'accueil et le Centre Jeunesse) auprès de l'enfant seraient clarifiés, il y aurait l'établissement d'une compréhension commune des objectifs du placement et des règles qui le régissent ce qui éviterait les quiproquos et restreindrait les possibilités de clivage. De plus, le fait de reconnaître le rôle que tiennent les familles d'accueil quant à l'implication de la famille naturelle de l'enfant pendant le placement pourrait entraîner la création d'une formation leur étant adressée. À ce propos, les résultats de cette recherche, notamment la proposition d'un « modèle » de pratique d'implication parentale des parents d'accueil, pourraient en faire partie. Ce modèle s'ancre dans les forces en place chez les familles d'accueil et dans leurs

expériences de collaboration réussies donc il est applicable dans leur milieu de pratique, leur famille d'accueil et permet de favoriser la mise en place d'une saine collaboration avec les familles naturelles.

Les limites de la recherche

Une limite importante de cette recherche est la prise en compte unique des propos des parents d'accueil. Ceux-ci peuvent certes nous informer sur leurs pratiques d'implication parentale, mais ils ne peuvent parler de l'effet de ces dernières sur la collaboration avec la famille naturelle de l'enfant que selon leur perspective, que selon leur point de vue. Or, pour bien identifier les pratiques d'implication parentale des parents d'accueil favorisant la mise en place d'une saine collaboration avec la famille naturelle de l'enfant, il aurait fallu aussi tenir compte du point de vue de la famille naturelle. Devant cela, une approche plus systémique du problème de recherche soulevé aurait été bénéfique. Dans le même sens, pour améliorer véritablement la relation et la collaboration entre famille d'accueil et famille naturelle de l'enfant, il aurait fallu que tous les acteurs du placement familial soient engagés dans la démarche de recherche appréciative proposée. Ainsi, la famille naturelle, la famille d'accueil et le Centre Jeunesse se seraient engagés dans le processus de changement proposé et auraient pu y contribuer dans l'exercice de leurs rôles respectifs. Par ailleurs, les résultats de cette recherche proposent des suggestions qui ne sont pas du ressort des familles d'accueil et qui ne peuvent donc pas être mises en place par elles. C'est le cas des rencontres de concertation qu'elles proposent entre les trois instances : famille naturelle, famille d'accueil et Centre Jeunesse. Aussi, la dernière phase de la recherche appréciative, celle du *devenir*, n'ayant pu être réalisée constitue en soit une limite puisque la mise en place du changement n'est pas effectif, soutenu et régulé si besoin.

Les recommandations de la chercheuse pour de futures recherches

Comme nommé précédemment, pour répondre aux limites de la recherche ayant été soulevées, il serait pertinent d'ajouter à la recherche appréciative menée

la parole des parents naturels et celles des intervenants du Centre Jeunesse. Ainsi, les questions spécifiques de recherche pourraient être adaptées. Par exemple, pour les parents naturels, elles pourraient être :

1. Est-ce que les parents naturels vivent des expériences positives quant à leur collaboration avec la famille d'accueil? Si oui, comment en parlent-ils?
2. Comment les parents naturels se représentent-ils une collaboration « idéale » avec la famille d'accueil de leur enfant?
3. Comment cette pratique « idéale » pourrait, selon les parents naturels, être mise en place?

Tenir compte du point de vue de tous les acteurs du placement familial permettrait de mieux répondre à la question générale de recherche et pourrait permettre la mise en œuvre de la phase du *Devenir*, c'est-à-dire l'implantation des changements nécessaires à l'amélioration de la relation et de la collaboration entre la famille d'accueil et la famille naturelle. Finalement, il serait intéressant de tenir compte de l'évolution de l'enfant placé pendant la phase du *Devenir* afin de voir les effets que produit sur lui l'amélioration de la collaboration entre ses deux familles.



Ce dernier chapitre a présenté la discussion des résultats de recherche à la lumière du cadre conceptuel précédemment élaboré et des écrits scientifiques qui y ont été relatés. Premièrement, il a repris les questions spécifiques de recherche et a tenté, à partir des résultats obtenus lors de l'analyse de données, d'y répondre. Deuxièmement, afin d'éclairer la question générale de recherche, un « modèle » de pratiques d'implication parentale y a été proposé. Troisièmement, il a fait part des retombées escomptées de la recherche. Quatrièmement, il a présenté ses limites. Finalement, des recommandations ont été posées par la chercheuse quant à la conduite de recherches ultérieures.

CONCLUSION

La famille est plus importante que les individus qui la constituent.

Moses Isegawa

Serre chacun contre ton cœur comme s'il était un membre de ta propre famille, cela seul est digne de l'être humain.

Swami Prajñanpada

La famille contemporaine se voit souvent attribuer toute sorte de qualificatifs cherchant à mettre en évidence un fait : la famille est une organisation complexe. Dans le cas du placement d'un enfant en famille d'accueil, cette réalité organisationnelle est mise en évidence par la confrontation des valeurs de la famille naturelle de l'enfant et de celles de sa famille d'accueil de même que par les valeurs sociales généralement acceptées défendues par le Centre Jeunesse. Il devient donc primordial d'identifier les éléments facilitateurs d'une collaboration harmonieuse entre les trois instances mentionnées dans le meilleur intérêt de l'enfant. C'est dans cette optique que la présente recherche s'inscrit en analysant un axe de collaboration plus spécifique, celui de la famille d'accueil s'alliant la famille naturelle dans ses pratiques d'implication parentale.

Dans un premier temps, les participants à cette recherche ont partagé plusieurs expériences positives avec les parents de la famille naturelle de l'enfant placé. Il a été mis en évidence que l'instauration d'un respect mutuel entre la famille naturelle et la famille d'accueil peut diminuer, voire même enrayer le conflit de loyauté vécu par le jeune. L'absence de conflits entre le milieu naturel et le milieu d'accueil semble être un facteur permettant à l'enfant de s'investir dans une relation significative lui permettant de s'épanouir.

En second lieu, un modèle a été élaboré afin de représenter les pratiques, effectives ou souhaitées, énoncées par les participants : la communication entre

les trois instances que sont la famille naturelle, la famille d'accueil et le Centre Jeunesse devient la pierre angulaire sur laquelle peuvent s'appuyer toutes les constructions visant le développement global de l'enfant qui est prévu au sein du plan d'intervention en famille d'accueil. Cette communication a été plus particulièrement présentée dans les contextes spécifiques au début du placement de même que pendant celui-ci.

Au niveau des moyens à mettre en place pour favoriser ce genre de pratiques, il est clairement ressorti des discussions des participants à cette recherche qu'il est capital que les rôles et responsabilités de chacune des instances en place (famille naturelle, famille d'accueil et Centre Jeunesse) soient bien définis dans le cadre de rencontres communes. Une meilleure connaissance des rôles de chacun et des règles qui régissent le placement permettrait aux familles naturelles ou aux familles d'accueil de collaborer en plus grande harmonie, éviterait les quiproquos et diminuerait les risques de clivage.

Chaque enfant étant unique de par son bagage de vie, il apparaît important de développer des compétences collaboratives entre la famille naturelle, la famille d'accueil et le Centre Jeunesse. Le Centre Jeunesse étant l'élément neutre de toutes les situations de placement, n'y aurait-il pas lieu de développer des formations à la fois pour les intervenants et pour les parents (naturels ou d'accueil) afin de développer de telles compétences?

RÉFÉRENCES

- Allard, C. (2009). *Pour réussir le placement familial* (2^e éd.). Paris : ESF éditeur.
- Anaut, M. (2006), *L'école peut-elle être un facteur de résilience?* *Èrès/EMPAN*, 63, 30 — 39.
- Archer, C. et Burnell, A. (2008). *Traumatisme, attachement et permanence familiale La peur peut vous empêcher d'aimer*. Bruxelles : De Boeck Université.
- Barber, J. G. et Delfabbro, P. H. (2003). The First Four Month in a New Foster Placement: Psychosocial Adjustment, Parental Contact and Placement Disruption. *Journal of Sociology and Social Welfare*, 30(2), 69-85.
- Baribeau, C. (2009). Analyse des données des entretiens de groupe. *Recherches Qualitatives, l'analyse qualitative des données*, 28(1), 133-148.
- Barudy, J. et Dantagnant, M. (2007). *De la bienveillance infantile. Compétences parentales et résilience*. Paris : Faber.
- Berger, M. (2005). La spécificité du travail clinique en protection de l'enfance. *Neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescence*, 54, 137-141.
- Besson, J. et Galtier, M. (2007). *Mes papas, mes mamans, et moi? La place de l'enfant dans les nouvelles parentalités*. Paris : Édition Érès.
- Boutin, G. (2007). *L'entretien de groupe en recherche et formation*. Montréal : Nouvelles.
- Bowlby, J. (1969/1971). *Attachement, Vol. I of Attachement and Loss*. New York : Basic Books.
- Bowlby, J. (1973/1975). *Separation – Anxiety and Anger, vol. II of Attachement and Loss*. New York : Basic Books.
- Bowlby, J. (1988). *A secure base : Clinical Applications of Attachement Theory*. London : Routledge.
- Bourdieu, P. (1964). *Les héritiers*. Paris : Éditions de minuit.
- Bourdieu, P. et Passerons, J.C. (1970). *Le sens commun, la reproduction, éléments pour une théorie du système d'enseignement*. Paris : Éditions de minuit.
- Boutin, G. et During, P. (2008). *Enfants maltraités ou en danger L'apport des pratiques socio-éducatives*. Paris : Éditions l'Harmatan.

- Bushe, G.R. (1995). Advances in appreciative inquiry as an organization development intervention. *Organization Development Journal*, 13(3), 14-22.
- Carey, M. A. (1994). The group effect in focus groups : planning, implementing, and interpreting focus group research. Dans M. J. Morse (Dir.), *Critical Issues in Qualitative Research Methods* (p. 225-241). Thousand Oaks : Sage Publications.
- Chapon – Crouzet, N. (2005). Un nouveau regard sur le placement familial : relations affectives et mode de suppléance. *Dialogue – Recherches cliniques et sociologiques sur le couple et la famille*, 167(1), 17 — 27.
- Christie, C.A. (2006). Appreciative inquiry as a method for evaluation: An interview with Hallie Preskill. *American Journal of Evaluation*, 27(4), 466-474.
- Cohier-Rahban V. (2009). Abandon : Premier acte de l'adoption. *Thérapie familiale*, 30(1), 27 – 37.
- Conseil d'administration du Centre Jeunesse de la Montérégie, (2005). Offre de service du Centre Jeunesse de la Montérégie, Un coup de pouce vers l'avenir...
- Cooperrider, D.L. (2001). Positive Image, Positive Action : The Affirmative Basis of organizing. Dans D.L. Cooperrider, P.F. Sorensen, D. Whitney et T.F. Yaeger (Dir.), *Appreciative Inquiry : An Emerging Direction for Organization Development* (p. 29-53), Illinois: Stipes Publishing.
- Cooperrider, D. L. et Avital, M. (2004). *Constructive discourse and human organization*. Amsterdam : Elsevier.
- Cooperrider, D.L. et Srivasta, S. (1987). Appreciative inquiry in organizational life. *Research in Organizational Change and Development*, 1, 129-169.
- Cooperrider, D.L. et Whitney, D. (2005). *Appreciative Inquiry a positive revolution in change*. San Francisco : Berrett-Koehler Publishers.
- Cooperrider, D.L., Sorensen, P.F., Whitney, D. Et Yaeger, T.F. (2000). *Appreciative inquiry : Rethinking human organization toward a positive theory of change*. Illinois : Stipes Publishing.
- Coppel, M. et Dumaret, A.-C. (1996). À propos d'une étude sur le devenir des enfants placés à l'œuvre Grancher. Dans D. Bass et A. Pellé (Dir.). *Pour-suivre les parents des enfants placés* (p. 87-98). Paris : Éditions Érès.
- Cornalba, V.(2005). Le modèle adoptif en placement familial. *DIALOGUE-Recherches cliniques et sociologiques sur le couple et la famille*, 1, 29-38.

- Cyrulnik, B. et Pourtois, J.P. (2007). *École et résilience*. Paris : Odile Jacob.
- Delfour, M.-F. (2006). *L'enfant proie*. EMPAN, 64(4), 130-137.
- Deslandes, R. (2007). Rôle de la famille, liens école-famille et résilience scolaire. Dans B. Cyrulnik et J.P. Pourtois (Dir.). *École et résilience* (p. 271-289). Paris : Odile Jacob.
- Dewey, J. (1910). *How we think*. Boston : D. C. Health & co.
- Dewey, J. (1929). *The quest for certainty: study of the relation of knowledge and action*. New York : Minton, Balch et company.
- Dewey, J. (1938). *Experience and nature*. New York : Dover.
- Doveston, M. et Keenaghan, M. (2006). Improving classroom dynamics to support students' learning and social inclusion : A collaborative approach. *Support for learning*, 21(1), 5-11.
- Dozier, M., Stovall, C., Albus, K.E. et Bates, B. (2001). Attachement for infants in foster care: The role of caregiver state of mind. *Child Development*, 72 (5), 1467-1477.
- Dumaret, A.C. (2001). Que sont-ils devenus? Vivre entre deux familles, ou l'insertion à l'âge adulte d'anciens enfants placés. *Dialogue – Recherches cliniques et sociologiques sur le couple et la famille*, 152(2), 63-72.
- Dumont-Johnson, M. (1980). Des garderies au XIXe siècle : Les salles d'asile des sœurs Grises à Montréal, *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 34(1), 27-55.
- Elliott, C. (1999). *Locating the energy for change : an introduction to appreciative inquiry*. Winnipeg : International institute for sustainable development.
- Englander, H. (2007). Comment les enseignants peuvent-ils devenir tuteurs de résilience? Dans B. Cyrulnik et J.P. Pourtois (Dir.). *École et résilience* (p. 227-247). Paris : Odile Jacob.
- Erkohen-Marküs, M. et Doudin, P.-A. (2001). Enfants abusés : quel rôle pour l'école? Dans J. Torrente (Dir.) *La maltraitance : regards pluridisciplinaires* (p. 141-156). Paris : Hommes et perspectives.
- Flis-Trèves, M. (2008). Que veut la famille? Dans R. Frydman et M. Flis-Trèves (Dir.) *Colloque gynécologie psychologie VII — Familles bousculées, inventées, magnifiées* (p. 7-10). Paris : Édition Odile Jacob.

- Franchitto, M.C., Peyrefort, E., Tellier, G. (2002). *Toxicomanie, femmes enceintes et maternité : une nécessaire évolution de la prise en charge*. Équipe Mobile Toxicomanie – Groupe hospitalier Cochin – Port Royal.
- Frydman, R. et Flis-Trèves, M (2008). *Colloque gynécologie psychologie VII — Familles bousculées, inventées, magnifiées*. Paris : Édition Odile Jacob.
- Gabel, M., Lamour, M. et Manciaux, M. (2005). *La protection de l'enfance maintien, rupture et soins des liens*. Paris : Éditions Fleurus psychopédagogie.
- Guédeney, N. (2005). Maintien ou rupture des liens d'attachement : le prix à payer! Dans M. Gabel, M. Lamour et M. Manciaux (Dir.). *La protection de l'enfance maintien, rupture et soins des liens* (p. 27-46). Paris : Éditions Fleurus psychopédagogie.
- Gauthier, Y., Fortin, G. et Jéliu, G. (2004). Applications cliniques de la théorie de l'attachement pour les enfants en famille d'accueil : importance de la continuité. *Devenir, 16*(2), 109-139.
- Geoffrion, P. (2004). Le groupe de discussion. Dans B. Gauthier (Dir.), *Recherche sociale, De la problématique à la collecte de données* (p. 332-355). Presses de l'Université du Québec.
- Germain, J.G. (2000), *Un enfant entre deux familles, le placement familial : du rêve à la réalité*. Montréal : Sciences et culture.
- Germain, M. (2009). *Analyse de pratiques d'enseignantes du préscolaire quant à l'utilisation de la littérature d'enfance pour favoriser le développement socio-affectif*. Mémoire de maîtrise inédit, Université du Québec à Trois-Rivières.
- Grant, S. et Humphries, M. (2006). Critical evaluation of appreciative inquiry Bridging an apparent paradox, *Action Research, 4*(4), 401-418.
- Hacking, I. (2001). *Entre science et réalité : La construction sociale de quoi?* Paris : Éditions La Découverte.
- Hallet, F. (2003). L'enfant souffrant de troubles de l'attachement. *La revue de la médecine générale, 206*, 364-368.
- Hugues, D. (2004). *Facilitating developmental attachment, The road to emotional recovery and behavioral change in foster and adopted children*. Oxford : Rowman & Littlefield publishers.
- Joyal, R. (2000). *Entre surveillance et compassion, L'évolution de la protection de l'enfance au Québec, Des origines à nos jours*. Québec : Presses de l'Université du Québec.

- Judy, S. (2003). *Introduction to Appreciative Inquiry*. Sylva Forest Foundation.
- Lalonde-Graton, M. (2002). *Des salles d'asile aux centre de la petite enfance, la petite histoire des services de garde au Québec*, Family & Relationship, Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Lamotte, F., Tourbez, G., Faure, K. et Duverger, P. (2009). *Les achoppements de la construction identitaire dans les adoptions internationales*. Service universitaire de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, Angers, 1 - 12.
- Lander, D. (2000). A provocation : quality is service. *Quality in Higher Education*, 6(2), 135-141.
- Lander, D.A. (2002). Teaching and learning research literacies in graduate adult education : Appreciative inquiry into practioners' ways of writing. *Canadian Journal of University Continuing Education*, 28(1), 31-55.
- Le Gall, D. (2003). Filiations volontaires et biologiques. La pluriparentalité dans les sociétés contemporaines. *Neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescence*, 51, 118-123.
- Lehner, R. et Ruona, W. (2004). *Using appreciative inquiry to build and enhance a learning culture*. Academy of Human ressource Development International Conference : Symposium 1-7. Austin : AHRD.
- Lewin, K. (1948). Action research and minority problems. Dans G.W. Lewin (Dir.), *Resolving social conflicts*. New York : Harper & Row.
- Lewin, K. (1970). Décision de groupe et changement social. Dans A. Lévy (Dir.), *Psychologie Sociale : textes fondamentaux anglais et américains* (p. 498-519). Paris : Dunod.
- Luduma, J.D., Cooperrider, D.L. Et Barrett, F.J. (2006). Appreciative inquiry : The power of the unconditional positive question. Dans P. Reason et H. Bradbury (Dir.), *Handbook of action research: The concise paperback edition* (p. 155-165). Thousand Oaks : Sage Publications.
- Markova, D. et Holland, B.M. (2005). Appreciative inquiry : A strategy for change in systemic leadership that builds on organizational strengths, not deficits. *School Administrator*, 62(2), 30.
- Mc Auley, C. (1996). *Children in long-term foster care, Emotional and social development*. Aldershot: Ashgate Publishing.

- McHale, J., Kahzan, I., Erera, P., Torman, T., W., DeCoursey et M. McConnell (2002). Coparenting in diverse family systems. Dans M.-H. Bornstein (Dir.), *Handbook of parenting* (p. 75-107), Mahwah: Lawrence Erlbaum Associates.
- Mouhot, F. (2001). Le devenir des enfants. De l'aide sociale à l'enfance. *Devenir*, 11 (1), 31-66.
- Moss, E. (2005). *Les rôles de l'attachement et des processus individuels et familiaux dans la prédiction de la performance scolaire*. Université du Québec à Montréal.
- Neils, P.R. (2007). *L'enfant abandonné, guide de traitement des troubles de l'attachement*. Bruxelles : De Boeck.
- Neyrand, G. (2005). La parentalité d'accueil. *Dialogue – Recherches cliniques et sociologiques sur le couple et la famille*, 167(1), 7-16.
- Ongari, B. (2007). La construction des liens d'attachement dans l'adoption : évaluation et interventions. Dans B. Bourdin, M. Hubin-Gayte, B. Le Driant et L. Vandromme (Dir.). *Les troubles du développement chez l'enfant; Prévention et prise en charge* (p. 71-80). Paris : L'Harmattan.
- Oosterman, M. et Schuengel, C. (2008). Attachement in foster children associated with caregiver's sensitivity and behavioral problems. *Infant mental health journal*, 29 (6), 609 – 623.
- Paillé, P. (1996). De l'analyse qualitative en général et de l'analyse thématique en particulier. *Revue de l'Association pour la recherche qualitative*, 15, 180-194.
- Paillé, P. et Mucchielli, A. (2008). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales* (2e éd). Paris : Armand Colin.
- Parret, C. (2005). L'enveloppe partenariale : un contenant institutionnel, un étayage pour la famille. Dans M. Gabel, M. Lamour et M. Manciaux (Dir.), *La protection de l'enfance maintien, rupture et soins des liens* (p. 403-419). Paris : Éditions Fleurus psychopédagogie.
- Pedrot, P., et Delage, M. (2005). *Identités, filiations, appartenances*. Grenoble : Presses universitaires de Grenoble.
- Pénigaud, C. (1996) Importance du regard porté sur les parents. Dans D. Bass et A. Pellé (Dir.), *Pour-suivre les parents des enfants placés* (p. 80-85). Paris : Éditions Érès.

- Poirier, M.-A. (2000). *L'implication parentale lors du placement d'un enfant en famille d'accueil. La perspective des parents*. Thèse de doctorat inédite, Québec : Université Laval.
- Poirier, M.-A. et Simard, M. (2006). Parent Involvement During the Placement of a Child in Family Foster Care. Factors Associated with the Continuation of Parental Roles. *Child Youth Care Forum*, 35(3), 277-288.
- Pourtois, J.P. et Desmet, H. (2007). *L'éducation facteur de résilience*. Dans B. Cyrulnik et J.P. Pourtois (Dir.), *École et résilience* (p. 85-97). Paris : Odile Jacob.
- Preskill, H. et Catsambas, T.T. (2006). *Reframing evaluation through appreciative inquiry*. Thousand Oaks : Sage Publications.
- Preziosi, R.C. Et Gooden, D.J. (2002). Using appreciative learning in executive education. *New Horizons in Adult Education*, 16(1), 24-31.
- Pronovost, G., Dumont, C., Bitadeau, I., et Coutu, E. (2008). *La famille à l'horizon 2020*, Québec : Presses de l'université du Québec.
- Reed, J. (2007). *Appreciative inquiry : Research for change*. Thousand Oaks : Sage Publications.
- Rose, W. et Algate, J. (2000). Knowledge underpinning the assessment framework. Dans : Department of Health et al (2000). *Assessing Children in needs and their families : Practice guidance*, (Chap. 1). London : Stationnery office.
- Rosenfeld Z., Burton J., de Coster L. et Duret I., *Adoption et construction identitaire, Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratique de réseaux*, 37(2), 157-171.
- Ryan, F.J., Soven, M., Smither, J., Sullivan, W.M. Et VanBuskirk, W.R. (1999). Appreciative inquiry : Using personal narratives for initiating school reform. *Clearing House*, 72(3), 164-167.
- Saint-Jacques, M.-C. et Drapeau, S. (2008). Dans quel type de familles grandiront les enfants de 2020? Un examen d la diversité familiale et des défis qui y sont associés. Dans G. Pronovost, C. Dumont, I. Bitadeau et E. Coutu, *La famille à l'horizon 2020* (p. 101-143), Québec : Presses de l'université du Québec.
- Saint-Jacques, M.-C., Lessard, G., Beaudoin, A. & Drapeau, S. (2000)., *Les pratiques d'implication parentale dans l'intervention en protection de la jeunesse*. Bibliothèque nationale de Québec : Centre Jeunesse de Québec, Institut universitaire sur les jeunes en difficulté, Université Laval, Équipes

jeunes et familles en transition, Centre de recherche sur les services communautaires.

Sans, P. (1991). *Soins et placement en famille d'accueil traditions et actualité*. Québec : Éditions agence d'arc.

Savoie-Zajc, L. (2000). L'analyse de données qualitatives : pratiques traditionnelle et assistée par logiciel NUD*IST. *Recherches Qualitatives*, 20, 99-123.

Savoie-Zajc, L. (2004). La recherche qualitative/interprétative en éducation. Dans T. Karsenti, T. et L. Savoie-Zajc, *La recherche en éducation : étapes et approches* (p. 123-150), Québec : université de Sherbrooke.

Savourey, M. (2002). *Re-créer les liens familiaux Médiation familiale – soutien à la parentalité*. Québec : Les Presses de l'Université Laval.

Sellenet, C. (2002), Droits des parents et déni des droits en matière d'accueil et de soins à leur enfant, *EMPAN*, 49, 90-97.

Sheriff, T., Lopez Arellano, J. et Carrier, R. (2005). *Des efforts conjugués pour développer un partenariat école-parents-intervenants-communauté en vue de la réussite scolaire des élèves en difficulté*. Québec : CJC-IU.

Stevenson, H. (2007). *Appreciative inquiry : Tapping into the river of positive possibilities*. Ohio : The Cleveland Consulting Group.

Tennant, C. et Anderson, G. (1997). Shooting blindfolded. *NCA Quarterly*, 71(4), 479-483.

Texier, P. (2001). *La parentalité nouvelle scène éducative, pour maintenir leurs parents aux enfants placés*. Paris : L'Harmattan.

Wanlin, P. (2007). L'analyse de contenu comme méthode d'analyse qualitative d'entretiens : une comparaison entre les traitements manuels et l'utilisation de logiciels. *Recherches Qualitatives*, Hors série, 3, 243-271.

Yballe, L. et O'Conner, D. (2000). Appreciative pedagogy : Constructing positive models for learning. *Journal of Management Education*, 24(4), 474-483.

APPENDICE A : FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

Document d'information sur le projet de recherche

« Les pratiques d'implication parentale des parents d'accueil favorisant l'installation d'une saine collaboration avec les parents naturels de l'enfant placé »

Recherche menée par Karine Messier Newman, dans le cadre de la maîtrise en Sciences de l'éducation, UQTR (XXX) XXX-XXXX poste XXXX sous la supervision de Jean-Marie Miron, professeur, Département des Sciences de l'éducation, UQTR, (XXX) XXX-XXXX poste XXXX et Carl Lacharité, professeur, Département de psychologie, UQTR, (XXX) XXX-XXXX poste XXXX.

Certificat éthique : CER-09-151-06.09 a été émis le 22 octobre 2009

Madame /Monsieur

Voici un ensemble d'informations sur le projet de recherche auquel nous vous avons invité à participer.

1. L'objectif du projet est de découvrir quelles sont les pratiques d'implication parentale des parents d'accueil qui favorisent l'installation d'une saine collaboration avec les parents naturels de l'enfant placé.
2. Votre participation au projet consistera à remplir une courte fiche de renseignements du participant et à participer à 4 entrevues collectives filmées d'environ « 1 h 30 » sur une période de deux mois à la responsable de la recherche. Le premier entretien collectif nous permettra de découvrir si les parents d'accueil vivent des expériences positives quant à leur collaboration avec les parents naturels de l'enfant. Le second entretien collectif nous permettra de savoir comment les parents d'accueil se représentent une pratique « idéale » quant à la relation avec la famille naturelle. Le troisième entretien collectif nous permettra d'établir comment, cette pratique « idéale » pourrait, selon les parents d'accueil, être mise en place. Le quatrième focus group aura pour objet de présenter les résultats de la recherche aux participants afin de s'assurer que ceux-ci respectent bien leur pensée, d'en discuter et d'apporter ensemble des corrections.
3. En participant à cette recherche, vous contribuerez à une meilleure compréhension des pratiques, gestes, attitudes, propos des parents d'accueil qui favorisent la collaboration avec la famille naturelle de l'enfant placé. Les données recueillies seront utiles aux parents d'accueil puisqu'elles leur permettront d'améliorer leur relation et collaboration avec la famille naturelle de

l'enfant qu'ils accueillent. Par ailleurs, les entrevues collectives ne comportent aucun risque puisque nous nous assurerons du respect de la parole de chacun en misant sur l'apport précieux qu'elle représente.

4. S'il y a des questions auxquelles vous ne pouvez ou préférez ne pas répondre, vous êtes tout à fait libre de choisir de ne pas répondre sans avoir à fournir de raisons et sans inconvénient. Sachez par ailleurs qu'à titre de participant volontaire à cette étude, vous avez la possibilité de vous en retirer à tout moment si vous le jugez nécessaire.
5. La confidentialité des résultats sera assurée de la façon suivante : Lors des entretiens collectifs seuls vos prénoms seront utilisés et l'animatrice précisera, dans la présentation des règles de déroulement de la rencontre et à la fin de celle-ci, que ce qui y est dit lors ne doit pas être rapporté de façon à ce qu'on puisse identifier la personne ayant tenu ces propos. Aucun élément du rapport de recherche ne permettra de retracer votre identité.
6. Les vidéos des entretiens collectifs ainsi que leur retranscription seront conservés électroniquement dans l'ordinateur personnel de la chercheuse et les fichiers seront sécurisés par mot de passe. Les vidéos et retranscriptions ne seront accessibles qu'aux chercheurs qui participent au projet. Les fichiers et les retranscriptions seront détruits dès le dépôt final du mémoire. Et les données recueillies ne serviront que dans le cadre de la présente recherche.

Vous trouverez ci-joints deux exemplaires d'un formulaire de consentement que nous vous demandons de signer si vous acceptez de participer à la recherche. L'objectif de ce formulaire est de démontrer que les responsables de la recherche et l'animatrice ont le souci de protéger le droit des personnes qui participent à la recherche. Avant de signer le formulaire, vous pouvez, si vous le désirez, demander à l'animatrice toutes les informations supplémentaires que vous jugerez à propos d'obtenir sur le projet de recherche. Vous pouvez aussi rejoindre un des membres de l'équipe pour des informations supplémentaires dont les coordonnées apparaissent sur cette lettre.

Nous vous remercions de votre collaboration.

Responsable de projet :

Karine Messier Newman,

Étudiante à la maîtrise en sciences de l'éducation, à l'Université du Québec à Trois-Rivières

(XXX) XXX-XXXX poste XXXX

Karine.messiernewman@uqtr.ca

Directeur :

Jean-Marie MIRON, professeur

Département des sciences de l'éducation
Pavillon Ringuet, 2016

Téléphone : (XXX) XXX-XXXX poste XXXX

Jean-marie.miron@ugtr.ca

Codirecteur :

Carl Lacharité, professeur

Département de psychologie
Pavillon Michel-Sarrazin, bureau 3010A
Téléphone : (XXX) XXX-XXXX poste XXXX

Carl.lacharite@ugtr.ca

Formulaire de consentement des personnes interviewées

**« Les pratiques d'implication parentale des parents d'accueil favorisant
l'installation d'une saine collaboration avec les parents naturels de l'enfant
placé »**

J'ai pris connaissance du projet de recherche décrit dans la lettre d'information.

J'ai été informé(e), oralement et par écrit, des objectifs du projet, de ses méthodes de cueillette des données et des modalités de ma participation au projet.

J'ai également été informé(e) :

- a) de la façon selon laquelle les chercheurs assureront la confidentialité des données et en protégeront les renseignements recueillis,
- b) de mon droit de mettre fin à l'entrevue ou à son enregistrement, si je le désire, ou de ne pas répondre à certaines questions,
- c) de mon droit, à titre de participant volontaire à cette étude, de m'en retirer sans préjudice à tout moment si je le juge nécessaire.
- d) de mon droit de communiquer, si j'ai des questions sur le projet, avec le responsable du projet (Karine Messier Newman (XXX) XXX-XXXX poste XXXX).

J'ai l'assurance que les propos recueillis au cours de cet entretien seront traités de façon confidentielle et anonyme. Cependant, je suis conscient que malgré toutes les précautions prises à cet effet, il demeure possible que je sois identifié de manière indirecte.

J'accepte, par la présente, de participer à la recherche selon les modalités décrites dans la lettre d'information sur le projet, ci-annexée.

Je signe ce formulaire en deux exemplaires et j'en conserve une copie.

Signature du participant

Date

Responsable du projet :

Karine Messier Newman,

Étudiante à la maîtrise en sciences de l'éducation, à l'Université du Québec à Trois-Rivières

(XXX) XXX-XXXX poste XXXX

Karine.messiernewman@uqtr.ca

APPENDICE B : FICHE DE RENSEIGNEMENTS DU PARTICIPANT

Fiche de renseignements du participant

Prénom du participant: _____

1. Depuis combien de temps êtes-vous famille d'accueil?

2. Combien d'enfants accueillez-vous actuellement?

3. Quelle est la durée de leur placement?

4. Comment décrieriez-vous, de façon générale, la relation que vous entretenez avec les parents naturels de l'enfant ou des enfants que vous accueillez?

APPENDICE C : CANEVAS D'ENTRETIENS COLLECTIFS

Entretien collectif 1

DÉCOUVERTE

Objectif général de la rencontre : Découvrir si les parents d'accueil vivent des expériences positives quant à leur collaboration avec les parents naturels

Type de questions :

1. Racontez-moi le plus beau moment que vous avez vécu avec la famille naturelle d'un enfant que vous accueillez ou que vous avez accueilli.
2. Si vous aviez trois souhaits à faire pour que la relation avec la famille naturelle de l'enfant soit exceptionnelle quels seraient-ils?
3. Sans être modeste, quel est votre meilleur coup, celui dont vous êtes le plus fier qui a permis de favoriser votre collaboration avec la famille naturelle de l'enfant?
4. Quand sentez-vous que votre collaboration avec la famille naturelle de l'enfant est excellente?
5. Quand sentez-vous que la collaboration famille d'accueil/famille naturelle fonctionne? Comment le savez-vous?
6. Quand êtes-vous le plus fier de la collaboration que vous êtes parvenu à établir avec les parents naturels de l'enfant?
7. Comment décririez-vous votre contribution à la relation de collaboration avec la famille naturelle de l'enfant?
8. Qu'est-ce qui vous permet de persévérer dans votre collaboration avec la famille naturelle de l'enfant?

9. Si vous aviez une baguette magique et que vous pouviez créer la collaboration avec la famille naturelle exactement comme vous le souhaitez qu'est-ce qui arriverait?
10. Si vous pouviez transformer votre façon d'être en relation avec la famille naturelle de l'enfant, comment cela serait-il et qu'est-ce que vous voudriez qu'il arrive?

Entretien collectif 2

RÊVE

Objectif général : Savoir comment les parents d'accueil se représentent une pratique « idéale » quant à la relation avec la famille naturelle

Mise en situation :

Imaginez-vous dans 6 mois - 1 an d'ici, vous êtes invité à une cérémonie des centres jeunesse afin de vous honorer pour l'excellence de votre collaboration avec la famille naturelle de l'enfant. Le Journal de Montréal veut publier un article sur l'excellence de votre travail, sur l'extraordinaire collaboration qui existe entre vous et la famille naturelle de l'enfant. Vous êtes très fier de ce que vous êtes parvenu à créer, de l'équipe gagnante famille d'accueil/famille naturelle que vous formez.

Type de questions :

1. Qu'est-ce qui est arrivé pour que vous soyez si fier?
2. Qu'est-ce que les gens racontent?
3. Qu'est-ce qui s'est passé à l'intérieur de votre maison, dans votre famille d'accueil?
4. Quels sont les changements et/ou les événements qui ont rendu ce succès possible?

Entretien collectif 3

DESIGN

Objectif général de la rencontre : Savoir comment la pratique « idéale » relevée pendant le focus group 2 pourrait, selon les parents d'accueil, être mise en place.

Mise en situation :

Aujourd'hui, nous formons ensemble un comité expert responsable de proposer des façons innovatrices d'établir une excellente collaboration entre la famille d'accueil et la famille naturelle.

Type de questions :

1. Quelles sont vos recommandations? Proposer une phrase par idée.
2. Les recommandations proposées sont-elles innovatrices? sont-elles porteuses de changement? représentent-elles un défi? arrêtent-elles le statu quo?
3. Les recommandations faites sont-elles applicables dans la réalité de la famille d'accueil? Pourquoi?
4. Les recommandations faites sont-elles désirées par les familles d'accueil? Pourquoi?
5. Les recommandations faites stimulent-elles l'action? Pourquoi?

Entretien collectif 4

Objectif général de la rencontre : présenter les modèles de pratique d'implication parentale relevés par les chercheurs à travers les données recueillies des trois entretiens collectifs précédents afin de les valider par les participants, d'en discuter et d'apporter ensemble des corrections.

Parce que le canevas d'entrevue est évolutif et que l'entretien collectif 4 est tributaire des trois entretiens qui l'auront précédés il est impossible pour le moment d'en déterminer le contenu et les questions. Cependant, la démarche qui sera proposée sera en lien direct avec l'objectif général de la rencontre énoncé ci-haut.